



Rapport annuel 2008

RAPPORT ANNUEL 2008



2008

Sommaire

Le mot du Président	3
LE PROFIL DU GROUPE CRÉDIT MUTUEL	4
La carte d'identité	7
Le Conseil d'administration de la Confédération nationale du Crédit Mutuel	8
CRÉDIT MUTUEL,  BANQUE MUTUALISTE	10
Une organisation non centralisée	14
Le sociétariat et la gouvernance	16
La Fondation du Crédit Mutuel	20
La banque du lien social	24
LES RÉSULTATS ET LES CHIFFRES CLÉS DU GROUPE	26
LA BANCASSURANCE	34
La 2^e banque de détail en France	38
La grande banque des particuliers	40
La 1 ^{re} banque des associations	44
La 2 ^e banque des Pme	46
L'autre banque de l'agriculture	48
Technologie : une longueur d'avance	49
Les filiales opérant en banque de détail	52
L'assurance	54
LES AUTRES MÉTIERS DU GROUPE	58
La banque des grandes entreprises et la banque d'investissement	60
La gestion d'actifs et la banque privée	62
Les services technologiques	65
LES ÉLÉMENTS FINANCIERS	68
Le rapport de gestion du Conseil d'administration de la CNCM	72
Les états financiers	100
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	162

Le mot du Président



Une année marquante

Année de rupture dans l'histoire de l'économie et de la finance mondiale, 2008 a été pour le Crédit Mutuel celle d'une nouvelle étape dans sa stratégie de développement.

Dans un contexte de crise sans précédent, qui a inévitablement et profondément affecté les résultats de l'exercice, il a, une nouvelle fois, fait preuve de dynamisme, de réactivité et de solidité.

Expert de la bancassurance depuis 30 ans, il a consolidé sa 2^e place de banque de détail en France.

Proche de ses sociétaires et à leur écoute, il continue d'innover pour répondre à leurs besoins par des produits et services adaptés. Il est ainsi la 1^{re} banque à proposer une offre de téléphonie mobile et à l'inscrire dans la perspective des bouleversements qu'annonce cette technologie.

Avec 25 milliards de fonds propres, un ratio de solvabilité et des notations qui le classent parmi les meilleurs établissements, il s'assure la confiance de ses sociétaires. 94 % lui accordent une confiance totale selon une récente enquête de Bearing Point TNS Sofrès qui le place une nouvelle fois au premier rang des banques pour la qualité de la relation-client.

De nouveaux partenariats interfédéraux et davantage d'outils communs lui permettent d'améliorer son offre et de maîtriser ses coûts.

Le rachat de Citibank Allemagne - avec son réseau de 340 agences et ses 3,3 millions de clients en Allemagne - et de Cofidis, la filiale des 3Suisse, active dans une dizaine de pays d'Europe, ainsi que le développement de l'assurance à l'étranger, notamment en Espagne, ouvrent, dix ans après l'acquisition du CIC, une nouvelle étape de son développement, avec une diversification de ses activités et l'élargissement de son champ d'action à des marchés d'avenir.

C'est en s'adaptant et en se développant que le Crédit Mutuel reste fidèle à sa vocation de service à ses sociétaires, et à son modèle économique et social original.

La proximité par un réseau dense de plus de 5 600 points de vente, Caisses locales et agences du CIC, comme par la technique de banque à distance, la participation effective des sociétaires lors des Assemblées générales, une gouvernance démocratique à travers les administrateurs élus par eux, les valeurs du mutualisme, son éthique et sa déontologie, répondent aux attentes actuelles d'engagement, de transparence, de solidarité responsable.

Le temps des crises est celui du mutualisme. Celui du Crédit Mutuel.

Etienne Pflimlin

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Etienne Pflimlin', written over a horizontal line.



2008

*“Le groupe
Crédit Mutuel
est composé
du réseau
du Crédit Mutuel
et de l’ensemble
de ses filiales,
notamment le CIC”*

Le profil du groupe

Deuxième banque de détail en France, le groupe Crédit Mutuel est composé du réseau du Crédit Mutuel et de l’ensemble de ses filiales, dont le CIC. Il met son expertise dans tous les métiers de la finance à la disposition de ses 18,7 millions de clients, dont 17,1 millions de particuliers. Son premier objectif est la qualité de la relation et du service à ses sociétaires et clients, clé du développement.

Sa stratégie est celle d’un développement maîtrisé axé sur la banque de proximité, la bancassurance et le leadership technologique.

Banque de proximité, le groupe conjugue les forces du Crédit Mutuel, banque coopérative et mutualiste à fort ancrage régional et local, avec celles du CIC, banque commerciale dont le Crédit Mutuel Centre Est Europe a pris le contrôle en 1998 via la Banque Fédérative du Crédit Mutuel.

Les deux enseignes du groupe, Crédit Mutuel et CIC, complétées en 2008 par celles de Citibank Allemagne et de CIC Iberbanco, constituent un réseau de plus de 5 600 points de vente.

Les Caisses locales du Crédit Mutuel sont rattachées aux 18 Fédérations régionales adhérentes à la Confédération nationale du Crédit Mutuel, organe central du réseau.

Le CIC, holding et banque de réseau en région parisienne, fédère 5 banques régionales auxquelles s’ajoutent les filiales spécialisées dans tous les métiers de la finance - en France comme à l’international - et de l’assurance.

Une banque de détail de proximité

Acteur majeur du financement de l'économie, fortement présent dans la banque de détail et l'assurance, le groupe Crédit Mutuel propose l'ensemble des services financiers à une clientèle de particuliers, de professionnels de proximité et d'entreprises de toutes tailles. Il détient en France 12,1 % du marché des dépôts et 16,9 % de celui des crédits distribués par les banques.

Il est 1^{er} bancassureur (lard) et 4^e en assurance-vie. Ses filiales d'assurance gèrent 26,6 millions de contrats en épargne, automobile, habitation, santé, prévoyance et retraite, au bénéfice de près de 11 millions d'assurés.

Il est le 2^e prêteur à l'habitat et le 4^e acteur bancaire en Europe pour le crédit à la consommation. 1^{re} banque des associations, le groupe est aussi la 2^e banque de l'agriculture et le banquier d'un professionnel sur trois. Il compte parmi ses clients plus de la moitié des cent premières entreprises françaises.

Une banque technologique

En appui du réseau, les clients bénéficient d'un dispositif de distribution multi-canal proposant une palette complète de services aux fonctionnalités les plus avancées : en 2008, la banque à distance a enregistré 370 millions de contacts, dont plus de 90 % par Internet.

Le groupe s'impose aujourd'hui dans des activités d'avenir comme la téléphonie mobile, autre déclinaison de la bancassurance et des services et nouvelle approche des moyens de paiement. Ce nouvel axe stratégique prolonge l'expertise et les savoir-faire du groupe et confirme sa longueur d'avance avec des services à la pointe de l'innovation.

Sa puissance monétique le place au 2^e rang national, avec globalement 20,7 % du marché, et 26,5 % chez les commerçants.



*12,1 % du marché
des dépôts*

*16,9 % des crédits
distribués par
les banques*





Une banque solide et bien notée

La crise n'a pas affecté la solidité financière du groupe : à 9,8 %, son ratio de solvabilité Tier one lui confère une des meilleures solvabilités de la place.

Alors que le rating moyen des banques est tombé à A+, les notations du groupe le maintiennent dans la catégorie des émetteurs de bonne qualité.

Le Crédit Mutuel, comme le CIC, est A-1/A+ chez Standard & Poor's avec une perspective stable. La Banque Fédérative du Crédit Mutuel, holding du groupe Centre Est Europe, actionnaire direct du CIC, est Aa3 chez Moody's et AA- chez Fitch.

Une banque hors des frontières

Pour accompagner ses clients partout où ils se trouvent, le groupe Crédit Mutuel est présent à l'international, essentiellement dans les métiers de la finance, de l'assurance et de la monétique.

Le groupe est particulièrement présent en Europe (Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne, Luxembourg et Suisse), en Afrique du Nord (Maroc, Tunisie), aux Etats-Unis (New York) et en Asie (Hong-Kong et Singapour). Avec ses succursales (Londres, New York et Singapour) et ses bureaux de représentation, le CIC renforce le maillage mondial d'une quarantaine d'implantations.

Le groupe développe des partenariats stratégiques en Italie avec la Banca Popolare di Milano, au Maghreb avec la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et la Banque de Tunisie ainsi qu'en Chine avec la Bank of East Asia.

Une banque en développement

Le Crédit Mutuel a concrétisé en 2008 plusieurs ambitions stratégiques majeures, en France et à l'international. L'acquisition de Citibank Deutschland affirme sa stratégie de développement au plan européen dans les différents métiers de la banque de détail, notamment en crédit à la consommation, de l'assurance et des services financiers à l'international.

Avec la prise de contrôle de Cofidis, le groupe prend pied de façon significative dans l'activité du crédit à la consommation, au 4^e rang européen.

Le pôle assurance s'est renforcé en Espagne avec la création de RACC Seguros, compagnie commune aux Assurances du Crédit Mutuel (ACM) et au Royal Automobile Club de Catalogne.

Le Crédit Mutuel a également acquis la filiale française de Banco Popular Español, rebaptisée CIC Iberbanco, et développe avec ce groupe un accord de coopération commerciale.

Dix ans après le rachat du CIC, cette dynamique maîtrisée ouvre au groupe de nouveaux espaces de développement et conforte sa place d'acteur bancaire majeur en France et en Europe.

www.creditmutuel.com
www.cic.fr

La carte d'identité 2008 du groupe Crédit Mutuel

PNB : 8,4 milliards €
Résultat net part du groupe : 440 millions €
Capitaux propres part du groupe : 24,7 milliards €
Ratio Tier one : 9,8 %

5 619 points de vente*
65 545 salariés
18,7 millions de clients
478,1 milliards € d'épargne
295,5 milliards € de crédits

La 2^e banque de détail en France

16,9 % de part de marché en crédits bancaires
12,1 % de part de marché en dépôts

1^{er} bancassureur en lard
1^{re} banque des associations et des comités d'entreprise
2^e prêteur à l'habitat
2^e banque des Pme
2^e pour la monétique
2^e banque de l'agriculture
4^e bancassureur en vie
5^e factor de banque

4^e acteur européen pour le crédit à la consommation

Un émetteur de bonne qualité

Standard & Poor's : A-1/A+
avec une perspective stable pour le Crédit Mutuel et le CIC
Fitch : AA- /F1+
avec une perspective stable pour la BFCM comme pour le CIC
Moody's : Aa3/P-1
avec une perspective positive pour la BFCM comme pour le CIC

* ces données (points de vente, effectifs, clients, épargne et crédits) s'entendent y compris Citibank Allemagne et Banco Popular France (devenu CIC Iberbanco en 2009).



Le Conseil d'administration de la Confédération nationale du Crédit Mutuel

au 30 juin 2009

Bureau

Président

Etienne Pflimlin,
Président de la Fédération Centre Est Europe

Vice-Président délégué

Georges Coudray,
Président honoraire de la Fédération de Bretagne

Vice-Président

Christian Péron,
Président de la Fédération du Crédit Mutuel
Agricole et Rural

Trésorier

Philippe Vasseur,
Président de la Fédération Nord Europe

Secrétaire

Pierre Filliger,
Président de la Fédération du Crédit Mutuel
Méditerranéen

Autres membres du Bureau

Pierre Arrivé,
Représentant de la Fédération Océan

Michel Bokarius,
Administrateur de la Fédération
Centre Est Europe

Gérard Bontoux,
Président de la Fédération Midi-Atlantique

Jean-Pierre Denis,
Président de la Fédération de Bretagne

François Duret,
Président de la Fédération du Centre

Alain Fradin,
Directeur général adjoint de la Caisse fédérale
Centre Est Europe

Alain Têtedoie,
Président de la Fédération
de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest



Bureau :
François Duret (1), Philippe Vasseur (2),
Christian Péron (3), Alain Têtedoie (4),
Pierre Filliger (5), Alain Fradin (6),
Michel Bokarius (7), Gérard Bontoux (8),
Etienne Pflimlin (9), Georges Coudray (10),
Pierre Arrivé (11).
Absent : Jean-Pierre Denis

Administrateurs

Philippe Andru,
Vice-Président de la Fédération de Bretagne
 Jean-Louis Boisson,
Vice-Président de la Fédération
Centre Est Europe
 Eric Charpentier,
Directeur général de la Fédération Nord Europe
 Jacques Chombart,
Vice-Président de la Fédération
du Crédit Mutuel Agricole et Rural
 Gérard Cormorèche,
Président de la Fédération du Sud-Est
 Louis Crusol,
Président de la Fédération Antilles-Guyane
 Roger Danguel,
Administrateur de la Fédération
Centre Est Europe
 Jean-François Devaux,
Président de la Fédération du Massif-Central
 Bernard Flouriot,
Président de la Fédération d'Anjou
 Jean-Louis Girodot,
Président de la Fédération Ile-de-France
 André Halipré,
Vice-Président de la Fédération Nord Europe
 Ronan Le Moal,
Directeur général du Crédit Mutuel Arkéa

Daniel Leroyer,
Président de la Fédération
Maine-Anjou, Basse-Normandie
 Jean-Luc Menet,
Directeur général de la Fédération Océan
 Albert Peccoux,
Président de la Fédération Savoie-Mont Blanc
 Jean-Noël Roul,
Vice-Président de la Fédération du Crédit
Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest
 Denis Schitz,
Vice-Président de la Fédération
Centre Est Europe
 Jean-Pierre Schneider,
Directeur général de la Fédération
Maine-Anjou, Basse-Normandie
 Eckart Thomä,
Président de la Fédération de Normandie
 Christian Touzalin,
Président de la Fédération du Sud-Ouest
 Michel Vieux,
Président de la Fédération Dauphiné-Vivaraïs
 Christine Zanetti,
Directeur général de la Fédération
de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest

Participent également au Conseil

Michel Lucas,
Directeur général
 Thierry Brichant,
Directeur général adjoint
 Gilles Le Noc,
Secrétaire général

Crédit Mutuel

banque mutualiste



Cœur du groupe, le Crédit Mutuel est une banque coopérative régie par la loi du 10 septembre 1947. Il n'appartient qu'à ses sociétaires détenteurs d'une part sociale A qui permet à chacun de s'exprimer en Assemblée générale selon le principe "une personne, une voix" et notamment d'élire les administrateurs des Caisses locales.

Banque mutualiste, le Crédit Mutuel fait du sociétaire-client la référence de toutes ses actions. Ses valeurs de responsabilité, de solidarité et d'engagement social sont pour lui aussi stratégiques que la qualité de ses services.





LE RÉSEAU DU CRÉDIT MUTUEL

3 168 guichets dont
2 017 Caisses locales

11,2 millions de clients
dont 10,2 millions de
particuliers

Au service de sa clientèle et de la société, le Crédit Mutuel allie développement durable et solidarité. Il est, historiquement et authentiquement, la banque du lien social à travers, notamment, ses actions en faveur des publics les plus fragiles.*

Le Crédit Mutuel met en œuvre un mécénat original avec ses fondations régionales et au plan national, avec la nouvelle Fondation du Crédit Mutuel. Créée début 2009, elle regroupe les différents axes de mécénat national :

- promotion de la lecture et de la langue française sous toutes les formes avec la Fondation du Crédit Mutuel pour la Lecture,*
- actions solidaires et recherche,*
- mise en place de réseaux bancaires autonomes et pérennes dans les pays en développement dans le cadre du Centre International du Crédit Mutuel (CICM).*

Ces actions traduisent au quotidien et sur le terrain les ambitions solidaires du groupe.

En 2008, le Crédit Mutuel comptait 7,2 millions de sociétaires (+ 164 000) pour 11,2 millions de clients (+ 190 500).

Chaque année, 20 000 réunions de Conseils d'administration et 2 000 Assemblées générales - avec une participation visant les 10 % de sociétaires - sont l'expression d'un véritable gouvernement d'entreprise démocratique.

L'objectif de 20 % de femmes dans les Conseils a été dépassé : près de 25 % des 24 000 administrateurs sont des élues - un chiffre qui dépasse 30 % dans plus de la moitié des Fédérations. Le groupe se fixe désormais un objectif de 30 % de femmes dans les Conseils d'administration.

Plus de 2 000 Caisses locales, dont plus de la moitié sont implantées en zone rurale, sont regroupées en 18 Fédérations régionales, solidaires au sein de la Confédération nationale.

Les trois degrés - local, régional et national - de cette organisation non centralisée fonctionnent selon le principe de la subsidiarité : au niveau le plus proche du sociétaire, la Caisse locale exerce les principales fonctions d'une agence bancaire, les autres échelons effectuant les seules tâches que la Caisse locale ne peut elle-même assumer.

A tous les niveaux, l'exercice des responsabilités favorise une plus grande implication pour plus de réactivité et un meilleur service aux clients, autorise un circuit de décision court et permet une bonne division des risques et un contrôle de qualité.

Acteur de l'économie sociale, non coté en Bourse, le Crédit Mutuel a pour finalité le meilleur service à ses clients-sociétaires à travers une stratégie de développement durable dégagée d'une recherche de la seule rentabilité à court terme.

*Le rapport annuel sur la responsabilité sociale du Crédit Mutuel est disponible sur le site www.creditmutuel.com





Une organisation non centralisée

2 017 Caisses locales

Au premier degré de la structure du Crédit Mutuel, les **Caisses locales**, sociétés coopératives à capital variable, en constituent le socle. Ce sont des établissements de crédit selon la loi bancaire dont le capital est détenu par les sociétaires, à la fois actionnaires et clients. Financièrement autonomes, les Caisses locales collectent l'épargne, distribuent des crédits et proposent l'ensemble des services financiers. La plupart des décisions concernant les clients sont prises à cet échelon.

Chaque Caisse locale a un Conseil d'administration et/ou un Conseil de surveillance, composé(s) de membres bénévoles élus par les sociétaires en Assemblée générale selon la règle : "une personne, une voix".

Ainsi, les 24 000 administrateurs des plus de 2 000 Caisses locales représentent 7,2 millions de sociétaires.

Dix-huit Groupes régionaux

Au deuxième degré du Crédit Mutuel, les Groupes régionaux comprennent chacun une **Fédération régionale** et une **Caisse fédérale**. Celle-ci peut être interfédérale, comme c'est le cas pour les Fédérations Centre Est Europe, Ile-de-France, Sud-Est, Savoie-Mont Blanc et Midi-Atlantique ; pour les Fédérations de Bretagne, Massif-Central et Sud-Ouest ; enfin pour celles du Crédit Mutuel Méditerranéen et Dauphiné-Vivarois.

Les Caisses locales et la Caisse fédérale, dont elles sont actionnaires, adhèrent à la Fédération.

La Fédération régionale, organe de stratégie et de contrôle, représente le Crédit Mutuel dans sa région. La Caisse fédérale assure les fonctions financières telles que la gestion des liquidités ainsi que des prestations de services, techniques et informatiques. Fédération et Caisse fédérale sont administrées par des Conseils élus par les Caisses locales.

Aux dix-huit Fédérations régionales s'ajoute la Fédération du Crédit Mutuel Agricole et Rural (CMAR), à vocation nationale sur le marché de l'agriculture.

La Confédération nationale et la Caisse centrale

Elles forment le troisième degré de l'organisation du groupe.

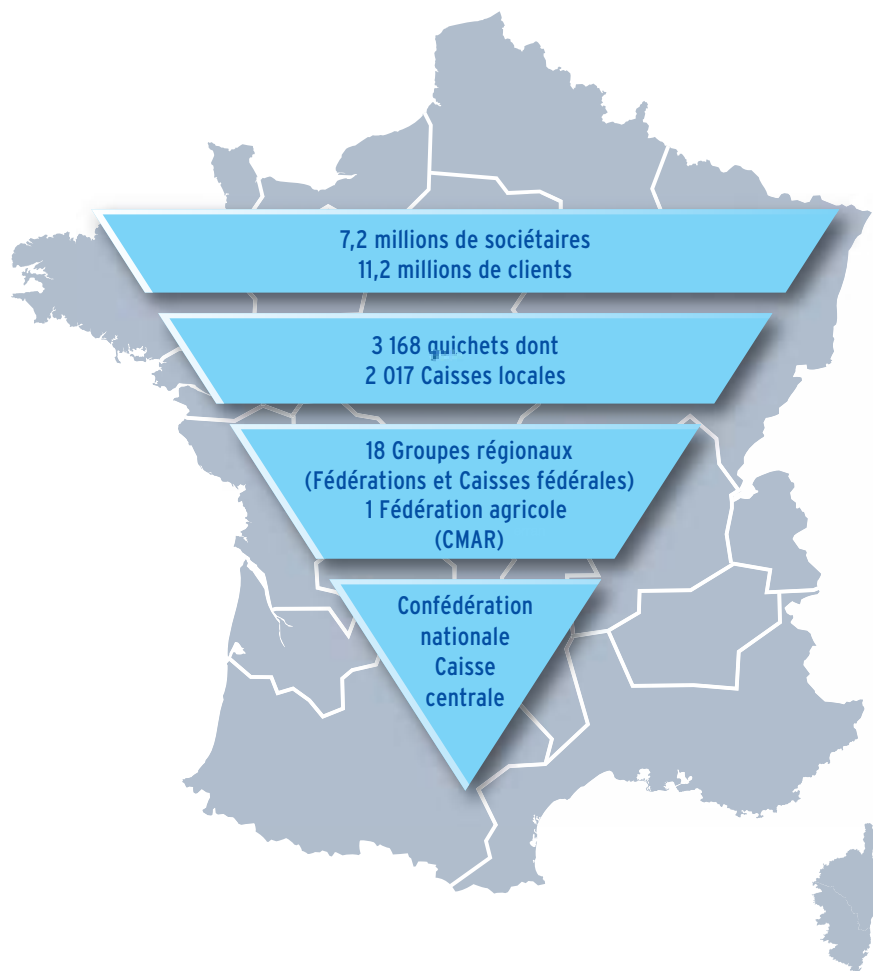
La **Confédération nationale** - qui a la forme juridique d'une association - est l'organe central du réseau aux termes de la loi bancaire de 1984.

Les 19 Fédérations et la Caisse centrale du Crédit Mutuel lui sont affiliées.

La Confédération nationale représente le Crédit Mutuel auprès des pouvoirs publics. Elle assure la défense et la promotion de ses intérêts.

Chargée du bon fonctionnement des établissements qui lui sont affiliés, elle contrôle les Groupes régionaux. Garante de la cohésion du réseau, elle coordonne son développement et propose des services d'intérêt commun.

La Caisse centrale, organisme financier national, gère la liquidité des Groupes régionaux et organise la solidarité financière du Crédit Mutuel. Son capital est détenu par l'ensemble des Caisses fédérales.





7,2 millions de sociétaires
24 000 administrateurs
37 308 salariés

Rencontres

Plus de 2 000 Assemblées
générales de Caisses locales
par an.



Le sociétariat et la gouvernance

Au Crédit Mutuel, banque coopérative, les apports en fonds propres sont réalisés sous forme de parts sociales⁽¹⁾ et rémunérés à un taux fixé par l'Assemblée générale des sociétaires, associés et copropriétaires de leur Caisse locale.

Les réserves ne sont pas distribuables et servent de fondement à la fois à la responsabilité solidaire des associés, à la sécurité des épargnants et au financement d'un développement pérenne.

Fin 2008, les sociétaires détenaient 6,4 milliards d'euros de parts sociales (+ 2,4 %) dont la rémunération s'est élevée à 226 millions (+ 19,3 %), soit près de 36 % du résultat net du "noyau coopératif" qui comprend les Caisses locales et les Caisses fédérales.

*"La participation et la
démocratie sont à la
base du fonctionnement
coopératif du Crédit Mutuel."*

(1) Les parts A sont les parts de capital souscrites par les sociétaires pour devenir membres de la coopérative qu'est leur Caisse locale et voter à son Assemblée générale selon le principe "une personne, une voix".
Les parts B sont les parts de capital supplémentaires souscrites par les mêmes sociétaires : elles sont rémunérées, mais sans droit de vote.

Participation et démocratie

La participation et la démocratie sont à la base du fonctionnement coopératif du Crédit Mutuel.

7,2 millions de sociétaires exercent leur contrôle sur la gestion de leur Caisse locale. Ils élisent les administrateurs lors des Assemblées générales annuelles, expression d'un véritable gouvernement d'entreprise démocratique.

24 000 administrateurs bénévoles élus, présents aux trois niveaux du Crédit Mutuel - local, régional et national -, assument la responsabilité et le contrôle du groupe. Ils représentent les sociétaires, sont à l'écoute de leurs besoins et de leurs projets. Sociétaires actifs, ils témoignent d'un engagement fort en participant aux côtés des salariés à l'administration de la Caisse locale. Intégrés à la vie locale, ils sont porteurs et garants des valeurs du Crédit Mutuel.

37 308 salariés, dont 36 % de cadres et 53 % de femmes, contribuent à mettre en œuvre, sous le contrôle des élus, les choix stratégiques de l'entreprise et assurent son bon fonctionnement.

Le fonctionnement

L'organisation non centralisée du Crédit Mutuel, avec des centres de décision maintenus en région, favorise l'esprit d'entreprise, de responsabilité et de solidarité. L'adhésion des Caisses locales à des Fédérations et à des Caisses fédérales régionales crée un lien fort de cohésion ; Fédérations et Caisses fédérales constituent ainsi des Groupes régionaux, établissements de crédit de plein exercice au sens de la réglementation bancaire.

Ces Groupes régionaux coopèrent librement pour rationaliser les moyens et les coûts dans le cadre de partenariats techniques, notamment informatiques et financiers, comme à travers des Caisses interfédérales communes à plusieurs Fédérations et des filiales d'assurance, de crédit-bail, d'affacturage, de banques dédiées à l'entreprise, de banques d'investissement, de gestion d'actifs et de banque privée.

L'adhésion des Groupes régionaux à la Confédération et à la Caisse centrale du Crédit Mutuel assure la cohésion et la solidarité nationales.

La Confédération, organe central du groupe, agréée les Directeurs généraux des Fédérations et les responsables régionaux de l'Inspection, prend toutes mesures nécessaires au bon fonctionnement du groupe, assure la responsabilité du contrôle et la cohérence du développement.

Des Commissions de contrôle confédérale et fédérales examinent les rapports des Inspections et rendent compte directement aux Conseils d'administration.

Le Conseil d'administration de la Confédération nationale est composé de représentants de toutes les Fédérations, élus par l'Assemblée générale confédérale. Le Président et le Vice-Président délégué sont également élus directement pour cinq ans par l'Assemblée générale confédérale.

Par l'intermédiaire des administrateurs qu'ils élisent, les sociétaires sont donc représentés aux trois niveaux de l'institution.

"UNE PERSONNE, UNE VOIX"

Instance de base de la démocratie interne du Crédit Mutuel, l'Assemblée générale invite chaque année les sociétaires et clients de la Caisse locale à se réunir autour de ses administrateurs et salariés. Moment privilégié d'écoute et d'information, c'est aussi une tribune d'échanges et de suggestions pour améliorer la qualité des services offerts : un moment qui contribue à signer la différence du Crédit Mutuel. Une partie statutaire rend compte de l'activité et de la gestion, témoigne des spécificités du groupe et de ses actions mutualistes. Elle est ponctuée par un vote des sociétaires sur les comptes et l'élection de leurs représentants au Conseil de la Caisse selon le principe "une personne, une voix". Une partie informative traite de thèmes d'actualité. C'est ainsi, de février à mai, le rassemblement annuel de centaines de milliers de sociétaires-clients à l'échelon local et régional.

2008

1 655 embauches
700 contrats de
professionnalisation

5,7 % de la masse
salariale consacrée
aux actions de formation

Une politique active de l'emploi

En 2008, pour faire face à son développement soutenu et en anticipant ses besoins, le Crédit Mutuel (hors CIC) a recruté 1 655 salariés.

Ces embauches concernent très largement des jeunes diplômés pour des postes commerciaux dans le réseau. Dans ce cadre, près de 700 contrats de professionnalisation ont permis à des jeunes détenteurs d'un niveau Bac à Bac + 2 d'accéder rapidement à des postes de chargé de clientèle pour les particuliers ou les professionnels.

En 2008, l'effectif moyen était de 37 308 salariés (+ 2 %).

La formation des collaborateurs se poursuit tout au long de leur vie professionnelle : en 2008, le Crédit Mutuel a consacré 5,7 % de la masse salariale aux actions de formation.

Plus de 1 100 périodes de professionnalisation, allant de plusieurs semaines à plusieurs mois, ont bénéficié à des salariés confirmés souhaitant se former à de nouveaux métiers, notamment conseillers de clientèle particuliers ou professionnels.

Le groupe a mis en place un recueil de données sociales pérennes relatives à l'emploi au Crédit Mutuel. Il présente notamment des données globales sur la stratification des emplois ainsi que des données comparatives de l'emploi hommes/femmes en application de l'accord relatif à l'égalité professionnelle signé en mars 2007 dans la branche Crédit Mutuel.

Mixité
dans le
recrutement

Formation
professionnelle

Egalité de
rémunération



Branche Crédit Mutuel : signature d'un accord-cadre sur l'emploi des personnes handicapées

Signé début 2008 par l'ensemble des organisations syndicales de la branche, cet accord *"exprime une volonté commune d'améliorer l'insertion et l'emploi des travailleurs handicapés au sein de la branche et d'inciter (...) les Fédérations et organismes de la branche Crédit Mutuel à s'engager dans une politique volontariste de développement de l'emploi des travailleurs handicapés"*.

Conclu pour une durée indéterminée et applicable à tous les salariés des Fédérations régionales, des Caisses fédérales et interfédérales, de la CNCM et de la CCCM, il privilégie plusieurs actions : actions en faveur de l'embauche, actions favorisant l'insertion et la formation, actions pour le maintien dans l'emploi et l'adaptation aux mutations technologiques ainsi que pour l'adaptation des postes de travail aux salariés handicapés.

Les Fédérations et organismes de la branche *"développeront des actions de communication et de sensibilisation sur leurs objectifs et actions, notamment auprès des organismes de formation, universités, écoles, associations et structures locales spécialisées"*. L'accord prévoit également que *"les personnes en situation de handicap peuvent être embauchées sur tous types d'emploi et/ou de niveau de fonction compatibles avec leurs aptitudes et compétences professionnelles"*. Il est également recommandé de *"prévoir un accueil adapté"* pour faciliter aussi bien la prise de poste que le retour en fonction des salariés concernés, notamment pour nouer des contacts avec leurs collègues de travail, leur responsable direct, la fonction RH, le médecin du travail et les représentants du personnel.



La Fondation du Crédit Mutuel, nouveau cadre d'un mécénat élargi

Créée début 2009, la Fondation du Crédit Mutuel regroupe, sous l'égide de la Fondation de France, les différents axes de mécénat national de la Confédération nationale.

Elle œuvre contre l'exclusion économique et sociale à travers des projets dans les domaines de l'économie sociale et solidaire, pour la promotion des coopératives et les actions dans le domaine de la recherche ; pour la promotion de la lecture et de la langue française, sous toutes les formes, en France et éventuellement à l'étranger ; pour la mise en place et l'appui de réseaux bancaires autonomes et pérennes dans les pays en développement, notamment à travers un soutien financier à l'association du CICM.

Recherche, actions solidaires et promotion des coopératives

La Fondation du Crédit Mutuel travaille à mettre en place des partenariats avec des organismes de recherche, des « think tanks » et apporte son soutien financier à des études sur le monde de l'économie et de la finance. A ce titre, elle est partenaire de l'Institut français des relations internationales (Ifri), de Confrontations Europe, de la Fondation Robert Schuman, des Semaines sociales de France, de la Ligue européenne de coopération économique, du Mouvement européen-France, du Centre interprofessionnel de recherche en droit bancaire de l'université de Lyon 3, du Centre des professions financières, de l'Institut de l'Entreprise...

Elle s'attache de même à soutenir des actions dans les domaines de l'économie sociale et des coopératives. Elle apporte ainsi son soutien au Réseau national des Juniors Associations, à France générosité, à la « Semaine de la coopération » ; au financement d'actions liées aux partenariats avec l'Adie, à des publications telles que la Revue des études coopératives, mutualistes et associatives (Recma) ou aux cahiers de la Fondation et à d'autres actions liées à certaines organisations, telles que le Groupement national de la coopération ou Finansol. En soutenant ces groupes de recherches, en participant au financement d'études spécialisées, le Crédit Mutuel participe à la diffusion d'une meilleure connaissance du monde de la banque, de la coopération et du mutualisme.

Un mécénat original avec la Fondation du Crédit Mutuel pour la Lecture



www.creditmutuel.com

Accès au savoir, insertion sociale, promotion de la lecture et des Lettres françaises, la Fondation du Crédit Mutuel pour la Lecture s'engage depuis près de vingt ans dans une démarche originale de responsabilité à la fois sociale et culturelle en privilégiant des actions de proximité.

En 2008, la Fondation a soutenu près de 90 projets qui favorisent la promotion de la lecture sous toutes ses formes et encouragent l'accès au savoir des plus fragilisés, des plus jeunes aux moins jeunes.

Priorité est donnée aux actions qui s'inscrivent dans la durée avec le concours des personnes engagées à tous les degrés du Crédit Mutuel. Ainsi, au budget de la Fondation s'ajoutent les contributions des 18 Fédérations du Crédit Mutuel et l'aide des Caisses locales, qu'elles soient généralistes ou dédiées aux enseignants, qui souhaitent accompagner les projets de proximité des associations.

L'année 2009 est marquée par le démarrage du premier projet hors des frontières à Madagascar, avec l'association Trait d'union.

Vaincre l'illettrisme

C'est l'axe majeur d'intervention de la Fondation, avec 42 programmes soutenus en 2008.

Structures de la petite enfance, hôpitaux, instituts médicaux éducatifs, parloirs de prisons, camions lecture : les canaux de diffusion de la lecture soutenus par la Fondation sont aussi divers qu'originaux.

La Fondation s'inscrit durablement dans le combat contre l'illettrisme en offrant aux personnes en difficulté avec la langue française des formations qui favorisent leur réinsertion professionnelle.

En 2008, la Fondation a renouvelé et renforcé son engagement dans la promotion de la coopération entre les différents acteurs et militants de l'accès au savoir.

Avec le soutien du réseau "Quand les livres relient", elle réaffirme son rôle de fédérateur d'énergies et de lieu pivot de rencontres et d'échanges.

Lire la Ville

Ce programme de lecture et d'écriture qui traverse toutes les disciplines scolaires concerne chaque année plus de 4 000 écoliers et collégiens. Lire la Ville fonde son succès sur le foisonnement des acteurs qu'il permet de réunir : élèves, enseignants, écrivains, historiens, architectes et acteurs culturels de la ville font partager leur expérience de la littérature et leurs savoirs. En fin d'année scolaire, les travaux des élèves font l'objet d'une restitution : expositions, projections, pièces de théâtre...

La voix des Lettres

A travers cet axe, la Fondation donne la possibilité à tous, et notamment aux enfants, de participer à la vie littéraire en France. L'objectif est de stimuler la création littéraire et susciter l'envie de lire.

En 2008, la Fondation a participé à huit prix et concours littéraires, dont le Prix des Incorruptibles, premier prix décerné par de jeunes lecteurs en France.

*"La littérature
anticipe
toujours la vie."*

Oscar Wilde





trait d'union
France Madagascar

Première action à l'international

En partenariat avec l'Alliance française, la Fondation du Crédit Mutuel pour la Lecture accompagnera en 2009 l'association Trait d'union France-Madagascar en finançant des formations à destination des bibliothécaires et des animateurs des CLIC, Centres de lecture, d'information et de la culture.

Depuis 2000, l'association s'est donnée pour mission de fournir à des structures déjà implantées des livres neufs à Madagascar afin d'y diffuser la langue et la culture Françaises. Pour ce faire, elle s'appuie notamment sur les réseaux de l'Alliance française et de la coopération française. A ce jour, elle intervient dans 21 bibliothèques, les CLIC, situées dans des villages de brousse et permettant d'accueillir chaque années près de 250 000 enfants, adolescents et jeunes adultes.





L'aide au développement avec le Centre international du Crédit Mutuel (CICM)

www.creditmutuel.com

Engagé depuis trente ans dans la construction de réseaux bancaires dans les pays en développement, le Centre international du Crédit Mutuel (CICM) est à la croisée de la microfinance et de l'aide au développement. Son action recouvre des facettes multiples : bancarisation des populations en vue d'améliorer leur bien-être, contribution à la densification du tissu socio-économique local, transmission du modèle coopératif et de ses valeurs démocratiques, gestion professionnelle de l'épargne et du crédit.

Cette association à laquelle participent les 18 Groupes régionaux vise ainsi à mettre en place des réseaux coopératifs autonomes et pérennes dans des pays où les particuliers n'ont pas toujours accès aux structures bancaires existantes.

Son objectif est de donner aux populations locales les moyens de prendre en main leur développement économique et social, soit en créant leurs propres réseaux de coopératives d'épargne et de crédit, soit en assistant techniquement des organisations mutualistes existantes.

La démarche du CICM est calquée sur les principes fondateurs du Crédit Mutuel : la responsabilité des sociétaires, le bénévolat des administrateurs et la territorialité de la zone d'activité des Caisses qui privilégient un service de proximité. Dans un contexte politique et économique parfois instable, les réseaux du CICM donnent la possibilité à des hommes et des femmes de sécuriser leur capital, de se constituer une épargne de prévoyance et de financer leurs projets

Grâce au microcrédit et aux services bancaires proposés, ces réseaux de coopératives contribuent à irriguer en profondeur les économies locales : ils participent à la création du lien social et à la sédentarisation des populations. L'action du CICM est financée par les Fédérations avec l'appui de bailleurs de fonds extérieurs.

LE CRÉDIT MUTUEL DU SÉNÉGAL, PREMIER RÉSEAU AUTONOME

En 2008, les quelque 340 000 sociétaires du Crédit Mutuel du Sénégal ont décidé d'évoluer sans l'appui du CICM. Les 106 Caisses du CMS et leurs 540 salariés fonctionnent désormais de façon totalement indépendante. Le Crédit Mutuel se réjouit de cette évolution : l'indépendance des organes politiques et techniques est bien l'aboutissement du projet originel du CICM.

DE NOUVEAUX OUTILS COMMUNS AU SERVICE DES RÉSEAUX

En 2009 sera ainsi lancé le nouveau système d'information des réseaux du CICM permettant la gestion centralisée de leurs opérations avant d'ouvrir la voie à la mise en place d'un outil informatique de contrôle de gestion en temps réel.

L'année verra aussi le lancement du projet Afric@rte dans les Mucodec : dans un premier temps, la carte remplacera le livret papier et servira de véhicule d'identification des sociétaires qui se présenteront au guichet. Elle s'inscrira ensuite dans un projet de long terme de mise à disposition d'automates dans les Caisses pour faciliter et améliorer l'accès aux services bancaires.

LE CICM INTERVIENT DANS SIX PAYS D'AFRIQUE ET D'ASIE :

- la **République Centrafricaine** avec le *Crédit Mutuel de Centrafrique*,
- le **Cameroun** avec la *Mutuelle de développement et d'investissement du Cameroun (MdiC)*
- le **Congo** avec les *Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (Mucodec)*,
- le **Niger** avec le *Crédit Mutuel du Niger (CMN)*,
- les **Philippines** avec *Mutual saving and credit cooperative of Philippines (MscCP)*,
- le **Cambodge** avec *Crédit Mutuel savings and credit network (CMsc)*.

LES RÉSEAUX DU CICM EN 2008

86 Caisses locales
557 salariés
570 000 sociétaires actifs
588 élus
190 millions € d'encours de dépôts
40 millions € d'encours de crédits

La banque du lien social

Héritier des pionniers sociaux des XIX^e et XX^e siècles, le Crédit Mutuel a été une des premières banques à proposer une réponse d'abord économique aux problèmes de marginalisation. Cet engagement volontariste pour la bancarisation des publics habituellement écartés du système bancaire classique est conduit à travers le développement des microcrédits sociaux et professionnels, en lien étroit avec le monde associatif.

Microcrédit social

Le Crédit Mutuel accompagne les populations les plus précaires en accordant des microcrédits dans le cadre de partenariats.

70 expérimentations sont lancées ou en cours sur l'ensemble du territoire français par une convention de partenariat régionale ou locale avec un réseau associatif d'aide à l'insertion : le Secours Catholique, le Coorace, l'Unhaj (Union nationale pour l'habitat des jeunes), les Udaf et de nombreux réseaux impliqués dans l'accompagnement des familles tels que l'Admr, Familles Rurales, Emmaüs, les Restos du Cœur, certaines Régies de quartier, les missions locales, les centres communaux d'action sociale et les associations locales d'insertion.

L'objectif est de construire une démarche commune d'accompagnement des personnes en difficulté qui souhaitent concrétiser un projet leur permettant de trouver un emploi. Le Crédit Mutuel, en leur ouvrant un compte et des crédits garantis en partie par le Fonds de Cohésion sociale, leur permet de se réinsérer dans le circuit bancaire et de redevenir des clients comme les autres.

Le Crédit Mutuel prend à sa charge 50 % du risque sur ces crédits.

Le Fonds de cohésion sociale (voire pour partie le Secours Catholique pour son propre réseau) complète la couverture du risque par convention signée en janvier 2006 avec la Caisse des Dépôts et Consignations.

Les crédits attribués - de 500 à 3 000 € - sont destinés à des personnes démunies de chèque, ayant peu ou pas accès au crédit, en situation d'emploi précaire ou vivant de ressources de redistribution (minima sociaux), mais engagées sur la voie d'une réinsertion économique.

Microcrédit professionnel

Le groupe a financé, en 2008, 145 millions d'euros de prêts au travers des trois réseaux : Adie, France Active et France Initiative.

Partenaire depuis l'origine de l'Association pour le droit à l'initiative économique, organisme fondateur du microcrédit en France, le Crédit Mutuel a financé 10 % des prêts de l'Adie en 2008 : une production de 3,6 millions représentant près de 1 500 dossiers de crédit d'un montant moyen de 2 700 €.



Il accompagne depuis plus de 20 ans France Initiative, 1^{er} réseau associatif au service du développement économique local avec un taux de pénétration de 15 % des créations bancarisées. Impliqué dans plus de 60 % de ses plates-formes d'initiative locale, présent au sein du collège « entreprises » de France Initiative, le groupe a accordé près de 132 millions de prêts en 2008, soit plus de 20 % du total des financements.

Le Crédit Mutuel est aussi impliqué dans les instances du réseau France Active, qui soutient par son aide et ses financements toute initiative d'insertion par l'économique. Présent dans la moitié de ses comités d'engagement, il a contribué en 2008 pour 23 % du montant des garanties accordées, représentant un montant de 10 millions d'euros.

SOCIÉTAIRES EN DIFFICULTÉ : UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

Le Crédit Mutuel traduit la solidarité en actes. Plusieurs dispositifs - dont la liste suivante n'est pas exhaustive - sont mis en œuvre à l'initiative des Fédérations régionales. Ils sont, au quotidien, l'expression de l'engagement social du groupe au service des sociétaires les plus fragiles.

Depuis 1986, l'**Association de gestion des fonds d'entraide du Crédit Mutuel de Bretagne (CMB)** soutient les sociétaires qui ont des difficultés à rembourser leurs échéances en raison de facteurs imprévisibles. L'association prend en charge un maximum de 75 % de l'échéance du prêt sur douze mois consécutifs maximum. Le montant de l'aide peut atteindre 16 000 € par emprunteur ou par foyer.

Opérationnelle depuis 2006 à Lille, la **Caisse solidaire du Crédit Mutuel Nord Europe** a pour vocation de réinsérer dans le système bancaire ceux qui en sont exclus et d'offrir un service financier minimum aux personnes disposant de faibles ressources ou rencontrant des difficultés temporaires liées à leur statut professionnel, à leur état de santé ou à un accident de la vie. Elle accorde des microcrédits de 500 à 2 000 €, remboursables sur une durée de 6 à 24 mois, aux conditions de taux du marché et peut financer, dans certains cas, l'accession à la propriété de logements sociaux.

Cette Caisse agit en partenariat avec de nombreuses structures d'accompagnement dont certaines sont parties prenantes au sein de son Conseil d'administration.

Fin 2007, le Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie a mis en place **Crédit Mutuel Solidaire**, à la fois fonds social et Caisse de microcrédit solidaire. L'objectif premier est d'accompagner les sociétaires en difficulté ayant un projet de rétablissement personnel, à travers une prise en charge par les associations ou institutions spécialisées dont CMS est partenaire.

CMS fonctionne en étroite relation avec les Caisses locales, chargées d'identifier les associations susceptibles d'être partenaires et d'entretenir, avec l'aide de CMS, la relation avec ces partenaires. Les crédits de 500 à 4 000 € sur 6 à 48 mois donnent lieu à des remboursements ne dépassant pas 100 € mensuels.

Avec Créavenir Budget, la Fédération de Nantes a mis en place début 2008 un dispositif spécifique pour accompagner ses sociétaires en difficulté. Cette association s'inscrit dans le dispositif de solidarité du microcrédit personnel du groupe et s'adresse exclusivement aux sociétaires. Objectif : accompagner des sociétaires en difficulté financière dans la gestion de leur budget et dans certaines démarches administratives. Sans se substituer aux services sociaux, le Groupe marque ainsi sa volonté de rechercher des solutions en associant à la réflexion administrateurs et salariés. Créavenir Budget s'appuie sur deux administrateurs bénévoles par secteur, avec un salarié référent par circonscription territoriale. Le pilotage de l'ensemble est confié à l'équipe de l'Aes (Aide économique et sociale).



BANQUIER SOLIDAIRE

Avec le Livret d'épargne pour les autres (Lea) et Crédit Mutuel France Emploi, le Crédit Mutuel participe au développement de l'épargne solidaire à travers deux produits labélisés Finansol.*

Lancé en 2006, le Lea fonctionne comme un livret bancaire classique assorti d'un mécanisme de partage des revenus. L'épargnant verse sous forme de don 50, 75 ou 100 % des intérêts générés par le livret à une ou plusieurs associations œuvrant pour la solidarité en France ou à l'étranger.

Le fond commun de placement (Fcp) Crédit Mutuel France Emploi permet de verser la moitié des intérêts générés à l'association France Active. Cette association utilise ces sommes pour délivrer des prêts à des chômeurs créateurs d'entreprise ou encore injecter des fonds stables dans les entreprises solidaires (entreprises d'insertion, entreprises intermédiaires et services à la personne).

* Cette association professionnelle, dont le Crédit Mutuel est l'un des membres fondateurs, fédère les organisations de finance solidaire. Elle vise à promouvoir et valoriser le principe de solidarité dans l'épargne et la finance, à développer la collecte d'épargne solidaire et l'emploi d'investissements solidaires ainsi qu'à garantir la solidarité et la transparence des placements financiers labélisés.

Les résultats du groupe en 2008

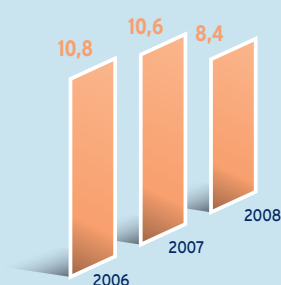


La crise financière et économique a affecté les résultats du groupe Crédit Mutuel autant qu'elle a confirmé sa réactivité et montré sa solidité.

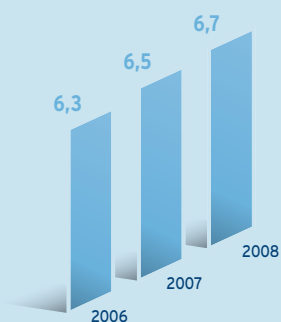
Le résultat net part du groupe Crédit Mutuel, avec sa filiale le CIC, affiche un solde positif de 440 millions d'euros, après 2 730 millions en 2007.



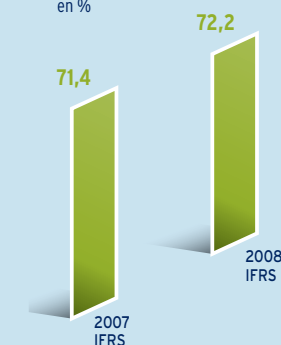
PNB (IFRS)
en milliards d'euros



Frais généraux (IFRS)
en milliards d'euros



**Coefficient d'exploitation/
banque de détail**
en %



Dans cet environnement bouleversé, le groupe s'est renforcé dans son cœur de métier, la banque de détail, a développé son réseau et gagné des parts de marché. Il a engagé une nouvelle étape stratégique avec l'acquisition de Citibank Allemagne et de Cofidis.

Sa solidité financière demeure intacte : avec un ratio Tier one de 9,8 %, le groupe Crédit Mutuel affiche l'une des meilleures solvabilités de la place et se place toujours parmi les établissements bancaires les mieux notés de la zone euro.

Activité soutenue du réseau, forte collecte d'épargne et soutien constant à tous les acteurs de l'économie : l'exercice 2008 atteste une nouvelle fois de la vitalité du développement du groupe Crédit Mutuel, acteur majeur du paysage bancaire avec 15 % de part de marché.

Une bonne résistance dans une année atypique

A l'instar de nombreux établissements de crédit, en France comme à l'étranger, le groupe a subi les dégâts collatéraux de la crise venue des Etats-Unis et de la crise de confiance qui en a découlé.

Le **produit net bancaire** s'établit à 8 424 millions (- 20,3 %). Cette baisse est imputable en grande partie au secteur "banque grandes entreprises/banque d'investissement" qui a été le plus touché par la crise (- 64 millions après 1 234 millions en 2007), notamment en raison de la dévalorisation des portefeuilles d'instruments financiers.

Le PNB du secteur "banque de détail" s'est accru de 1,9 % à 7 485 millions, ce qui confirme la bonne vitalité du cœur de métier du groupe qui représente 83 % du PNB global.

L'évolution défavorable des marchés a également pesé sur le secteur "assurances" dont le PNB, à 995 millions, baisse de 31,1 %. Ce secteur génère toutefois 11 % du PNB global.

Le secteur "gestion d'actifs/banque privée" est en léger retrait (- 3,3 % à 549 millions).

Chiffres-clés 2008

Au 31 décembre* en millions d'€	2007 IFRS	2008 IFRS	2008/2007
Total du bilan	553 302	581 709	5,1 %
Capitaux propres	26 864	25 036	-6,8 %
dont part du groupe	26 442	24 676	-6,7 %
Encours d'épargne	482 342	478 083	-0,9 %
dont			
dépôts	171 602	197 219	14,9 %
			hors Citibank 9,5 %
. épargne financière bancaire	230 545	199 712	-13,4 %
. épargne financière assurance	80 195	81 153	1,2 %
Encours de crédits	258 619	295 497	14,3 %
			hors Citibank 9,7 %
Produit net bancaire	10 568	8 424	-20,3 %
Frais généraux	6 511	6 677	2,5 %
Résultat brut d'exploitation	4 057	1 747	-56,9 %
Coût du risque	186	1 405	NS
Résultat d'exploitation	3 871	342	-91,2 %
Résultat net	2 785	442	-84,1 %
Résultat net part du groupe	2 730	440	-83,9 %

PRINCIPAUX RATIOS	2007 IFRS	2008 IFRS	2008/2007 IFRS
Coefficient d'exploitation banque de détail	71,4 %	72,2 %	0,8 point
Commissions / PNB	25,5 %	31,0 %	5,5 points
Ratio de solvabilité Tier one (Bâle II)	9,6 %	9,8 %	0,2 point

	2007	2008	avec Citibank
Points de vente	5 206	5 262	5 619
Clients (en millions)	15,0	15,3	18,7
Effectifs	59 455	60 075	65 545

*Les éléments du bilan de Citibank Allemagne sont pris à 100 %. En revanche, l'impact sur les résultats n'est retenu que depuis la date d'acquisition (du 5 au 31 décembre).

Les **frais généraux** à 6 677 millions enregistrent une croissance modérée de 2,5 %, inférieure à celle de 2007 et malgré un effectif en progression de 1 % (hors Citibank* et Banco Popular) et la poursuite de l'investissement dans le maillage du réseau.

Le **résultat brut d'exploitation** (RBE) s'établit à 1 747 millions (- 56,9 %).

Le **coût du risque** passe de 186 à 1 405 millions, traduisant les premiers effets de la crise économique et les dossiers exceptionnels de 2008 dont principalement Lehman Brothers. Hors ces événements exceptionnels, il se serait accru de 499 millions à 685 millions.

Une activité dynamique et des gains de part de marché

La dynamique commerciale ne s'est pas démentie. La performance des réseaux Crédit Mutuel et CIC et la qualité de l'offre ont permis l'ouverture de 245 000 nouveaux comptes courants et la conquête de 350 000 clients, portant leur nombre à 15,3 millions - dont 13,7 millions de particuliers (+ 304 000) ; 56 agences ont été créées, portant le total à 5 260 guichets.

Ce développement du réseau se double d'un partage des outils entre les Groupes. Les partenariats interfédéraux se renforcent autour de Caisses interfédérales, de filiales et d'outils : le Crédit Mutuel Midi-Atlantique a adhéré à la Caisse interfédérale déjà commune aux Fédérations Centre Est Europe, Ile-de-France, Sud-Est et Savoie-Mont Blanc ; un protocole d'accord a été signé entre ces 5 Fédérations et les Groupes de Marseille et Valence ; la construction opérationnelle de CM-CIC Services pour les prestations de logistique et de production s'élargit.

Ces évolutions permettent d'améliorer la compétitivité et la qualité des produits et services offerts, de maîtriser les coûts et la rentabilité, de renforcer et d'optimiser les fonds propres.

Le Crédit Mutuel, avec le CIC, a gagné des parts de marché : il détient 16,9 % de part de marché en crédits bancaires (+ 0,3 point) et 12,1 % en dépôts (+ 0,6 point).

L'encours total de l'épargne s'élève à 478,1 milliards (- 0,9 %).

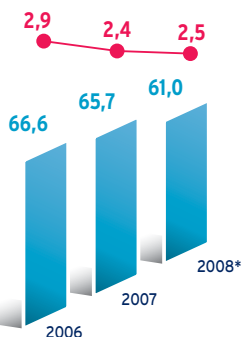
L'activité est restée soutenue sur les dépôts bancaires, entraînant une hausse de 14,9 % de leur encours à 197,2 milliards mais la crise financière a pesé sur l'épargne financière bancaire (- 13,4 % à 199,7 milliards) et sur l'assurance-vie. L'encours s'établit à 81,2 milliards, (+ 1,2 %).

La crise et la hausse des taux réglementés ont conduit les épargnants à réorienter leurs disponibilités vers des produits d'épargne liquides et non risqués. Ainsi, la collecte des dépôts a atteint 25,6 milliards contre 15,1 milliards en 2007, portant l'encours à 197,2 milliards (+ 14,9 %). La collecte a été particulièrement soutenue sur le livret bleu, produit sur lequel elle a doublé, sur le livret ordinaire et les comptes à terme.

En crédits, l'effondrement de la demande au deuxième semestre, accéléré en fin d'année, a entraîné un recul de la production de 16,1 % à 62,6 milliards, un niveau qui reste néanmoins élevé. L'encours s'élève à 295,5 milliards, en progression de 14,3 % (+ 9,7 % hors Citibank dont l'encours s'élève à 11,8 milliards).

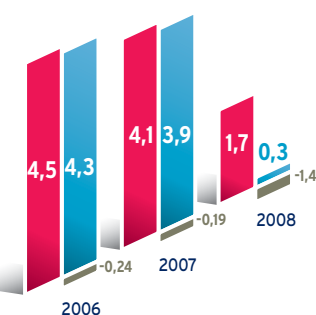
* Les éléments du bilan de Citibank Allemagne sont pris à 100 %. En revanche, l'impact sur les résultats n'est retenu que depuis la date d'acquisition (du 5 au 31 décembre).

Risques de crédits (IFRS) en %



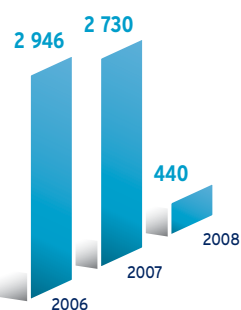
● Taux de créances dépréciées
■ Taux de couverture
*2008, hors Citibank Allemagne

Résultat d'exploitation (IFRS) en milliards d'euros

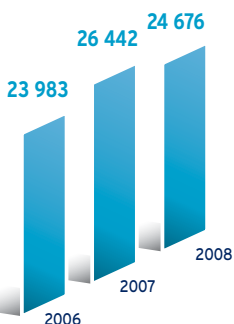


■ Résultat brut d'exploitation
■ Coût du risque
■ Résultat d'exploitation

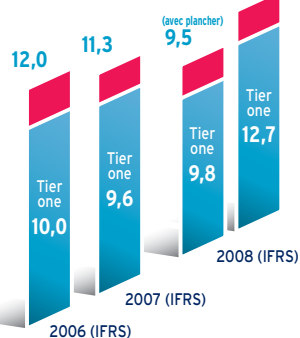
Résultat net part du groupe en millions d'euros



Capitaux propres part du groupe (IFRS) en millions d'euros



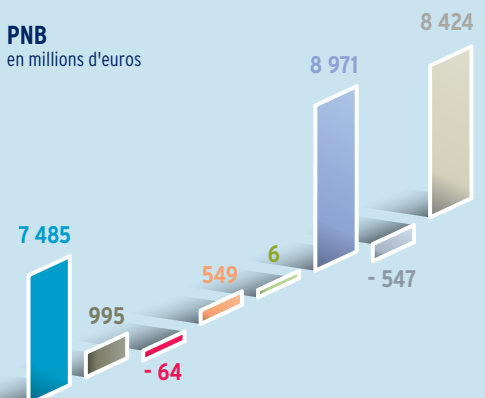
RSE dont Tier one en %



A compter de 2007, les chiffres sont calculés selon les modalités prévues par l'arrêté du 20 février 2007 ("Bâle II").

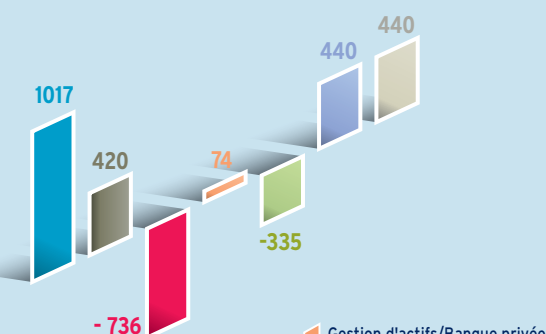
La contribution des pôles d'activité

PNB en millions d'euros



■ Banque de détail
■ Assurance
■ Banque Grandes entreprises/ Banque d'investissement
■ Gestion d'actifs/Banque privée
■ Autres
■ Total
■ Elimination réciproque
■ Consolidé

Résultat Net part du groupe en millions d'euros



■ Banque de détail
■ Assurance
■ Banque Grandes entreprises/ Banque d'investissement
■ Gestion d'actifs/Banque privée
■ Autres
■ Total
■ Consolidé



2008

*15,3 millions de clients
(hors Citibank) dont
13,7 de particuliers
+ 350 000 clients
+ 56 nouvelles agences*

*1^{er} bancassureur en
assurance-dommages*

2^e prêteur à l'habitat

*4^e acteur européen
pour le crédit à la
consommation*

*2^e place en France
pour la monétique*

CAP STRATÉGIQUE

Dix ans après le rachat du CIC, et face à une crise profonde, le groupe Crédit Mutuel a franchi en 2008 une nouvelle étape stratégique.

L'acquisition de Citibank Allemagne, un réseau spécialisé dans le crédit à la consommation leader en Allemagne, fort de plus de 300 agences et de 3,4 millions de clients, et la prise de contrôle de Cofidis, filiale de crédit à la consommation de 3 Suisses international - 11,5 millions de clients et 40 % de son activité réalisée dans neuf pays européens - lui permettent de renforcer sa présence à l'international et dans l'activité du crédit à la consommation, où il se place au 4^e rang en Europe.

Le groupe a acquis en début d'année les 18 agences et bureaux du réseau français de Banco Popular Español. Cette opération permet de renforcer le réseau dans trois régions prioritaires de développement - l'Ile-de-France, le Sud-Est et le Sud-Ouest - et sur un segment de clientèle complémentaire. Elle ouvre également sur des accords commerciaux larges avec Banco Popular Español, 3^e banque d'Espagne.

Le groupe est engagé dans de nouveaux projets de développement, notamment dans le secteur de l'assurance, avec la création en Espagne de RACC Seguros, compagnie d'assurance commune aux Assurances du Crédit Mutuel (ACM) et au Royal Automobile Club de Catalogne, ainsi qu'en informatique à travers des accords de participation en Espagne, au Maroc et en Tunisie.

Le groupe reste 2^e prêteur à l'habitat avec 20 % du marché en production. Dans un marché attentiste, celle-ci a reculé de 24,6 % à 31,6 milliards. L'encours de **crédits à l'habitat** a atteint 155,6 milliards, en hausse de 9,3 %.

L'intégration de Citibank, dont l'activité crédits est composée essentiellement de **crédits à la consommation**, entraîne une multiplication par 1,8 des encours de cette catégorie à 27,3 milliards. A périmètre constant, la baisse de la production est de 4,2 % à 9 milliards.

S'agissant des professionnels et des entreprises, les encours de crédits d'équipement et de fonctionnement se sont accrus de 12,6 % à 80,1 milliards, et de 9,3 % à 9 milliards en crédit-bail. Leur production cumulée, impactée par le gel de certains investissements, diminue toutefois de 5,8 %.

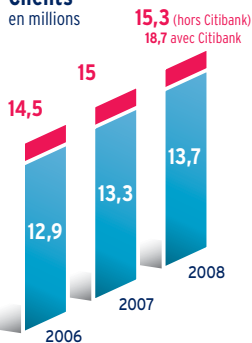
Le groupe a conforté sa place de **1^{er} bancassureur** en assurance-dommages avec des primes en progression de 6,5 % à 2,3 milliards. Il marque un recul en assurance-vie, suivant la tendance du marché, avec un chiffre d'affaires de 8 milliards (- 18,5 %).

Les filiales d'assurance génèrent un chiffre d'affaires total de 10,2 milliards (- 14 %). Elles gèrent au total 26,6 millions de contrats (+ 4,4 %), dont 22,5 millions en lard (+ 5 %) au bénéfice de 10,7 millions d'assurés (+ 6 %).

Le groupe s'impose dans des activités d'avenir comme la téléphonie mobile, nouvel axe fort de diversification.

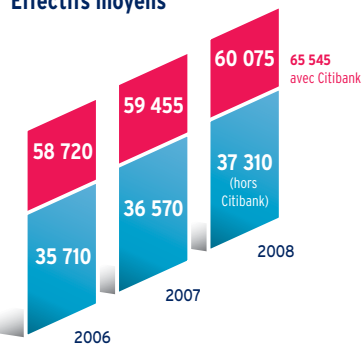
En monétique, il conforte son 2^e rang national avec 20,7 % de part de marché.

Clients en millions



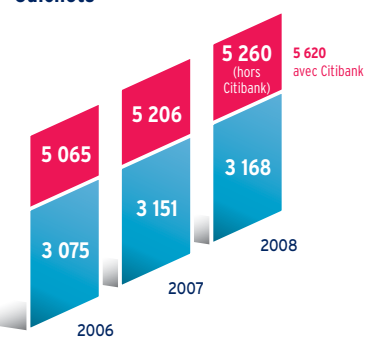
■ Clients
■ Dont particuliers

Effectifs moyens



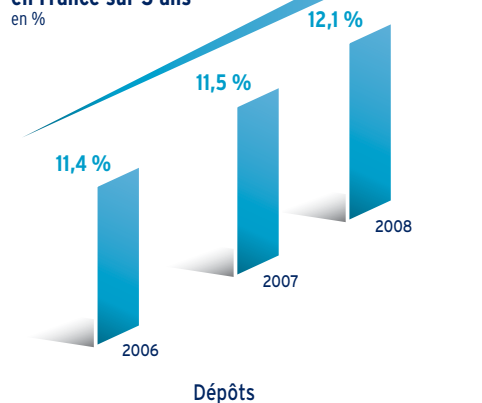
■ Effectifs
■ Dont CM

Guichets

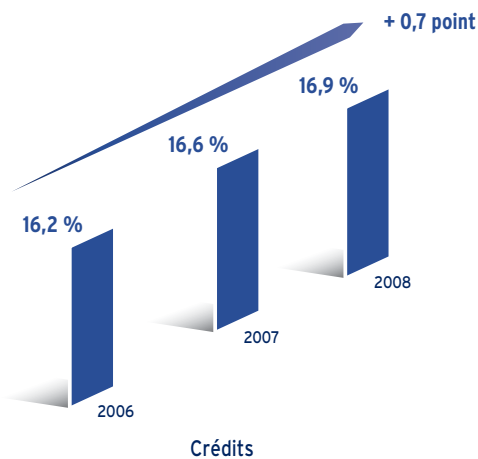


■ Guichets
■ Dont CM

Les parts de marché du groupe en France sur 3 ans

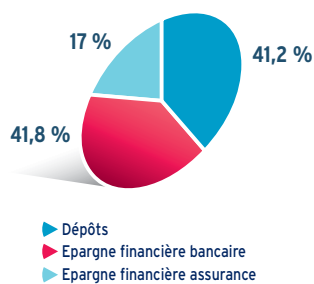


Dépôts

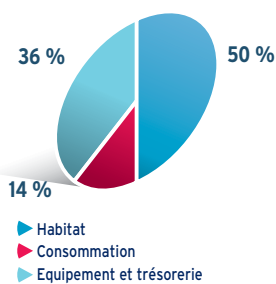


Crédits

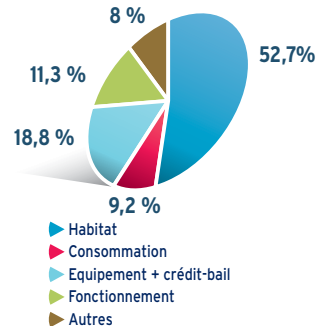
Structure de l'encours d'épargne : 478,0 milliards d'€ en 2008



Structure de la production de crédits 62,6 milliards d'€ en 2008



Structure de l'encours de crédits : 295,5 milliards d'€ en 2008



La bancassurance



Cœur de métier du groupe, la bancassurance regroupe les activités de banque de détail et d'assurance en vie et dommages.

Elle a dégagé un produit net bancaire de 8,5 milliards et un résultat net part du groupe de 1,4 milliard.

Placements et crédits, moyens de paiement et services technologiques, assurances et prévoyance, immobilier, services à la personne, gestion de patrimoine : le groupe accompagne ses clients dans tous leurs projets.





CHIFFRES CLÉS DE LA BANCASSURANCE

13,7 millions de clients
particuliers sur un total
de 15,3 millions

10,7 millions de clients
assurance et 26,6 millions
de contrats

5 262 guichets

7 558 automates

367 millions de contacts
à distance

La bancassurance

Deuxième banque de détail et premier bancassureur-dommages en France, le groupe Crédit Mutuel est une grande banque du particulier avec 13,7 millions de clients, dont près de 11 millions détiennent des produits d'assurance-vie et non-vie. C'est d'ailleurs pour mieux prendre en compte leurs besoins que le Crédit Mutuel a inventé dès 1970 la bancassurance, c'est-à-dire la vente de produits d'assurance à ses guichets. C'est dans le même esprit qu'il est devenu le leader de la télésurveillance à domicile avec 29 % du marché.

Banque de proximité, le groupe a densifié son maillage du territoire dans une logique de complémentarité des réseaux physiques et technologiques. Il a ouvert 56 guichets en 2008, surtout dans les villes moyennes et les grandes agglomérations où il est historiquement relativement moins bien implanté.

Il gère le 2^e réseau en France⁽¹⁾, avec 5 262 guichets et près de 7 600 automates. Le groupe offre ainsi un véritable service de proximité renforcé par les technologies les plus avancées de la distribution multicanaux : la banque à distance a enregistré, à elle seule, 367 millions de contacts, dont plus de 90 % par Internet. Il s'impose dans des activités d'avenir comme la téléphonie mobile, nouvel axe de développement stratégique.

(1) Hors Banque Postale

Livret bleu : progression de la collecte et toujours plus d'adeptes

Le **livret A/bleu** est proposé par tous les établissements bancaires depuis le 1^{er} janvier 2009. Mise en œuvre par les pouvoirs publics à la demande de la Commission européenne, cette réforme ne change rien à la philosophie du groupe, distributeur historique : le Crédit Mutuel continue à promouvoir ce produit d'épargne populaire, premier jalon sur le parcours d'épargne des particuliers.

Cette généralisation du livret ne modifie pas non plus le produit qui garde toutes ses caractéristiques : ses détenteurs, particuliers ou associations, restent libres de le gérer comme un produit d'épargne pure ou comme un quasi compte à vue permettant un certain nombre d'opérations courantes qui facilitent la gestion du budget, notamment pour les plus modestes. Le livret reste ce qu'il est : un produit de base de l'épargne populaire, disponible et sûr.

Et le Crédit Mutuel continue à le diffuser en mutualisant les coûts entre petits et gros livrets, une autre forme de solidarité.

En 2008, la collecte a doublé à 4,8 milliards, soutenue par un taux de rémunération attractif et les actions commerciales du réseau, portant l'encours à 25,3 milliards (+ 23,6 %). Le nombre de livrets gérés a poursuivi sa progression avec 6 millions de détenteurs à la fin de l'exercice, un élan que l'ouverture du marché n'a pas freiné.



CRÉDIT MUTUEL, N°1 DES BANQUES AU PODIUM DE LA RELATION CLIENT 2009

Clé du développement, la qualité et l'efficacité de la relation du Crédit Mutuel avec ses clients ont été à nouveau récompensées. Pour la deuxième année consécutive, le Crédit Mutuel est n°1 des banques au Podium de la Relation Client 2009 BearingPoint - TNS Sofres⁽²⁾. A la différence d'autres prix attribués par des jurys d'experts ou professionnels, ce Podium place le consommateur au cœur du dispositif d'évaluation et en fait le seul juge de la performance des entreprises.

(2) Enquête réalisée en avril 2009 auprès d'un échantillon de 4 000 clients et usagers de plus de 100 entreprises et organisations représentatifs de la population française dans 11 secteurs : assurance, automobile, banque, distribution spécialisée, entreprises de services, grande distribution, services publics, téléphonie fixe/fournisseurs d'accès Internet, téléphonie mobile, tourisme, transport.



CHIFFRES CLÉS DE LA BANQUE DE DÉTAIL

en millions d'euros

PNB : 7 485

RBE : 2 081

Résultat net part du groupe : 1 017

304 000 nouveaux clients

2^e prêteur à l'habitat

4^e acteur européen pour le crédit à la consommation

La 2^e banque de détail en France

Principal métier du groupe, la banque de détail regroupe l'offre du réseau des 18 Fédérations régionales du Crédit Mutuel et celui des 5 banques régionales du CIC. Elle comprend également toutes les activités spécialisées dont les produits sont commercialisés par le réseau, notamment le crédit-bail, l'affacturage, la gestion collective et l'immobilier.

A 7,5 milliards, son PNB s'est accru de 1,9 %, confirmant la vitalité d'un pôle d'activité qui représente 83 % du PNB global.

Banque au quotidien de **13,7 millions de particuliers**, le groupe a confirmé sa vitalité : il a conquis 304 000 nouveaux clients.

Avec le CIC, il détient 12,1 % du marché des dépôts et 16,9 % de celui des crédits distribués par les banques.

Le groupe a poursuivi la diversification de son offre pour répondre efficacement aux besoins des particuliers, des plus simples aux plus sophistiqués et, plus largement, aux attentes de toutes ses clientèles : les jeunes, qui constituent un de ses axes de développement prioritaires, mais aussi les associations, les agriculteurs, les professionnels et les Tpe/Pme.

Aux clients les plus fragiles, notamment ceux démunis de chéquier, le groupe Crédit Mutuel propose une offre complète pour payer et retirer de l'argent en toutes circonstances : Facil'accès au Crédit Mutuel et Service Accueil au CIC.

Deuxième prêteur à l'habitat avec 20 % du marché en production, le groupe est un acteur incontournable du financement de l'accession sociale à la propriété, notamment grâce au Prêt à 0 % (PTZ).

En 2008, les acquisitions de Citibank Deutschland, leader du crédit à la consommation en Allemagne, et de Cofidis, qui compte plus de 11,5 millions de clients en Europe, placent le groupe au 4^e rang européen du secteur.

Epargne : forte collecte des dépôts, recul de l'épargne financière

Portée par les dépôts, l'activité d'épargne a été affectée par le recul de l'épargne financière bancaire et par la stagnation de l'assurance-vie, en ligne avec le marché.

L'encours total de l'épargne s'élève à 478,1 milliards, en légère baisse (- 0,9 %).

La crise et la hausse des taux réglementés ont conduit les épargnants à réorienter leurs disponibilités vers des produits d'épargne bancaire à court terme et à taux garanti.

Les dépôts ont logiquement bénéficié de ce contexte. Ils enregistrent une croissance significative de leur encours : + 14,9 % à 197,2 milliards et une collecte de 25,6 milliards contre 15,1 milliards en 2007. Celle-ci a été particulièrement soutenue :

- sur les livrets dont l'encours est en hausse de 18,7 % à 62,8 milliards, portée principalement par les actions d'équipement et de fidélisation de la clientèle autour du livret bleu et des placements associés (livrets Fidélité, comptes à terme...);
- sur les dépôts négociés dont l'encours progresse de 28,7 % à 49,6 milliards, dopé par les comptes à terme.

L'épargne-logement, notamment le Pel qui n'a pas bénéficié des hausses successives des taux réglementés, intensifie son repli avec un encours en baisse de 6,1 % à 26,3 milliards. Le maintien du taux du Pel dans un contexte de baisse des taux sur les livrets réglementés devrait le repositionner plus favorablement.

La crise financière et la tourmente des marchés ont entraîné le recul de l'épargne financière bancaire dont tous les compartiments (conservation de titres ou gestion collective) sont touchés : l'encours revient à 199,7 milliards, en recul de 13,4 %.

L'assurance-vie a pâti des arbitrages financiers de la clientèle et des réseaux au bénéfice de l'épargne bilan. Malgré une collecte en baisse de 18,5 % à 8 milliards, l'encours s'est établi en légère progression à 81,2 milliards (+ 1,2 %).



RELEVÉ ANNUEL DES FRAIS BANCAIRES : TOUJOURS PLUS DE CLARTÉ

Conformément à la loi en vigueur pour l'ensemble des établissements bancaires, les clients reçoivent désormais chaque année un récapitulatif des frais des produits et services bancaires liés au fonctionnement de leurs comptes courants.

Ce document leur permet d'avoir une vision globale des frais prélevés au cours de l'année passée. Il s'inscrit dans la continuité de la démarche de transparence et de clarté mise en œuvre depuis plusieurs années par le Crédit Mutuel : pour des conseils pratiques et clairs et une meilleure accessibilité de tous à l'information.

Le relevé annuel des frais a ainsi été une nouvelle occasion pour le réseau d'aller à la rencontre des sociétaires et clients afin de leur permettre d'optimiser l'utilisation de la banque : adapter leur consommation bancaire et les coûts afférents aux besoins et services qu'ils souhaitent réellement.

Cette démarche pédagogique a été particulièrement bien accueillie par la clientèle.

La grande banque des particuliers

Pour satisfaire toujours mieux ses clients et sociétaires, le groupe Crédit Mutuel anticipe leurs besoins par une offre de produits et services de bancassurance adaptée et particulièrement innovante.

C'est dans cet esprit qu'il a renforcé son offre de financements favorisant les économies d'énergie et la mise en œuvre d'énergies renouvelables, et distribue depuis le printemps 2009 l'Eco-prêt à taux zéro. Engagement du Grenelle de l'environnement, ce dispositif s'adresse aux particuliers occupants ou bailleurs de tout logement achevé avant le 1^{er} janvier 1990 occupé à titre de résidence principale, comme pour les travaux réalisés en copropriété.

De la même façon, la qualité et la performance des nouveaux services technologiques proposés dans le cadre de la banque à distance, de la télésurveillance à domicile, de l'offre monétique ou de la téléphonie mobile, pleinement inscrite dans la logique de diversification des activités initiées depuis quelques années, donnent au groupe Crédit Mutuel une réelle longueur d'avance dans ce domaine.

Les services à la personne sont intégrés à l'offre : le groupe est émetteur du chèque emploi service universel (CESU) en partenariat avec Chèque Domicile, 1^{er} acteur du dispositif, permettant aux particuliers un accès plus abordable aux services à domicile et offrent aux entreprises un nouveau support pour leur politique sociale.

Son offre Tranquil'ADOM, service de mise en relation avec des prestataires de services à domicile, est incluse dans Eurocompte Confort et Sérénité ainsi que dans les assurances habitation des Assurances du Crédit Mutuel, disponible sur simple coup de téléphone ou directement en ligne exclusivement via CyberMUT.



LE GROUPE S'ENGAGE POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La convention de partenariat signée en avril 2008 entre le groupe et EDF ENR propose une solution de financement adaptée pour l'installation d'équipements photovoltaïques producteurs d'électricité chez les particuliers.

Objectif : faciliter le développement des énergies renouvelables en France.

Les particuliers qui ont un projet de construction de maison individuelle peuvent bénéficier d'un prêt pouvant aller jusqu'à 20 ans à des conditions avantageuses. La solution proposée dans les Caisses du Crédit Mutuel concernées* et toutes les agences du CIC s'intègre dans la gamme d'offres photovoltaïques développée par Bleu Ciel d'EDF.

Cette nouvelle offre constitue, aux côtés du Prêt de Développement durable du CIC et de l'offre Crédinergie du Crédit Mutuel, un vecteur de différenciation supplémentaire.

* Fédérations du Crédit Mutuel Centre Est Europe, Savoie-Mont Blanc, Ile-de-France, Sud-Est et Loire-Atlantique et Centre-Ouest.

Financement de l'habitat : un acteur majeur

2^e prêteur à l'habitat

La chute de la demande, accélérée en fin d'année sous l'effet combiné de la crise de confiance et des reports d'investissement, a entraîné un recul de la production de crédits au logement pour tous les établissements bancaires.

Malgré une production en repli de 24,6 % à 31,6 milliards d'euros, le groupe reste 2^e prêteur à l'habitat avec 20 % du marché. L'encours de crédits au logement atteint 155,6 milliards, en hausse de 9,3 %.

Le groupe est aussi un acteur essentiel du financement de l'accession sociale à la propriété et de la distribution du Nouveau prêt à 0 % avec 20 % du marché.

Accession sociale à la propriété : un partenaire actif

Le Crédit Mutuel a des liens anciens avec les organismes du 1 % logement, acteur traditionnel du logement locatif pour les personnes de revenus modestes et désormais acteurs importants de l'accession à la propriété.

Il s'est engagé dans le montage de programmes dissociant l'acquisition du foncier et du bâti. Avec de grands collecteurs du 1 % logement, il s'attache à proposer des financements associant l'effort des collectivités territoriales (aides complémentaires au PTZ majoré, TVA réduite à 5,5 % et portage du coût du terrain par les Comités interprofessionnels du logement (Cil) grâce au Pass-Foncier).

En 2009, son activité bénéficie des mesures de relance du neuf (doublement du PTZ depuis le 15 janvier, déploiement progressif du dispositif réglementaire et fiscal permettant d'utiliser le Pass foncier dans les logements collectifs).

Opérateur actif dans plusieurs régions, le Crédit Mutuel déploie ses activités sous diverses formes :

- il est présent au capital d'une quarantaine d'Entreprises sociales de l'habitat (Esh) auxquelles il peut proposer des prêts locatifs intermédiaires (Pls, Psla et Pli). Il apporte aussi son savoir-faire en matière de vente HLM à travers les prêts d'accession sociale ;
- il est un partenaire privilégié des coopératives HLM pour les programmes de construction de logements en accession à la propriété (en location-accession, prêts à taux zéro...) ;
- il élargit sa présence en direct, via des accords de partenariat, auprès des Offices HLM (Opac et Ophlm) gestionnaires de la moitié du parc des logements sociaux en France et qui ont également des projets pour les zones prioritaires de la politique de la Ville.

Partenaire historique de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah), le groupe a ainsi pour ambition de développer sa présence auprès des opérateurs du logement social dans les zones urbaines sensibles objets des programmes de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru).



PTZ MAJORÉ : LE GROUPE ACTIF DANS LES ZONES TENDUES

Favorable à une plus grande territorialisation des aides, le groupe a été le premier à mobiliser son ingénierie de PTZ majoré dans les zones les plus tendues. En 2008, il a produit 40 % des Prêts-Logements 92 (département des Hauts-de-Seine) et plus d'un quart des prêts Paris-Logement 0 %.

MÉDIATION : PLUS DE 1 700 AVIS RENDUS EN 2008

Née de la loi Murcef, la médiation bancaire a pris toute sa place dans la relation avec la clientèle. Son champ d'application qui portait sur le fonctionnement des comptes de dépôt des particuliers a été élargi depuis janvier 2008 aux litiges relatifs aux instruments financiers, aux produits d'épargne, aux opérations de crédit et aux services d'investissement, pour autant qu'ils concernent l'exécution des contrats et non leur négociation.

Le médiateur du groupe Crédit Mutuel a reçu 2 810 demandes en 2008, en augmentation de 11,6 % par rapport à 2007, dont plus de la moitié (62 %) relève effectivement de sa compétence. 79 % des dossiers ont fait l'objet d'une réponse dans un délai d'un mois.

Le médiateur a émis 1 753 avis, dont 56 % ont donné lieu à une conclusion favorable au client, partiellement ou totalement.

Bien que n'ayant pas force contraignante pour le réseau, la position adoptée par le médiateur a constamment été suivie par les Fédérations du Crédit Mutuel et les banques régionales du CIC.

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT : UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

L'Union nationale du Crédit Mutuel Enseignant (UNCME) compte désormais plus de 40 Caisses réparties sur tout le territoire national.*

Elles offrent au personnel de l'Education nationale, de la Recherche, de la Jeunesse et des Sports et de la Culture un service alliant clarté des conditions, qualité des produits et éthique mutualiste.

Depuis 2008, les Caisses du CME ont la possibilité d'ouvrir leur sociétariat aux enseignants et personnels de l'enseignement privé sous contrat d'association avec l'État.

Offre Jeunes collègues, crédits, épargne, services bancaires et d'assurance : le CME défend les valeurs mutualistes qui font son succès auprès de ses sociétaires.

* www.cmutuel.com

La banque de près de 4 millions de jeunes

Le groupe Crédit Mutuel a conforté le développement de son offre à destination des moins de 26 ans, près d'un quart de sa clientèle.

Apprentissage de la banque au quotidien, incitation à l'épargne dès le plus jeune âge et accompagnement progressif vers l'indépendance : ces axes guident son offre bancaire à destination d'un public au centre de sa stratégie de développement, avec les labels Pop Corn et VIP.

➔ **Pop Corn** couvre l'offre de la naissance à 11 ans : livret bleu, épargne assurance, organisation de dispositifs commerciaux autour de la naissance, des étrennes, des anniversaires... ;

➔ **VIP** répond aux besoins des 11-25 ans à travers trois préoccupations majeures :

- la vie quotidienne avec notamment l'Eurocompte VIP, ensemble de services essentiels pour gérer et maîtriser son budget ;

- le logement avec Clic-Clac, garantie locative proposée aux jeunes, composé d'un prêt pour le financement du dépôt de garantie, d'une caution bancaire pour le bailleur et d'une assurance habitation, ces produits pouvant être souscrits séparément ;
- les projets : prêt ordinateur, prêt « permis à 1€ » et bien sûr les prêts études adaptables, dont depuis fin 2008 le nouveau prêt étudiant Oséo garanti par l'Etat - jusqu'à 15 000 € sur une durée de 2 à 10 ans, avec une garantie publique de 70 % du capital restant dû -, particulièrement adapté aux jeunes qui ne disposent pas d'une caution parentale.

L'offre VIP est notamment relayée au travers d'une présence du Crédit Mutuel dans des supports pédagogiques remis aux collégiens, lycéens et étudiants tout au long de leur parcours et à certains moments clés de leur orientation.

Le CIC propose, en plus de l'offre jeune **Parcours J**, l'offre **Starts Jeunes Actifs** avec, notamment, tous les services de la banque au quotidien à demi-tarif.

En complément de ces produits dédiés, le groupe dispose d'une offre inter-génération à travers des produits d'épargne spécifiques souscrits par les parents ou les grands-parents à leur nom ou directement à celui de l'enfant.



LA BANQUE DE LA MUSIQUE

Donner la parole à nos clients, c'est la base de notre relation. Donner le LA à leur musique, c'est aussi une façon de les remercier de leur confiance.

Le Crédit Mutuel donne ainsi le LA aux plus grands rendez-vous musicaux de la télévision et de la radio : les NRJ Music Awards sur TF1 et NRJ, les Victoires de la Musique sur France 2 et France Inter, Taratata, N'oubliez pas les paroles...

Associé à Radio France depuis 2007, il est dans ce cadre partenaire des émissions et chroniques musicales de France Inter, France Info et du Mouv' ainsi que de la soirée des Talents France Bleu.

Le Crédit Mutuel est également aux côtés du public lors de grands rendez-vous musicaux tels que les concerts NRJ, le Printemps de Bourges, les Francofolies de La Rochelle, la Fête de la Musique. Sans oublier la multitude d'événements relayés au niveau régional.

Parce qu'il souhaite offrir au plus grand nombre l'accès à la musique vivante, le Crédit Mutuel s'est engagé dans un partenariat avec les Jeunesses Musicales de France et leurs 2 000 concerts annuels à destination des élèves du primaire et du secondaire ainsi qu'avec la Confédération Musicale de France qui rassemble près de 700 000 musiciens dans 6 000 écoles de musique, orchestres et chorales.

Depuis 2008, le Crédit Mutuel fait également entendre sa voix sur Internet en proposant notamment aux jeunes internautes 2 radios entièrement numériques, diffusées via Goomradio : Pop Corn radio pour les 8-12 ans et VIP radio pour les 12-18 ans.

A travers la musique, le Crédit Mutuel se mobilise aussi pour les enfants malades, en soutenant le festival Tout le monde chante contre le cancer.

Le soutien aux jeunes artistes est également conduit par le CIC, partenaire depuis 2003 des Victoires de la Musique Classique. Cette manifestation qui permet aux jeunes virtuoses d'accéder à la notoriété contribue, à Paris comme en régions, à promouvoir la musique classique auprès d'un public toujours plus large.

Fédérer les énergies, accorder de l'attention, porter les talents et les projets individuels, autant de valeurs qui se retrouvent dans la musique et légitiment l'engagement du groupe sur ce territoire d'expression.

COUP DE POUCE AUX JEUNES TALENTS AVEC LE CERCLE PASSEPORT TÉLÉCOMS

Le Crédit Mutuel est partenaire depuis 2007 du Cercle Passeport Télécoms qui permet aux jeunes boursiers des zones urbaines sensibles d'intégrer des écoles d'ingénieurs ou de commerce en levant toute discrimination financière.

Le Crédit Mutuel s'engage à leur proposer un

*prêt
études sans
caution parentale,
avec un remboursement
qui peut être différé jusqu'à la
fin de leurs études. Il anime par
ailleurs, aux côtés du Cercle et au
sein des établissements concernés,
des ateliers pédagogiques sur la
gestion du budget.*

Ce partenariat pour l'égalité des chances répond à l'ambition du Crédit Mutuel d'être la banque des jeunes talents dans les territoires d'avenir de la politique de la Ville, par une aide concrète à l'insertion professionnelle de haut niveau.

Le Cercle Passeport Télécoms a été distingué au Palmarès 2009 des 26^{es} Oscars Admical du mécénat d'entreprise.





LE CRÉDIT MUTUEL LANCE ASSOCIATHÈQUE !

Site grand public d'informations et de services, associathèque a été lancé le 1^{er} septembre 2009. Son ambition est d'asseoir la position du Crédit Mutuel sur le marché des associations.

Pour accompagner au quotidien bénévoles, dirigeants et futurs créateurs d'associations, associathèque propose à la fois **un univers d'informations à consulter** (actualité juridique et fiscale, comptable, sociale et événementielle, guides pratiques, fiches et modèles à télécharger, lettres Partenaire Associations, newsletters...) et **de nombreux services en ligne** pour gérer et promouvoir son association (annuaire, profil de l'association, petites annonces, conseil juridique et fiscal en partenariat avec un cabinet d'avocats, envoi d'informations à sa Caisse locale...).

Enrichi et mis à jour par l'apport d'expertise de nos partenaires*, associathèque est un service gratuit dont la partie privée est réservée aux associations clientes ayant souscrit un contrat de banque à distance ou un Eurocompte (selon les modalités en régions). Une partie des contenus est ouverte au grand public, comme le guide « Créer son association ».

Au-delà de la démarche d'accompagnement des structures associatives, associathèque se positionne comme un outil de conquête, de fidélisation et d'image.

Rendez-vous sur
<http://www.associatheque.fr>

* les Editions Juris Associations (société des Editions Dalloz), In Extenso, cabinet d'expertise comptable membre de Deloitte et Service 1901, cabinet d'expertise auprès du secteur associatif.

La 1^{re} banque des associations

Avec près de 400 000 associations clientes, le groupe Crédit Mutuel est le partenaire actif de plus d'une association sur trois et d'un comité d'entreprise sur deux. Il accompagne les besoins de ce secteur qui joue un rôle fondamental dans le renforcement du lien social et la mise en place de solidarités nouvelles.

Une offre bancaire spécifique

Fin 2008, le groupe gérât 11,6 milliards d'encours d'épargne et 1,7 milliard d'encours de crédits au secteur à but non lucratif.

Une offre bancaire spécifique, des outils d'accompagnement des bénévoles, une présence continue auprès des familles et des fédérations associatives aux niveaux local, régional et national contribuent à faire du Crédit Mutuel l'interlocuteur privilégié des associations.

Cette proximité, portée tant par les valeurs du groupe que par son professionnalisme, crée la confiance : le programme d'enquêtes du laboratoire CNRS-Matisse, réalisé en 2005 et enrichi chaque année de nouveaux travaux, classe le groupe 1^{re} banque des moyennes et grandes associations : 1 sur 3 lui font confiance.

Le Crédit Mutuel gère 22 % du total des budgets associatifs ; il est le premier partenaire bancaire en nombre d'associations clientes dans les secteurs de la santé, de l'action sociale, de l'éducation/formation/insertion et de l'action humanitaire ; la 2^e banque des associations sportives, culturelles, de la défense des droits et des causes, de l'économie et du développement local et des associations militantes.

Des appuis renouvelés

En 2009, le Crédit Mutuel a renouvelé son partenariat national avec **Familles rurales**.

Ce partenariat comprend, pour la 5^e année consécutive, les **Trophées J.Pass** à travers lesquels le groupe apporte son soutien financier à des projets d'ordre humanitaire, environnemental, social ou solidaire portés par des jeunes de 12 à 25 ans.

Présent aux côtés du **Réseau national des juniors associations (Rnja)** depuis sa création en 1998, le Crédit Mutuel poursuit son engagement auprès de cette structure qui permet aux moins de 18 ans de s'organiser et de réaliser leurs projets en découvrant la dynamique associative. Près de 800 Juniors Associations regroupant 8 000 mineurs porteurs de projets étaient en activité lors de l'année scolaire 2007/2008.

Partenaire bancaire privilégié du Rnja, le Crédit Mutuel contribue également au financement des guides proposés par le Réseau ainsi qu'à une étude réalisée en 2008 sur l'incidence d'un passage dans la vie associative sur le parcours des jeunes.

Partenaire depuis plus de 10 ans du **Coorace**, le Crédit Mutuel a renouvelé son partenariat avec cette Fédération nationale de l'économie sociale et solidaire. Le Coorace a pour objectif d'intégrer les personnes momentanément à l'écart du marché du travail et de participer au développement de l'emploi sur l'ensemble du territoire. Il accompagne notamment ses 450 adhérents dans la mise en œuvre de démarches de certification qualité (Cedre, Afnor

Services), renforçant leur professionnalisme et leur capacité à créer des emplois et à produire des biens et services de qualité.

Le Crédit Mutuel finance le 1^{er} prix de l'Innovation 2009 qui vise à valoriser et soutenir l'ingéniosité et la capacité d'entreprendre des adhérents du Coorace. Ce prix distingue la meilleure initiative innovante en matière d'insertion.

UNE BANQUE ENGAGÉE

Enfance, jeunes, personnes âgées, aide à l'insertion, le Crédit Mutuel soutient dans le cadre de conventions pluriannuelles de nombreux réseaux, dont :

- **I'Unhaj** - Union nationale pour l'habitat des jeunes (anciens « Foyers de jeunes travailleurs »). Le groupe apporte son soutien financier à la diffusion sur tout le territoire des supports et outils de communication permettant une meilleure visibilité de ses actions, notamment de son programme de développement visant à construire 10 500 nouveaux logements et à en réhabiliter 3 500 ;
- **I'AD-PA (ex-Adepa)**, Association des Directeurs au service des Personnes Agées. Le Crédit Mutuel apporte son soutien financier sur trois ans à la communication, à l'organisation d'événements et au développement des relations entre les établissements pour personnes âgées, ceux de services à domicile et les familles ;
- **la Fédération nationale des jardins familiaux** qui exerce son activité dans le domaine de la protection de la nature, de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie et en faveur du développement durable. Le Crédit Mutuel contribue au développement de la vie associative de la Fnjf sur la base de valeurs partagées ;
- **l'association Ashoka**, association de soutien à l'entrepreneuriat social. Le Crédit Mutuel apporte une contribution financière au concours Impact. Sélectionnés sur trois critères - pertinence de l'impact social, faisabilité de la stratégie de développement et créativité dans la mobilisation des ressources -, les finalistes ont été primés lors du Salon des Entrepreneurs, en février 2009 à Paris ;
- **la Fédération sportive et culturelle de France** : présente dans 74 départements, elle rassemble plus de 3 700 associations et sections d'associations, 500 000 membres dont 50 % ont moins de 17 ans et 40 000 responsables bénévoles ;
- **I'Uniopss** (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux) : membre du Club des partenaires, le Crédit Mutuel apporte son soutien financier à plusieurs projets et est fortement représenté au Congrès et aux Assises nationales.





La 2^e banque des Pme

Le groupe Crédit Mutuel accompagne sur le terrain tous ceux qui font l'économie régionale : professionnels, Tpe et Pme. Il est la 2^e banque des Pme avec un encours de crédits aux Pme et Tpe de près de 68 milliards d'euros fin 2008.

Des filiales spécialisées

Les activités de financement à destination des entreprises sont assurées par le réseau et à travers des filiales spécialisées : la **Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique** (BECM), filiale du Crédit Mutuel Centre Est Europe ; la **Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise** (BCME), filiale des Groupes Crédit Mutuel Arkéa et Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest ; la **Banque Commerciale du Marché Nord Europe** (BCMNE), holding du pôle entreprises du Crédit Mutuel Nord

Europe - actionnaire majoritaire de la SA Crédit Professionnel, organisme central du Crédit Professionnel belge ; **CAMEFI Banque**, filiale commune aux Groupes Crédit Mutuel Arkéa et Crédit Mutuel Méditerranéen.

Le CIC, de son côté, a mis en œuvre un dispositif commercial assurant la proximité géographique des chargés d'affaires et une réactivité liée à des circuits de décision courts.

Le groupe est un acteur essentiel du financement des professionnels - artisans, commerçants, professions libérales et très petites entreprises - avec près de 650 000 clients et 23,5 % de taux de pénétration.

MÉDIATION : UN TAUX INFÉRIEUR À LA MOYENNE NATIONALE

Le dispositif de médiation aux entreprises a été mis en place fin octobre 2008 par le gouvernement dans le cadre des différentes mesures de soutien aux acteurs économiques. Cette mission est destinée à accompagner les entreprises confrontées à des difficultés de trésorerie ou de financement. Elle agit en lien étroit avec les différents acteurs du financement.

Le groupe comptait fin mars 2009 moins de 1 800 dossiers pour 850 000 entreprises clientes, le taux de médiation - solution trouvée grâce au dispositif de médiation - s'établissait à 45 % contre 65 % pour la moyenne nationale.

Ce chiffre révèle une approche plus fine des dossiers et la très bonne connaissance du terrain par le réseau, ainsi qu'une part relative plus importante d'entreprises présentant des difficultés structurelles, en raison d'un certain effet d'aubaine lié à la mise en place du dispositif. De nombreuses entreprises, notamment des Tpe, ont ainsi saisi le médiateur qui a confirmé la décision de la banque, Crédit Mutuel ou CIC.

La médiation élargit progressivement son champ d'intervention en intégrant l'assurance crédit avec la mise en place du Complément d'Assurance Crédit Public, la revitalisation des bassins d'emploi en difficulté et l'intervention des sociétés de capital investissement pour renforcer les fonds propres des entreprises.

Les réseaux socioprofessionnels se sont engagés, dans le cadre d'une charte conclue avec le Médiateur du crédit, à coordonner leurs actions de terrain pour orienter les entreprises dans leur démarche et les aider, le cas échéant, à constituer un dossier de médiation.

Il joue un rôle de premier plan pour les créateurs d'entreprise, notamment par l'accompagnement des porteurs de projets et la distribution du Prêt à la création d'entreprise (Pce) avec une 3^e place et 22 % de part de marché en nombre de financements accordés.

Venu conforter une collaboration déjà ancienne, l'accord national signé en 2006 avec Oseo a été mis en œuvre à partir de 2007 par les banques régionales. Il permet d'accélérer sensiblement les procédures par délégation de décision donnée par Oseo aux banques régionales du Crédit Mutuel et du CIC pour la garantie des prêts qu'elles accordent à leurs clients Tpe ; en retour, le groupe s'engage à une grande réactivité pour l'étude du dossier de financement jusqu'à sa mise en œuvre.

Le groupe est partenaire des principaux réseaux d'aide à la création d'entreprise : Adie - France Initiative - France Active - Réseau des Boutiques de Gestion.

Il accompagne depuis plus de vingt ans **France Initiative**, 1^{er} réseau associatif d'aide à la création et à la reprise d'entreprises au service du développement local. Représenté au collège « Entreprises » de la tête de réseau de France Initiatives, il est impliqué dans plus de 60 % de ses plates-formes d'initiative locale - 141 pour le Crédit Mutuel et 128 pour le CIC. En 2008, il a accordé 2 270 prêts représentant près de 132 millions d'euros et plus de 20 % du total des financements bancaires.

Le groupe est également impliqué dans les instances du réseau **France Active** qui soutient, par son aide et ses financements, toute initiative d'insertion par l'économique.

Fondateur de 6 de ses 38 fonds territoriaux, il est présent dans près de la moitié de ses comités d'engagements et représente 23 % du montant des garanties accordées en 2008.

Depuis janvier 2009, le Crédit Mutuel a établi un partenariat avec le **Réseau des Boutiques de Gestion**, association loi 1901, premier réseau indépendant d'aide à la création d'entreprises. Il intervient de l'instant où émergent les idées jusqu'au troisième anniversaire de l'entreprise. Les Boutiques de Gestion suscitent et gèrent des dispositifs nombreux (émergence, couveuses d'entreprises à l'essai, ingénierie financière des projets, pépinières, réseaux de créateurs) qui permettent le développement de l'emploi, l'éducation à l'initiative, la création de richesses et de lien social. Présent sur tout le territoire (401 implantations locales), ce réseau a contribué en 2008 à la création de plus de 16 000 entreprises et 19 500 emplois induits.

CRÉDIT MUTUEL PROFESSIONS DE SANTÉ : DES CAISSES DÉDIÉES

Créé il y a plus de 30 ans par et pour les professionnels de santé, le CMPS est un réseau d'agences unique au service exclusif des professionnels de santé.*

Ses Caisses spécialisées regroupent au sein de leur Conseil d'administration et de surveillance des représentants de toutes les catégories médicales et paramédicales.

Elles accompagnent les praticiens dans leurs décisions stratégiques et financières, professionnelles ou privées. Services de bancassurance, monétique, gamme de financements de projets, gestion patrimoniale pour la mise en œuvre de stratégie d'épargne, de prévoyance retraite et de défiscalisation : elles proposent à chaque fois des solutions personnalisées.

Au-delà de l'expertise bancaire, le CMPS développe un partenariat actif avec les associations professionnelles, syndicats, associations de gestion spécialisées, ordres et organismes institutionnels, régionaux et nationaux.

*www.cmutuel.com



L'autre banque de l'agriculture

Avec 13,1 % des prêts bonifiés d'investissement et 11,8 % des encours de prêts à moyen et long terme, le Crédit Mutuel est bien l'autre banque de l'agriculture.

En 2008, les réalisations de prêts à moyen et long terme ont atteint 1,3 milliard d'euros (+ 10,9 %). Toutes catégories confondues, l'encours des prêts a atteint 4,6 milliards (+ 9,1 %).

Avec la Fédération du **Crédit Mutuel Agricole et Rural** (FCMAR), structure nationale qui réunit les élus exploitants agricoles, plus de la moitié de ses Caisses locales implantées en zone rurale et des conseillers dédiés, le Crédit Mutuel est particulièrement à l'écoute du secteur agricole et de ses évolutions.

Il propose aux exploitants une offre en crédit, épargne et assurance, adaptable aux spécificités et aléas d'une exploitation agricole.

Actimat est une offre de financement proposée par les concessionnaires de matériel agricole en crédit classique ou en crédit-bail pour le financement de matériel agricole. Directement à la disposition des concessionnaires, www.actimat.net permet la simulation, la saisie et le suivi des demandes de prêts en ligne.

Préviris est une offre de service en ligne d'accès aux marchés à terme pour les céréales, incluant un système de contrôle interne qui sécurise les ordres.

Avec **Agridispo**, les exploitants disposent d'une nouvelle gamme de crédits à court terme permettant de faire face à des besoins de financement rapides.



Technologie : une longueur d'avance

L'expertise technologique au service de la clientèle reste au cœur de la stratégie du groupe. Les derniers développements renforcent son leadership dans ce domaine avec des services à la pointe de l'innovation.

Depuis fin 2006, le Crédit Mutuel expérimente à Strasbourg le paiement sans contact chez les commerçants avec les abonnés NRJ et SFR, rejoints depuis par ceux d'Orange et Bouygues. Ce nouveau service innove par sa simplicité et sa commodité : sa logique d'interopérabilité deviendra très vite un standard de paiement sur mobile.

Le groupe expérimente également des cartes de paiement sans contact, compatibles avec les équipements du paiement avec mobile : l'atout majeur est un paiement très rapide pour les montants inférieurs à 20 €. 4 500 clients du groupe CM-CIC utilisent déjà ces cartes sans contact.

Mieux servir nos clients, leur proposer des services et des produits innovants répondant à leurs besoins : les offres de télésurveillance résidentielle et professionnelle répondent aussi avec succès à cette préoccupation. Le groupe est ainsi leader en France avec 29 % de part de marché et 160 000 abonnés. Être informé du retour de son enfant de l'école par un SMS, mettre en route son alarme depuis son mobile : de nouveaux services nomades viennent progressivement enrichir ces services de télésurveillance.

Banque de toutes les proximités, le groupe facilite la relation avec ses clients en leur proposant tous les canaux de la banque à distance.

En 2008, la banque à distance a poursuivi sa montée en puissance avec 367 millions de contacts (+ 27 %) dont plus de 354 millions par Internet qui enregistre une croissance de 29 %.

Comme les années précédentes, ce média majeur a connu des développements importants :

- le stockage gratuit via Internet pendant dix ans, en remplacement des relevés papier, a dopé l'intérêt des clients tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable. En 2008, le nombre d'utilisateurs a doublé pour atteindre 220 000 en fin d'année pour 6,5 millions de documents stockés ;
- pour faciliter l'utilisation des automates et faire gagner du temps à la clientèle, il est désormais possible de choisir sa formule préférée de retrait sur Internet et de l'utiliser sur les Gab du groupe, réduisant ainsi encore davantage le temps passé devant l'automate. Ce service illustre bien la complémentarité des canaux à distance avec une fonctionnalité mise en place sur Internet et utilisée sur un autre canal ;
- l'intérêt des clients pour les démarches en ligne se confirme : les souscriptions en ligne de livrets sont passées de 10 000 à 20 000 tandis que sont réalisées quotidiennement plus de 100 demandes pour des devis à réponse immédiate, soit un total annuel de 40 000 devis. Les services sur Internet sont également devenus une source d'information majeure pour nos clients avec 400 000 demandes de renseignements enregistrées en 2008. Enfin, le nouveau service de souscription en ligne de crédit à la consommation enregistre un démarrage très prometteur.



NRJ MOBILE : LE MEILLEUR DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE

L'engagement du groupe dans la téléphonie avec NRJ Mobile est une autre déclinaison de la bancassurance et une nouvelle approche des moyens de paiement.

En octobre 2008, NRJ Mobile a innové une fois encore en étant le premier MVNO (opérateur virtuel de téléphonie mobile) à disposer d'offres utilisant deux réseaux physiques, ceux de SFR et d'Orange.

Une simulation sur Internet permet en quelques questions ciblées d'aboutir à l'offre de téléphonie mobile la mieux adaptée aux besoins du client.

Déclinée à travers les marques « NRJ Mobile », « Crédit Mutuel Mobile » et « CIC Mobile », les offres, incluant des forfaits illimités, permettent au groupe de proposer le meilleur de la téléphonie mobile à ses sociétaires et clients.



Sur les autres canaux, l'offre de contact à distance s'est également étoffée :

- MailTiers, en intégrant l'e-mail dans le système d'information et en le liant aux données commerciales, représente une avancée significative dans la gestion de la relation distante avec nos sociétaires et clients. Cette innovation a représenté plus de 3,5 millions de contacts en 2008. Une « Messagerie sécurisée » sur CyberMUT est proposée aux sociétaires et clients ;
- les virements à partir d'un téléphone mobile ou d'un Gab sont une extension du service sur Internet permettant d'effectuer un virement à un bénéficiaire déjà créé sur CyberMUT ;
- en 2008, l'Internet mobile a représenté 2,1 millions de connexions, en progression de 41 %. Une nouvelle plate-forme d'Internet mobile capable d'accueillir toute la gamme des téléphones actuels, du téléphone WAP classique aux sophistiqués Apple iPhone ou Google Android a été mise en place en 2009 ;
- Top Infos et Filbanque Alerte représentent plus de 5 millions d'alertes en 2008, dont 95 % par SMS et le reste par e-mail, en progression de 24 %. Les services complémentaires SMS+ de Top Infos et Filbanque SMS+, qui permettent à nos clients d'obtenir le solde de leurs comptes en envoyant un simple SMS, ont enregistré près de 70 000 connexions en 2008 ;
- après le rappel en visiophonie sur mobile, le groupe a lancé le premier service bancaire de « Visio call back » en proposant aux clients CyberMUT le rappel visiophonie sur Skype ; la relation à distance intègre donc désormais la visiophonie sur PC et sur téléphonie mobile.

La sécurisation des opérations de commerce électronique bénéficie de nouveaux développements :

- l'identification renforcée associée à la barre de confiance CM-CIC protège efficacement nos clients en banque à distance depuis 2005. Elle a récemment été complétée avec l'introduction du 3D Secure, la technologie d'authentification proposée par Visa et MasterCard afin d'apporter une protection supplémentaire aux clients effectuant des achats sur Internet ;
- fin 2008, les marques commerciales CyberMUT P@iement et P@iement CIC ont fusionné pour donner « CM-CIC P@iement ». Le renouvellement de la certification PCI-DSS (Payment Card Industry Data Security Standard) confirme le haut niveau de sécurité de notre solution de paiement par Visa et MasterCard.

L'établissement et la gestion d'une connexion SWIFTNet pour les besoins d'échanges bancaires des entreprises sont des opérations complexes ; le groupe a conçu 3 offres adaptées pour faciliter, sécuriser et apporter une dimension internationale au transfert de données entre les entreprises et les banques membres de SWIFT :

- les services WEB CM-CIC plus orientés pour le service aux petites entreprises ;
- l'offre SWIFTNet Plug & Play du CM-CIC destinée aux moyennes et grandes entreprises ;
- le Service Bureau SWIFTNet qui est utilisé par de grandes entreprises.

Enfin le logiciel de gestion de tutelles Gestutel est distribué par le Crédit Mutuel auprès des professionnels dans toute la France. Il constitue l'offre la plus complète du marché pour les besoins spécifiques de ces professionnels, organismes publics ou privés. Gestutel gère 26 500 majeurs protégés.

EN POINTE SUR LE MARCHÉ DE LA MONÉTIQUE

Le groupe conforte sa **2^e place en France** avec 20,7 % du marché global, et 26,5 % pour les paiements par carte chez les commerçants. Il est au 2^e rang pour les cartes interbancaires avec 9,4 millions de porteurs ou pour les Dab-Gab avec 7 558 automates et plus de 230 millions de retraits. Au cours de l'exercice, 1,7 milliard de transactions par carte ont été réalisées chez les 222 500 commerçants affiliés.

Son réseau de Gab permet, en plus d'un ensemble de services bancaires communs (consultation de comptes, virements, dépôts, commande de chéquier, etc...), d'effectuer des opérations de rechargement (téléphone mobile, Monéo, Passe Navigo) de plus en plus nombreuses au rythme des évolutions technologiques.

Le groupe a maintenu en 2008 sa position de leader pour la carte d'achat dans le secteur public. Cette carte permet de simplifier les procédures administratives et de diminuer les coûts de traitement liés, tout en responsabilisant ses porteurs en leur déléguant les achats dans la limite des enveloppes budgétaires qui leur sont attribuées.

Dans diverses régions de France, le groupe a été sélectionné par plus de 80 grandes et moyennes entités publiques de tous types : ministères, régions (Poitou-Charentes), départements (Aude, Côte d'Or, Ille-et-Vilaine...), communautés urbaines (Mulhouse, Nancy...), villes (Le Havre, Orléans, Toulouse...), mais aussi universités (Angers, Paris), groupes hospitaliers et établissements publics.

Fort de son expertise monétique, le groupe traite 34 % des flux financiers internationaux des entreprises françaises réalisant 50 à 500 millions de chiffre d'affaires.

Il a signé en 2008 deux contrats majeurs avec les groupes de distribution Carrefour et Leclerc (à travers sa banque Edet) pour le traitement de leurs flux monétiques. Ces contrats renforcent sa position de deuxième « acquéreur » monétique européen (l'acquéreur ou *acquirer* est celui qui rapproche la banque du payeur et celle du fournisseur).

Sa maîtrise de la technologie permet au groupe de se développer au Maroc avec la mise en place d'EurAfric Information, filiale commune à Euro Information et à la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE), qui traitera l'informatique de cette dernière avec des prolongements possibles sur le continent africain.





Les filiales opérant en banque de détail

L'affacturage

Filiale d'affacturage du groupe, **FactoCIC** est le 5^e factor de banque : 7,5 % de part de marché en volume d'achat de créances, 2 849 contrats actifs, un chiffre d'affaires de plus de 10 milliards (+ 12,7 %) et un encours de financements qui a progressé de 9,4 % à 1,99 milliard.

La production commerciale a enregistré un apport de nouveaux contrats pour un volume potentiel de 3,9 milliards, en progression de plus de 50 %, grâce au fort développement réalisé sur le marché des grandes entreprises. La mise en place d'un nouveau pilotage commercial auprès des réseaux, la hausse de l'activité export et le développement du produit Crédit Mutuel Factor auprès des Fédérations du Crédit Mutuel ont également contribué à ce résultat.

Le bénéfice net s'inscrit à 23,2 millions, en progression de 35 %.

Le crédit à la consommation

Le crédit à la consommation continue à s'exercer à travers l'offre du réseau, complétée par celle des entités spécialisées : **Financo**, filiale du Groupe Crédit Mutuel Arkéa et de six autres Groupes du Crédit Mutuel, **Sofemo**, filiale du Crédit Mutuel Centre Est Europe et du CIC, et **Créfidis**, filiale du Crédit Mutuel Nord Europe et de Cofidis.

La production s'est établie à 9 milliards (- 4,2 %), dont 1,4 milliard pour les filiales (+ 9 %).

L'acquisition mi-2008 de **Citibank Deutschland**, leader du crédit à la consommation en Allemagne, et la prise de contrôle effective au 1^{er} trimestre 2009, de **Cofidis**, filiale de crédit à la consommation de 3 Suisses international implantée dans une dizaine de pays européens, permettent au groupe Crédit Mutuel de franchir une nouvelle étape stratégique : il est 4^e acteur européen avec 27,3 milliards d'encours.

L'immobilier

Le groupe Crédit Mutuel est présent à travers l'ensemble des métiers du secteur : distribution, promotion, aménagement foncier et gestion immobilière.

Ataraxia (Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest et Crédit Mutuel de Bretagne) qui intervient sur l'ensemble des métiers, **le Groupe UFG** (Crédit Mutuel Nord Europe), **CM-CIC Agence Immobilière** (Crédit Mutuel Centre Est Europe) et la **Soderec** sont ses principales filiales.

L'activité a été affectée par la crise du marché immobilier. L'année 2008 s'est caractérisée en France par un allongement des délais d'écoulement et un recul de 25 % des ventes dans l'ancien, tandis que les investissements dans le neuf, portés depuis plusieurs années par les dispositifs fiscaux, ont chuté de plus de 40 %. En matière de distribution immobilière, le volume des ventes réalisées en 2008 par l'ensemble des filiales a atteint un volume de plus de 3 400 opérations (- 7,3 %), essentiellement dans le neuf, pour un montant de 601 millions (- 1 %).

Ataraxia, seule filiale à intervenir en gestion immobilière, gère plus de 5 800 lots et 19 500 en tant que syndic de copropriété. Le retournement du marché a entraîné la cession en octobre 2008 de la franchise Avis Immobilier et une restructuration des activités.

CM-CIC Agence Immobilière, CM-CIC Participations immobilières, la Sarest et la Sofedim constituent le pôle immobilier du Groupe CEE-CIC.

CM-CIC Agence Immobilière (ex-Afedim) commercialise des programmes neufs pour le compte commun des réseaux du Crédit Mutuel Centre Est Europe et du CIC - dont CIC Banque Privée - pour une clientèle d'investisseurs et d'accédants à la propriété. En 2008, 1 869 lots ont été réservés pour un montant de 321 millions d'euros.

CM-CIC Participations immobilières (ex Soparim) accompagne les promoteurs immobiliers par des prises de participation aux tours de table de SCI, supports de programmes immobiliers d'habitation dans toute la France. En 2008, CM-CIC Participations immobilières est intervenue dans 9 nouvelles opérations représentant environ 470 logements pour un chiffre d'affaires de 95 millions.

Alors que **Sofedim** exerce une activité de marchands de biens, **Sarest**, société d'aménagement foncier, a fortement développé le montage d'opérations dans les agences récentes de Lyon, Lille et Paris avec près de 450 lots en cours de production. 189 lots ont été vendus, essentiellement en Alsace-Lorraine, et 126 lots réservés pour un chiffre d'affaires de 23 millions. Le résultat est proche de 600 000 euros.

UFG Rem est la filiale de gestion immobilière du Groupe UFG (Crédit Mutuel Nord Europe). Leader national du marché des Scpi (5,2 milliards d'euros d'encours sous gestion, une part de marché de près de 30 % de la capitalisation nationale), UFG Rem gère une large gamme de fonds immobiliers - Scpi, Sci, Opci. Début 2009 a été lancé le premier Opci dédié à l'investissement socialement responsable, fruit du partenariat de l'UFG, via UFG Rem, avec la Banque Sarasin.

Innovation produit, asset management, investissements et arbitrages, transaction et commercialisation, entretien et travaux de son parc d'immeubles : son expertise s'étend à tous les stades de la gestion.

Les placements proposés sont commercialisés auprès de trois grands types de clientèles : les particuliers via le réseau de prescription développé par UFG Partenaires, les clients institutionnels démarchés par l'équipe commerciale institutionnelle et la clientèle apportée par les réseaux du Crédit Mutuel Nord Europe.

La Soderec, filiale nationale du Crédit Mutuel, a pour métier la réalisation d'équipements publics, en qualité de mandataire ou conducteur d'opération de l'Etat, des collectivités et de leurs établissements, mais aussi en tant que maître d'ouvrage privé pour le compte de ces personnes publiques.

L'exercice 2008 a été satisfaisant : la production a atteint 5,7 millions de vente de services et le résultat s'est établi à 1 million.

La Soderec a été choisie pour de nouvelles opérations, telles que des laboratoires de recherche médicale, la reconstruction de la psychiatrie de Thionville, ou encore l'extension des hôpitaux de Saint-Cloud et Pontarlier.

2008 a également vu s'achever plusieurs opérations importantes, comme le Zénith de Saint-Etienne, le lycée de Saint-Louis, la Direction départementale de la sécurité publique de Seine-Saint-Denis, le SAMU du CHU de Nantes, ainsi que, pour les montages locatifs, trois gendarmeries en Alsace.

Le crédit-bail mobilier

Pour la cinquième année consécutive, **CM-CIC Bail** (Crédit Mutuel Centre Est Europe) a enregistré une hausse de son activité : la production totale s'inscrit à 2,6 milliards d'euros (+ 8,6 %), portant l'encours à 4,8 milliards (+ 12,7 %).

Après la création en 2007 de CM-CIC Belgium à Bruxelles, une deuxième filiale européenne a vu le jour à Francfort.

CM-CIC Bail, Bail Actéa (Crédit Mutuel Nord Europe) et **Sodelem** (filiale commune à plusieurs Groupes du Crédit Mutuel dans l'Ouest de la France) gèrent 202 000 dossiers et un encours global de 6,2 milliards, en hausse de 11 % sur l'exercice.

La production cumulée de l'exercice dépasse 3 milliards pour 81 000 dossiers, soit une part de marché globale de 12,1 % (+ 0,4 point).

Le crédit-bail immobilier

En plus des financements de prêts à moyen et long terme, la clientèle d'entreprise dispose d'outils spécialisés en crédit-bail immobilier : **CM-CIC Lease**, filiale commune du Crédit Mutuel Centre Est Europe et du CIC, ainsi que **Bail Entreprises** (Crédit Mutuel Arkéa), **Bail Immo Nord** et **Batiroc Normandie** (Crédit Mutuel Nord Europe).

La production du groupe atteint 623 millions (+ 9,4 %), soit 12 % du marché (+ 0,5 point), et les encours gérés progressent à 2,6 milliards d'euros (+ 5,9 %).

4^e réseau pour le crédit à la consommation en Europe



CHIFFRES CLÉS DE LA BANCASSURANCE

1^{er} bancassureur en lard

4^e en vie

10,7 millions de clients

26,6 millions de contrats

(en millions d'euros)

PNB : 995

RBE : 535

Résultat net part du
groupe : 420

L'assurance

L'assurance constitue le 2^e métier du groupe. Elle a dégagé près d'un milliard de produit net bancaire (11 % du total) et 420 millions de résultat net part du groupe.

Toujours 1^{er} bancassureur en assurance-dommages avec des primes en progression de 6,5 % à 2,2 milliards, le groupe est à la 4^e place des banques en assurance-vie avec un chiffre d'affaires de 8 milliards (- 18,5 %) qui a subi, comme le marché, une baisse significative en 2008, liée au recul de la collecte et surtout à la situation des marchés financiers.

Les filiales d'assurance ont généré un chiffre d'affaires cumulé de 10,2 milliards (- 14 %). Elles gèrent au total 26,6 millions de contrats (+ 4,4 %), dont 22,5 millions en lard, au bénéfice de près de 11 millions d'assurés.

L'activité s'exerce à travers le **Groupe des Assurances du Crédit Mutuel** (GACM), **Suravenir** (vie) et **Suravenir Assurances** (non-vie) et les **Assurances du Crédit Mutuel Nord** (ACMN) en vie et non-vie.

Porteur du concept de la bancassurance initié par le Crédit Mutuel en 1970, le **Groupe des Assurances du Crédit Mutuel** est contrôlé à près de 53 % par la Banque Fédérative du Crédit Mutuel, à 20,5 % par le CIC et à 26,7 % par des Fédérations du Crédit Mutuel. Il a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires consolidé de 6,7 milliards d'euros, en baisse de 13,9 %, dans la tendance du marché français.

Les primes des sociétés vie se sont élevées à 4,8 milliards (- 21 %) ; celles des sociétés non-vie ont en revanche continué à progresser à un rythme soutenu pour atteindre 1,9 milliard (+ 11,1 %).

Le résultat net consolidé s'établit à 473 millions, en repli de 14 %.

Avec plus d'un million de souscriptions dans l'année, le nombre de contrats dépassait 20 millions fin 2008 pour plus de 7 millions d'assurés.

L'offre d'assurance des ACM est commercialisée par 15 Fédérations du Crédit Mutuel et par toutes les banques régionales du CIC, soit plus de 4 500 points de vente.

L'exercice 2008 a été marqué, en interne, par le transfert par la Fédération du Crédit Mutuel Loire-Atlantique et du Centre-Ouest de son portefeuille d'assurance non-vie de Suravenir Assurances vers les ACM lard. Cette Fédération commercialise désormais les assurances de biens et de personnes des ACM.

L'ensemble de la gamme de produits s'est enrichie d'améliorations de garanties ou de services.

En assurance de biens, l'assurance habitation a notamment été complétée par une formule destinée à la colocation et par un service de *Dépannage à domicile* inclus dans certains contrats. Depuis 2009, un pack écologique est disponible en option dans les formules haut de gamme, garantissant les installations d'énergies renouvelables. Des prises en charges supplémentaires ont été mises en œuvre en assurance automobile, avec pour objectif une assistance optimisée pour les véhicules et les personnes.

En assurance de personnes, le contrat *Plans Autonomie* propose des prestations complètes pour faire face au risque de dépendance. Le *Pack Protection Sociale* a été lancé à destination des entrepreneurs individuels et des gérants majoritaires de sociétés. L'offre *Assurance Santé* qui s'adapte aux besoins exprimés par les clients grâce à ses différentes formules est progressivement déclinée à toutes les catégories de clientèles.

Réflexe Prévention Santé, contrat dédié aux médecines douces, s'est enrichi de nouvelles garanties. Cette réponse innovante, accessible à tous, peut être souscrite en complément d'une assurance santé classique.

En assurance-vie, plusieurs options d'arbitrage ont été mises en place pour la gamme multisupport : *Plan Assur Horizons*, *Plan Assur Horizons Pro ou Agri* et *Plan Patrimoine*. Parmi les nouveautés 2009, le *Livret Assurance* a été créé pour encourager la relance de l'assurance-vie dans les réseaux du groupe. Une offre d'assurance collective est également lancée dans le réseau du CIC.



***Plan Assur Horizons** a reçu le label d'excellence des Dossiers de l'Épargne pour la troisième année consécutive. Ses atouts ont également été récompensés par une Étoile de bronze de La Vie Financière et un Trophée d'Argent attribué par Le Revenu.*

***Plan Patrimoine** a reçu le Label d'excellence 2009 des Dossiers de l'Épargne.*

*Pour la deuxième année consécutive, la rédaction des Dossiers de l'Épargne a décerné son label d'excellence au contrat **Assurance Santé** et au contrat **Assurance Habitation**.*

*Le label d'excellence des Dossiers de l'Épargne a été décerné pour la quatrième année consécutive à **Plans Prévoyance**, **XL Prévoyance** et **Sécurité**.*

Avec le label d'excellence décerné en 2008 à l'Assurance Auto, l'ensemble de la gamme ACM a été récompensée.

CRÉDIT MUTUEL ARKÉA : LES PRINCIPALES DISTINCTIONS DANS LA PRESSE FINANCIÈRE

Assurance-vie

- Etoile d'Or pour Prévi-Options catégorie Banque (*La Vie Financière*)
- Trophée d'Or pour Symphonis-Vie (*Le Revenu*)
- Label d'excellence pour Symphonis-Vie, Myrialis-Vie, Accord Avenir (*Les Dossiers de l'épargne*).
- Laurier d'Argent pour Symphonis-Vie dans la catégorie « contrats multisupports pour initiés » (*Investir Magazine*)
- Laurier de Bronze pour Symphonis-Vie dans la catégorie « fonds en euros » (*Investir Magazine*).
- Palme d'Or pour Symphonis-Vie et Meilleurtaux Vie (*Suravenir*) dans la catégorie des contrats multisupports Internet (*Journal des Finances*).



Prévoyance

- Label d'excellence pour Prévi-Obsèques (*Les Dossiers de l'Epargne*).

Assurances-dommages

- Label d'excellence pour les contrats d'assurance auto, moto, camping-car, MRH, GAV et dépendance de Suravenir Assurance (*Les Dossiers de l'épargne*).



A l'international, le développement des activités s'appuie sur l'expérience et la logistique de bancassurance des ACM.

Des contrats sont commercialisés en libre prestation de service en Allemagne, au Luxembourg ainsi que dans le réseau de caisses d'épargne espagnoles Sa Nostra, première entité financière des Iles Baléares. En Belgique, Partners s'appuie sur son réseau d'agences pour proposer ses assurances de biens et de personnes. Les ACM sont également présentes au Maroc, en Tunisie et au Canada à travers leurs participations au capital de plusieurs compagnies. Au premier semestre 2009, le Royal Automobile Club de Catalogne (RACC), premier courtier en assurance automobile d'Espagne fort de plus d'un million de membres, a lancé dans son réseau de plus de 200 points de service les offres d'assurance pour l'automobile et pour l'habitation des ACM, adaptées au marché espagnol.

Suravenir a poursuivi son développement en assurance-vie et prévoyance : elle gère 3,2 millions de contrats au service de plus de 2 millions de clients.

Dans un environnement difficile et après une année 2007 exceptionnelle, cette filiale du Crédit Mutuel Arkéa et du Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest a réalisé une bonne performance : malgré un chiffre d'affaire en baisse de 25,4 % à

2 milliards, le résultat net s'inscrit à 86,8 millions (- 6 %, mais + 35 % par rapport à 2006), dans une trajectoire de croissance durable.

L'innovation dans la prudence a permis à l'entreprise de passer le cap d'une année agitée. Les nombreux partenariats initiés en 2006 et 2007 ont été consolidés, des efforts ont été portés pour pérenniser les innovations et des nouveautés se sont concrétisées. Parallèlement, la distribution organisée en quatre filières a gagné en performance : la filière banques à réseaux regroupe les Fédérations du Crédit Mutuel actionnaires - Bretagne, Sud-Ouest, Massif Central, Loire-Atlantique et Centre-Ouest - ainsi que la Banque Privée Européenne, Financo et le Crédit Municipal de Nîmes, la filière marques blanches qui distribue en ligne des produits de Suravenir sous la marque d'autres enseignes (Fortuneo, Fidelity Investments, Accord Avenir, meilleurtaux.com ou Linxea), la filière dédiée aux conseillers en gestion de patrimoine indépendants et la filière Epargne retraite entreprise qui s'adresse aux courtiers spécialisés en assurance collective.

La qualité de l'offre, axée sur l'innovation et la satisfaction de la clientèle, est régulièrement soulignée par la presse spécialisée.

Suravenir Assurances est filiale à 100 % du Crédit Mutuel Arkéa, à la suite du retrait des ACM et du Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre-Ouest intervenu fin 2007.

La compagnie gère 1,4 million de contrats (+ 8 % à périmètre constant) couvrant une gamme complète de produits d'assurance-dommages au bénéfice de près de 354 000 clients (après cession d'un portefeuille de 140 000 clients aux ACM).

En 2008, l'organisation et l'activité de Suravenir Assurances se sont tournées, en plus du développement de l'offre, vers une dynamique de reconquête rapide du niveau de portefeuille, notamment par la diversification des réseaux de distribution : le secteur du courtage a été renforcé et la distribution directe par Internet a été initiée sous la marque « AssurAvenue ».

Le chiffre d'affaires s'est établi à 175 millions d'euros pour un bénéfice net de 23,6 millions (+ 12,4 %).

Le Crédit Mutuel Nord Europe gère près de deux millions de contrats d'assurance vie et dommages au travers de ses deux filiales ACMN Vie et ACMN Iard.

Dans le contexte économique et financier particulièrement perturbé de 2008, le chiffre d'affaires d'ACMN Vie a progressé de 7 % à 890 millions d'euros, notamment grâce au développement des nouveaux réseaux de distribution.

En 2008, ACMN Vie a fait évoluer plusieurs de ses produits. ACMN Avenir, produit phare commercialisé par le CMNE, a été intégralement repensé pour s'adapter à une clientèle évolutive et plus exigeante. De nouveaux contrats ont été lancés sur Internet, distingués à plusieurs reprises par la presse financière pour leur capacité d'innovation.

L'encours géré représente 6,5 milliards d'euros, répartis sur près de 282 000 contrats d'épargne vie. Le résultat net d'ACMN Vie s'élève à 14 millions d'euros en 2008 contre 38 millions d'euros en 2007, en raison de l'impact de la baisse des marchés financiers.

ACMN Iard a enregistré en 2008 une nouvelle progression de son chiffre d'affaires à 111 millions d'euros (+ 4 %). Dans un contexte très concurrentiel, le nombre d'affaires nouvelles et le stock ont continué de croître, le taux d'équipement et la part de marché se sont améliorés. Le résultat net s'inscrit à 5 millions (- 42%) en raison de l'augmentation de la sinistralité et notamment de la tornade d'Haumont.

Dans un contexte fortement concurrentiel, ACMN Iard poursuit l'adaptation de son offre aux besoins des assurés et le développement du portefeuille en accentuant la fidélisation. Dans cet objectif, l'accent est mis sur les points forts de la gamme, la qualité de la gestion au quotidien et les actions de prévention.

PALMES DE L'ASSURANCE-VIE DU JOURNAL DES FINANCES (AVRIL 2009) :

ACMN Vie Horizon Patrimoine

remporte la Palme de Bronze dans la catégorie des contrats multisupports hors profil.

Abivie reçoit également une Palme de Bronze dans la catégorie des contrats multisupports Internet.

TROPHÉES DU REVENU 2009 : NOS FILIALES EN BONNE PLACE

Le groupe s'est démarqué à plusieurs reprises lors de la 32^e édition des Trophées du magazine Le Revenu qui récompensent les meilleurs contrats d'assurance-vie.*

- Catégorie « Contrats en euros » :
 - Trophée d'Argent pour ACMN Horizon Patrimoine (ACMN Vie),
 - Trophée de Bronze pour le Livret Avenir (ACM Vie).
- Catégorie « Multisupport actifs », « contrats à potentiel » : ACMN Avenir (ACMN Vie).
- Catégorie Mutisupports diversifiés », « contrats attractifs » : Accord Avenir (Suravenir).
- Catégorie « Multisupport diversifiés », « contrats prometteurs » : Prévi-Options (Suravenir).
- Catégorie « Multisupports diversifiés », « contrats à potentiel » : Plan Assur Horizons (ACM Vie).
- Catégorie « Multisupports offensifs », « contrats attractifs » : ACMN Horizon Patrimoine (ACMN Vie), Hedios Vie (ACMN Vie), MeilleurTaux Vie (Suravenir), Symphonis-Vie (Fortuneo).
- Catégorie « Multisupports offensifs », « contrats prometteurs » : Plan Patrimonio (ACM Vie).

* avril 2009



Les autres métiers du groupe



Les filiales spécialisées apportent leur expertise aux réseaux du groupe Crédit Mutuel, au bénéfice de l'ensemble de ses clientèles. Certains grands métiers du groupe - banque des grandes entreprises et banque d'investissement, gestion d'actifs et banque privée, services technologiques - s'exercent à travers des entités communes telles que, notamment, CM-CIC Asset Management, CM-CIC Epargne Salariale, CM-CIC Securities, CM-CIC Marchés et CM-CIC Epargne Salariale.



CHIFFRES CLÉS

en millions d'euros

PNB : - 64

RBE : - 440

Résultat net part
du groupe : - 736

La banque des grandes entreprises et la banque d'investissement

Cette activité a été la plus touchée par la crise financière, souffrant notamment de la dévalorisation des portefeuilles d'instruments financiers : son PNB enregistre la plus forte diminution, passant de 1,2 milliard à - 64 millions. La contribution au résultat net part du groupe est également négative de 736 millions.

La banque des grandes entreprises regroupe les activités bancaires et connexes fournies à des entreprises réalisant plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires.

La banque d'investissement recouvre la banque de marché, la banque d'affaires, le capital-risque, le capital-développement, l'intermédiation boursière et la prise de participations.

Avec sa filiale le CIC, le groupe finance plus de la moitié des 100 plus grandes entreprises françaises.

L'année 2008 a été marquée par deux périodes :

- jusqu'à la fin de l'été, une activité en progression encore soutenue, tant au niveau des appels d'offres flux que des crédits ;
- après la chute de Lehman Brothers en septembre, un infléchissement très net de l'activité crédit en volume, lié notamment à l'arrêt du marché des syndications.

Dans une conjoncture économique dégradée, les grands comptes se sont attachés, en priorité, à répondre aux besoins de financements de leurs clients, avec une progression significative sur l'année des crédits tirés de l'ordre de 20 %. Le tassement de la croissance en fin d'année a entraîné un fort ralentissement de la demande de crédits.

Les succursales étrangères de Londres, New York, Singapour et Hong-Kong et les 38 bureaux de représentation du CIC dans le monde accompagnent la clientèle des entreprises présentes sur les marchés étrangers.

Les activités de marché, pour compte de la clientèle ou pour compte propre, sont effectuées par CM-CIC Marchés, salle des marchés commune à la BFCM et au CIC depuis 2005 et principal intervenant du groupe dans ce domaine, et par le Crédit Mutuel Arkéa.

Les activités de banque des grandes entreprises, de banque de marché et d'investissement sont réalisées par la **Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM)**, holding du groupe CMCEE et, par le **Crédit Mutuel Arkéa**.



Pour améliorer l'accès aux marchés financiers, CM-CIC Covered Bonds, filiale de la BFCM, a été créée en 2007. Le groupe s'est ainsi doté d'une nouvelle capacité de refinancement indispensable au développement commercial de la banque à réseau.

Après avoir réalisé l'année de sa création deux émissions pour un montant total de 4,5 milliards d'euros, CM-CIC Covered Bonds a été confrontée en 2008 à un marché de la dette particulièrement sinistré. La crise de liquidité, présente dès l'été 2007, s'est intensifiée à la suite de la faillite de la banque américaine Lehman Brothers en septembre 2008. Les investisseurs se sont totalement retirés des marchés du crédit et les émissions de covered bonds, malgré les garanties offertes, ont pâti de cette situation.

Dans ce contexte, l'activité de CM-CIC Covered Bonds à destination des marchés a été réduite. Seule une émission publique de 1,5 milliard d'euros à deux ans a été lancée en juin 2008. Cette opération a profité d'un placement international diversifié et, au-delà de la part souscrite par les investisseurs français, l'Allemagne, les pays nordiques, l'Italie, l'Irlande et le Portugal y ont participé de manière conséquente.

Par ailleurs, afin de conforter le dispositif de liquidité du groupe, des émissions pour un montant total de 8 milliards d'euros ont été réalisées et portées en interne.

L'intermédiation boursière

Négociateur, compensateur et dépositaire-teneur de comptes, **CM-CIC Securities** couvre les besoins des investisseurs institutionnels, des sociétés de gestion privée et des émetteurs. Membre d'ESN LPP, réseau « multilocal » formé de 10 intermédiaires présents dans 15 pays en Europe, CM - CIC Securities peut négocier pour ses clients sur tous les marchés d'actions européens et américains.

Fin 2008, CM-CIC Securities était au service de 90 sociétés de gestion, administrait 38 000 comptes de particuliers et 233 Opvm représentant près de 13,7 milliards d'euros d'actifs.



Le capital-développement

Avec plus de 2 milliards de portefeuille de participations gérées fin 2008, le Crédit Mutuel Centre Est Europe figure parmi les tout premiers intervenants dans les différentes régions françaises à travers trois entités qui opèrent seules ou conjointement sur l'ensemble du territoire :

- le pôle Nord-Est avec **CIC-Finance**, qui exerce une double activité de capital-investissement et de conseil en fusions-acquisitions ;
- le pôle Ouest avec **IPO**, présent depuis près de 30 ans dans la région du grand Ouest et depuis 2006, dans le Sud-Ouest. L'année 2008 a été marquée par la fusion-absorption de la société financière Ar Men et par l'acquisition de 100 % du capital de la société Financière Voltaire, jusqu'ici filiales de CIC Banque CIO-BRO, dont IPO assurait la gestion extinctive depuis 2006 ;
- le pôle Sud avec la **Banque de Vizille**, forte d'une offre complète dans tous les métiers de la banque d'affaires.

Dans un contexte défavorable, ces trois entités ont réalisé 341 millions d'euros d'investissements en 2008.

Le Crédit Mutuel intervient avec des structures dédiées : **Sobrepar**, **Synergie Finance** et **Océan Participations** ainsi que **Nord Europe Private Equity**, **CM-CIC Soparim** et **FCPR CM Arkéa**. L'encours net de leur portefeuille investi a atteint fin 2008 près de 170 millions d'euros.

CHIFFRES CLÉS

en millions d'euros

PNB : 549

RBE : 211

Résultat net part
du groupe : 74

La gestion d'actifs et la banque privée

Le PNB de 549 millions accuse un léger recul lié à la baisse des commissions en raison de la situation très dégradée des marchés financiers favorisant l'attentisme de la clientèle. Dans ce contexte particulièrement défavorable, le résultat net part du groupe, bien qu'en recul, reste positif à 74 millions.

La gestion d'actifs

La gestion d'actifs financiers regroupe la gestion collective, l'épargne salariale, la conservation et l'activité dépositaire dès lors qu'elles s'adressent à une clientèle distincte du réseau.

Elle s'exerce à travers **CM-CIC Asset Management**, centre de métier de gestion collective qui met à la disposition des réseaux Crédit Mutuel et CIC une gamme de produits financiers large et innovante, et par des filiales dédiées : **Federal Finance** pour le Groupe Crédit Mutuel Arkéa et le **Groupe UFG**, groupe de gestion d'actifs multi-spécialiste au service d'institutionnels, de prescripteurs et de particuliers, pour le Crédit Mutuel Nord Europe.

Avec un produit net bancaire de 549 millions et un résultat net part du groupe de 74 millions, la gestion d'actifs et la banque privée ont des contributions proches en termes de PNB et de résultat net part du groupe (respectivement 6,1 % et 16,8 %).

Les filiales spécialisées en épargne salariale (**CM-CIC Epargne Salariale** et **Federal Finance Banque**) gèrent un encours de 4 milliards. Elles proposent à l'ensemble des entreprises et particulièrement aux plus petites d'entre elles (moins de 10 salariés) des dispositifs variés.

La fusion de CIC Epargne Salariale et de Crédit Mutuel Participation, effective au 1^{er} janvier 2008, a donné naissance à CM-CIC Epargne Salariale. Cette nouvelle entité qui travaille pour les agences des deux réseaux se situe au 5^e rang français en termes

30 MILLIARDS D'ACTIFS SOUS GESTION DANS LE CADRE DU RAPPROCHEMENT UFG/FRANÇAISE DES PLACEMENTS

L'UFG, groupe de gestion d'actifs multispecialiste, filiale du CMNE et la Française de Placements, société indépendante de gestion d'actifs pour compte de tiers, ont annoncé en avril 2009 leur intention de « rapprocher leurs activités de gestion de valeurs mobilières pour créer un nouvel ensemble conjuguant notoriété, innovation, indépendance » de développement et solidité financière de son actionariat ».

L'accord porte sur une prise de participation majoritaire de l'UFG dans La Française des Placements par acquisition et échange de participations.

Dans un second temps, les activités de gestion mobilière de l'UFG de La Française des Placements seront fusionnées pour donner naissance à une nouvelle entité baptisée UFG-LFP.

L'adjonction des expertises et des fonds de commerce de ces deux partenaires constituera un nouvel ensemble affichant près de 30 milliards d'actifs sous gestion - l'UFG gérât 21,5 milliards d'actifs au 31 mars 2009.

Doté de près de 600 professionnels de la gestion, il donnera naissance à un acteur de premier plan : dans la gestion diversifiée, la gestion obligataire, les placements et les services en immobilier commercial, la multigestion alternative, la gestion actions, l'investissement socialement responsable et la gestion privée.

TROPHÉES ET CORBEILLES POUR CM-CIC AM

Les récompenses successives obtenues périodiquement témoignent, dans la durée, de la reconnaissance par la presse spécialisée de la qualité des performances mesurées par des organismes d'experts indépendants. Pour l'ensemble de ses gestions taux, actions ou diversifiée, sur un, trois, cinq ou dix ans, CM-CIC AM a collecté nombre de récompenses en 2008 et 2009, illustrant la qualité de la gestion déployée par les équipes de gérants d'actions et de taux au service des réseaux.

Parmi les principales distinctions :

• **Trophées - Le Revenu** (performances arrêtées au 31 mars 2009)

Trophée d'Or de la meilleure gamme obligations en euros sur 3 ans des banques à réseaux

Trophée d'Argent pour la performance globale sur 3 ans des banques à réseaux

Trophée d'Argent pour la meilleure gamme de fonds diversifiés sur 3 ans des banques à réseaux.

• **Trophées - Le Revenu** (performances arrêtées au 31 mars 2008)

Trophée d'Or - pour la meilleure « performance globale » sur 3 ans des banques à réseaux (gamme Crédit Mutuel-CIC)

Trophée d'Or - pour la meilleure gamme « Actions sectorielles » sur 3 ans des banques à réseaux (gamme CM)

Trophée d'Or - pour la meilleure gamme « obligations en euros » sur 3 ans des banques à réseaux (gamme CIC)

Trophée d'Argent - pour le fonds Union Obli Moyen Terme sur 10 ans (catégorie obligations en euros)

• **Corbeilles - Mieux Vivre Votre Argent**

2^e place aux Corbeilles d'or sur 1 an dans la catégorie banques à réseaux (gamme CM)

(performances arrêtées au 31 mars 2008)

2^e place aux Corbeilles FCPE sur 3 ans (performances arrêtées au 30 juin 2008)

de tenue de comptes et au 6^e rang pour les actifs gérés. Elle compte 44 000 entreprises clientes, 1,6 million de salariés en compte et 3,7 milliards d'euros d'actifs sous gestion.

Fin 2008, les actifs gérés s'établissaient à 71,7 milliards d'euros (- 15,3 %), dont 38 milliards d'encours en Opcvm provenant des réseaux Crédit Mutuel et CIC et 29,7 milliards réalisés en gestion sous mandat pour le compte de clients privés (4,4 milliards) et institutionnels (25,3 milliards). Ce montant s'établit à 77 milliards (- 14,5 %) avec l'activité SCPI (5,3 milliards pour le groupe dont l'essentiel réalisé par UFG Rem).

Les filiales sont régulièrement récompensées pour la régularité de leurs performances et la qualité de leurs contrats.

Banque Privée

En banque privée, le groupe propose au travers de son réseau et de ses filiales spécialisées en France, au Luxembourg et en Suisse, une offre étendue de conseil et de gestion patrimoniale aux clients aisés et fortunés détenant des avoirs financiers supérieurs à 1 million d'euros.

Les principales filiales de banque privée sont :

• **CIC Banque Private Banking**, qui porte les métiers de la banque privée du groupe Crédit Mutuel-CIC dans le monde, notamment en Europe (Luxembourg, Suisse, Belgique) et en Asie (Singapour, Hong Kong). En France, l'activité est déployée à travers deux acteurs majeurs : **CIC Banque Privée** qui offre des prestations haut de gamme pour les chefs d'entreprise, et **CIC Banque Transatlantique**, dont les services sur mesure, dédiés notamment à la clientèle des Français à l'étranger, intègrent aussi une offre de banque privée ;

• **Federal Finance** du Crédit Mutuel Arkéa ;

• **Nord Europe Private Bank SA** pour le Crédit Mutuel Nord Europe.

La gestion de patrimoine s'exerce également à travers des filiales telles que la **Banque Privée Européenne** (Crédit Mutuel Arkéa) qui développe une offre de banque globale à une clientèle aisée ou fortunée. **Fortuneo** (Crédit Mutuel Arkéa), 2^e acteur national sur le marché du courtage en ligne, propose une large gamme de supports d'investissement et développe des outils d'analyse de haute technicité.

(1) Ils comprennent la gestion des Opcvm, hors fonds maîtres, la gestion sous mandat et la gestion des Fcpe (épargne salariale).



CRÉDIT MUTUEL ARKÉA : LES PRINCIPALES DISTINCTIONS 2008

Fonds de placement

- Trophée de Bronze pour **Federal Finance** pour la performance de la gamme des fonds diversifiés sur trois ans (Le Revenu).
- Label d'Excellence pour **Federal Finance** pour les produits d'épargne entreprise Pee et Pei Eparialis, Pee et Perco (Les Dossiers de l'Épargne).

Compte de titres

- Label d'Excellence pour **Fortuneo** pour le compte-titres petits ordres (Les Dossiers de l'Épargne).

PLUS DE 200 MILLIARDS DE CONSERVATION DE TITRES

CM-CIC Titres, centre de métier titres du groupe, assure pour l'ensemble des Caisses fédérales du Crédit Mutuel, des banques régionales du CIC et d'autres filiales du groupe - notamment CM-CIC AM, CM-CIC Securities et les ACM - la tenue de compte-conservateur, la centralisation des Opcvm et le service financier aux émetteurs.

L'activité a subi les effets de la crise financière et de ses répercussions économiques sur l'ensemble des investisseurs et émetteurs. Toutefois le niveau d'activité a bien résisté, avec des évolutions à la baisse moins importantes que ne pouvaient le laisser présager les dégradations des indices des marchés financiers.

Fin 2008, CM-CIC Titres gère un encours de 242,5 milliards d'euros (+ 1,9 %), 1,6 million de comptes actifs représentant 4,8 millions de lignes valeurs. Pour cet exercice, 15,6 millions d'opérations ont été traitées, en léger retrait de 2,9 % dont 2,1 millions d'ordres de Bourse en France (- 15%) et un nombre stable de 5 millions de transactions sur Opcvm.

Des dispositions particulières ont été prises pour faire face à la crise financière, notamment :

- le renforcement des dispositifs opérationnels et de surveillance pour faire face aux risques dépositaires, aux risques de contrepartie, aux défauts de paiement éventuels d'intérêts ou de remboursement de titres ;
- une communication d'informations vers le réseau et les responsables du contrôle des services d'investissement du groupe relatives à l'affaire Madoff, le non paiement de dividendes, l'interdiction de ventes à découvert... ;
- l'assistance aux réseaux.

Filiale du Crédit Mutuel Arkéa, présent en France et en Belgique, **ProCapital** est un prestataire de services titres à destination des établissements financiers - sociétés de gestion, banques privées, réseaux bancaires, compagnies d'assurance, courtiers et banques en ligne - qui recherchent une offre modulable, de la tenue de compte et l'exécution des ordres de leurs clients jusqu'à la réalisation de sites Internet transactionnels.

Depuis sa création en 2000, ProCapital garantit à ses clients institutionnels la meilleure qualité de service grâce à une plateforme intégrée disposant des technologies les plus avancées.

ProCapital détenait fin 2008 un portefeuille de 340 000 comptes actifs et gère un encours de 15,3 milliards d'euros.

Les services technologiques

Un ensemble d'outils technologiques - informatiques, liés aux moyens de paiement, à la téléphonie ou encore à la télésurveillance et à la dématérialisation de documents - apporte un service global à l'ensemble du groupe Crédit Mutuel et à ses clients.

Informatique

En 2008, ce secteur affiche une baisse sensible du PNB, liée notamment aux moins-values de cessions et aux dépréciations durables constatées sur des participations cotées.

En informatique, l'optimisation des outils s'est organisée autour de deux plates-formes informatiques : celle d'Euro-Information et celle du Crédit Mutuel Arkéa.

Euro-Information, holding des filiales technologiques du Groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe-CIC, assure une activité financière et technique qui répond aux besoins d'équipements informatiques des différentes composantes du Groupe : Fédérations du Crédit Mutuel, Banques CIC, assurances, centres de métiers et autres filiales. Euro-Information exerce dans ce cadre une activité de centrale d'achats et de financements, mais aussi la gestion des relations avec les fournisseurs, la logistique liée aux locations et aux ventes de matériels et de logiciels, la gestion des autorisations de paiement et de la télécollecte ainsi que la gestion des canaux de banque à distance. Cette société s'appuie sur des structures techniques dédiées, assurant notamment l'exploitation, les développements, la maintenance des ressources informatiques du groupe, mais aussi les activités liées à la téléphonie, la dématérialisation des documents ainsi que le traitement et la personnalisation des cartes et des chèques.

A ce titre, Euro-Information Production est la plate-forme informatique commune à 15 Fédérations du Crédit Mutuel - depuis l'intégration en mai 2009 des Fédérations du Crédit Mutuel Anjou et du Crédit Mutuel Océan - et à l'ensemble des banques du CIC. Raccordé aux réseaux boursiers, monétiques, de règlement Target2, d'échanges tels que Stet (Système technique des échanges et des traitements) pour les opérations Sepa, Abe/Eba (European bank area), et bien sûr internationaux, ce système d'information s'appuie sur la puissance de production de 5 sites informatiques (Lille, Lyon, Nantes, Paris, Strasbourg) reliés entre eux et hautement sécurisés, d'un centre dédié au secours et d'un réseau haut débit. Il s'appuie également sur les équipes d'ingénieurs d'Euro-Information Développements, société entièrement dédiée aux développements et à la maintenance des programmes informatiques du Crédit Mutuel Centre Est Europe-CIC, des Fédérations partenaires et des filiales. Les sociétés Euro-Information Services et Sicorfé Maintenance réalisent les installations et la maintenance des postes de travail, des réseaux informatiques, des terminaux de paiement électronique, du libre service bancaire, de la téléphonie et de la vidéosurveillance.

La **plate-forme Arkéa** est commune aux trois Fédérations du Crédit Mutuel Arkéa (Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Mutuel du Sud-Ouest et Crédit Mutuel du Massif Central).

CHIFFRES CLÉS

en millions d'euros

PNB : 6

RBE : -640

Résultat net part
du groupe : -335





La téléphonie et les moyens de paiement

Partenaire de NRJ Group dans la création de **NRJ Mobile** en 2005, le Groupe a augmenté en mai 2008 sa participation dans le capital de cette filiale, désormais détenue à 90 % par Euro-Information et 10% par NRJ Group.

Le partenariat signé en mai 2008 entre NRJ Mobile et Orange France, contrat de services de communication mobile pour les offres à venir, permet de proposer des offres particulièrement attractives.

L'offre de NRJ Mobile est notamment distribuée par les réseaux du Crédit Mutuel et du CIC.

Deux nouvelles marques ont vu le jour pour affirmer le positionnement du Groupe dans la téléphonie mobile en associant le nom de la banque et le mobile : « Crédit Mutuel Mobile » et « CIC Mobile ».

Fin 2007, le Groupe avait innové avec « C le mobile », première offre sur le marché français couplant un abonnement de téléphonie mobile et un service de bancassurance à distance.

En 2008, de nouvelles offres sont venues compléter le catalogue et vont permettre d'adresser une nouvelle cible de clientèle, plus consommatrice de téléphonie.

L'offre complète se compose principalement :

- d'offres prépayées ;
- d'abonnements ;
- d'une gamme de forfaits bloqués rechargeables, destinée plus particulièrement aux jeunes et intégrant les SMS illimités.

Cet opérateur virtuel de téléphonie mobile (Mvno) constitue également un tremplin pour l'expérimentation de technologies nouvelles comme le paiement sans contact.

Les services liés aux moyens de paiement s'exercent pour une part à travers **Euro P3C**, filiale dédiée à la personnalisation des chèques, cartes et autres composants électroniques qui travaille pour l'ensemble du Crédit Mutuel et du CIC, ainsi que pour des partenaires et clients extérieurs. Ses deux sites de production lui permettent d'offrir un back-up permanent.

Euro TVS (Traitement des Valeurs et Services), 2^e acteur national pour le traitement industriel des chèques, accompagne le Crédit Mutuel Centre Est Europe-CIC, les grands distributeurs, les institutionnels et plus largement tout grand remettant de documents, pour dématérialiser leurs échanges documentaires et financiers. Euro TVS s'inscrit également dans le projet d'une offre de gestion des factures pour les clients.

La télésurveillance résidentielle et la gestion de documents

Avec **Euro-Protection Surveillance** (EPS), le Crédit Mutuel est leader en France sur le marché de la télésurveillance résidentielle avec une part de marché en progression évaluée à 29 % et 160 000 abonnés fin 2008. Le portefeuille, en augmentation de 17 % par rapport à 2007, a doublé en 4 ans.

Euro Télé Services (ETS) est un centre de traitement des appels entrants qui fonctionne 24h/24 et 7j/7, apportant au groupe Centre Est Europe-CIC et à ses différents clients (porteurs de cartes, commerçants et utilisateurs de NRJ Mobile) le meilleur niveau de service.

Euro Information Direct Services (EIDS) conçoit et réalise pour le Crédit Mutuel Centre Est Europe-CIC des opérations de télémarketing visant la conquête de nouveaux clients et la fidélisation de clients existant au moyen de plates-formes téléphoniques sortantes.



Euro GDS Gestion de documents et services a dématérialisé 6,9 millions de documents (4,2 millions en 2007) représentant 17,4 millions de feuilles en 2008 (14,3 en 2007).

Keynectis a 95 % de part de marché pour les services de certification électronique et est le seul prestataire de service de certification en France à cumuler 2 certificats Psce (Prestataire de services de certification électronique) qui constituent pour ses clients un gage de professionnalisme.

Les autres activités

La communication

Le Groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe détient 80 % de la **Société française d'édition de journaux et d'imprimés commerciaux** « l'Alsace » (Sfejic), holding du groupe l'Alsace.

En 2007, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) a acquis 100 % du capital du groupe Républicain Lorrain.

Elle est depuis juin 2008 présente à 51 % dans le groupe Est Républicain qui détient notamment Ebra, ancien pôle Rhône-Alpes de la Socpresse.

Le voyage

ACTA Voyages, premier réseau d'agences de voyage de l'Ouest de la France, est une filiale du Crédit Mutuel Arkéa et du groupe Carlson Wagonlit Travel. L'activité déclinée en trois axes - tourisme, voyage d'affaires et tourisme d'affaires - est relayée par les Caisses du Crédit Mutuel de Bretagne.



RAPPORT ANNUEL 2008

Éléments financiers



Sommaire

LE RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CNCM	3
Contexte économique et financier	3
Activité et résultats du groupe	6
Analyse par secteur d'activité	8
Résultats par activité	9
Fonds propres et exposition aux risques	12
Evolution récente et perspectives	30
 LES ÉTATS FINANCIERS	 31
Bilan et compte de résultat	31
Tableau de variation des capitaux propres	33
Tableau des flux de trésorerie	37
Annexes	39
 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	 93

Le rapport de gestion du Conseil d'administration de la Confédération nationale du Crédit Mutuel

Contexte économique et financier

Une crise financière historique qui fait vaciller l'économie mondiale

En l'espace de quelques mois, la crise financière née aux Etats-Unis avec les subprimes, des prêts immobiliers accordés à des ménages modestes, s'est étendue à l'Europe, à l'Asie et aux pays émergents, touchant l'ensemble des secteurs de l'activité et rayant de la carte des établissements parmi les plus prestigieux. La mise en faillite de Lehman Brothers à la mi-septembre, en bloquant les financements interbancaires mondiaux, a conduit à un état de défiance entre les acteurs du système financier. Les dirigeants des principales puissances de la planète et leurs grands argentiers se sont mobilisés, montrant leur capacité à agir conjointement pour éviter un krach mondial. Ainsi, la résistance du capitalisme mondial a été ébranlée par cette première crise de la mondialisation, interrompant la période d'expansion tirée par les Etats-Unis et les pays émergents, notamment la Chine. Le PIB mondial reste néanmoins en expansion avec un taux de croissance estimé à 3,0 % en 2008. Mais le rythme qui était encore de 4,5 % l'an au premier trimestre 2008 a connu une décélération à 1,1 % l'an ces derniers mois, loin des 5 % de ces dernières années. Le déclenchement de la crise financière pendant l'été 2007, l'augmentation du prix du pétrole et la flambée des matières premières alimentaires ont mué la crise financière en une crise économique majeure dont aucun pays ne reste à l'écart. Ce franc ralentissement a concerné en premier les économies développées. La croissance américaine, qui a bénéficié d'éléments

de soutien, a été limitée à 1,1 % en 2008. L'expansion de l'Union européenne à vingt-cinq a été également de 1,1 %, avec seulement 0,8 % de croissance dans les pays de la zone euro, confrontés à une succession de chocs. Le Japon est entré en récession. Même les pays émergents ne peuvent éviter un fléchissement de leur activité. La croissance chinoise a ralenti à 9 %, son plus bas niveau depuis sept ans. L'année 2008 restera une année de rupture pour la finance et l'économie mondiales, mais également pour l'ensemble des cours des matières premières.

Des chocs et contre-chocs sur les cours des matières premières à une correction de l'inflation

L'année a marqué le premier recul des cours des matières premières, après six ans d'augmentation consécutive. Le choc à la hausse (+50 % au premier semestre 2008) comme le contre-choc intervenu en l'espace de six mois ont été tous deux d'une ampleur supérieure à celle observée lors des deux précédents chocs pétroliers de 1973 et 1979 et du contre-choc de 1986. Le cours du baril de Brent, qui a inscrit un record à la hausse à 145 dollars le 3 juillet, est retombé à 34,7 dollars fin décembre du fait de la crise mondiale. Mais c'est également la plupart des matières premières qui ont été précipitées à la baisse en relation avec la vive contraction du commerce mondial. Au premier semestre, les craintes d'une inflation alimentée par la flambée des prix des matières premières énergétiques et agricoles ont été dissipées sous l'effet du séisme financier qui a provoqué un effondrement des cours des matières premières et même des menaces déflationnistes. Si les taux d'inflation, en moyenne, masquent la baisse sur la fin de l'année (3,9 % aux Etats-Unis, 3,3 % dans la zone euro, 3,6 % au Royaume-Uni et 2,8 % en France ou en

Allemagne), les glissements annuels des prix à la consommation sont tombés fin décembre à 0,1 % aux Etats-Unis, 1,6 % dans la zone euro et à 1 % en France.

L'Europe confrontée à une série de chocs

Face à la crise financière exportée des Etats-Unis, l'Europe, qui avait connu une croissance du PIB proche de 3 % en 2007, a affiché une progression de 1 % de son activité et même de 0,7 % si l'on ne prend en compte que les six grands pays industrialisés de la zone euro. Dans toutes les économies, le climat des affaires s'est détérioré dans l'ensemble des secteurs. La consommation privée a été pénalisée par les pertes de pouvoir d'achat, en dépit du recul de l'inflation en fin d'année. Dans ce contexte, l'appréciation continue de l'euro a fortement handicapé les exportateurs européens. Les entreprises ont revu progressivement à la baisse leurs dépenses d'investissement. L'Allemagne, avec une croissance de 1,0 % en 2008, a été affectée aussi durement que ses partenaires en fin d'année du fait de sa forte exposition à l'extérieur. Le Royaume-Uni a mis fin à sa longue période de croissance. La dynamique qui s'était instaurée, comme aux Etats-Unis, entre endettement croissant des ménages, essor de l'immobilier et forte progression des dépenses de consommation, stimulée en partie par des effets de richesse, est aujourd'hui brisée. Le retournement du marché de l'immobilier, qui s'est amorcé dès le deuxième semestre 2006, a concerné aussi un grand nombre de pays de la zone euro et en particulier l'Espagne et l'Irlande.

La croissance française n'échappe pas au ralentissement

A l'instar de l'économie européenne, la croissance française est entrée également en récession industrielle au second semestre 2008. Avec une augmentation du PIB, en volume, de 0,7 % en 2008, elle est demeurée proche de la moyenne de la zone euro, connaissant également une brutale dégradation du climat des affaires fin 2008. La dépense des ménages, qu'elle soit destinée à l'investissement logement ou à la consommation, compensait partiellement le handicap de compétitivité permanent depuis la fin des années 1990 : elle s'est affaiblie. Ce recul, dû à un moindre pouvoir d'achat, s'est transmis aux entreprises via un processus de déstockage et l'amorce d'un retournement de l'investissement productif. La croissance française est en panne de relais à une demande des ménages déprimée. Par ailleurs, la baisse d'activité dans le secteur de la construction a

été violente. Ces tendances se traduisent par un retournement de l'emploi, parti initialement des postes d'intérimaires et qui va en s'amplifiant.

Des plans de relance pour relancer l'économie mondiale

Des milliards de dollars ont été promis en 2008 par les gouvernements de la planète pour financer des plans de sauvetage du système financier et de relance de l'économie. Ils adoptent des modalités très différentes d'une économie à l'autre, certains privilégiant les dépenses directes des gouvernements sous forme d'investissements publics, d'autres soutenant le revenu des ménages via des baisses de TVA ou des allègements fiscaux et sociaux. Parmi les cinq principaux pays européens, les montants sont équivalents à 1,3 % -1,4 % du PIB dans le cas de l'Allemagne et à 0,4 % en Italie. En France, après la mise en œuvre à partir d'octobre d'un plan de soutien au secteur bancaire, un plan de relance de l'activité de 26 milliards d'euros est décidé, orienté en premier lieu vers le soutien à la trésorerie des entreprises.

Un changement de cap des politiques monétaires

La dérive des prix à la consommation, puis le recul de l'inflation dans le sillage du contre-choc intervenu sur les cours des matières premières ont profondément influencé l'orientation des décisions de politique monétaire. Si la Réserve fédérale américaine et la Banque d'Angleterre ont baissé de manière inédite leurs taux directeurs, les autres banques centrales, notamment dans les économies émergentes, ont augmenté leurs taux durant la première partie de l'année, avant de les abaisser précipitamment face à l'ampleur de la crise financière et devant l'urgence à assurer la liquidité du marché interbancaire. Le taux des fonds fédéraux s'inscrit désormais dans une fourchette étroite comprise entre 0 et 0,25 % contre 4,25 % en début d'année. La Banque d'Angleterre a ramené le taux repo de 5,5 % à 2 % fin 2008, puis 1,5 % au tout début 2009. Après une dernière hausse, à contretemps au regard de l'évolution macroéconomique, à 4,25 % en juillet 2008, le taux d'appel d'offres de la BCE a été ramené à 2,5 % et à 2 % le 15 janvier 2009. Les banques centrales ont aussi mis en œuvre un vaste arsenal de mesures, telles que l'acquisition directe de papiers commerciaux corporate par la Fed, afin d'éviter l'assèchement complet du canal du crédit. Pour sa part, la BCE a notamment élargi la gamme des actifs admis en garantie et allongé la maturité moyenne des opérations de refinancement.

Des rendements obligataires rythmés par les fluctuations de l'aversion pour le risque

Les rendements des titres d'Etat ont été successivement tirés à la hausse par le spectre inflationniste, puis aspirés à la baisse par la crise financière. Le taux sur les emprunts d'Etat à dix ans aux Etats-Unis, qui avait gagné 25 points de base en dépit d'un recul de 225 points de base du taux des fonds fédéraux, est tombé de 4,3 % en juillet à 2,2 % fin décembre. Le dix ans européen a clôturé à 3,5 % et le dix ans britannique à 3,1 % contre des taux respectivement de 4,9 % et 5,3 % en juillet, bien qu'au sein même de la zone euro, les écarts de rémunération des titres d'Etat se soient accentués. Ce recul des rendements des titres d'Etat s'est accompagné d'une remontée à des niveaux exubérants des taux sur les obligations corporate sur quelque qualité de signature que ce soit. Les entreprises françaises sont restées relativement épargnées par le crédit crunch, mais dans certains pays européens, le crédit devient plus rare et plus cher.

Le marché des changes a connu des ruptures de tendance

La première partie de l'année 2008 a vu une poursuite des tendances de 2007. La dépréciation du dollar s'est opérée vis-à-vis de la plupart des devises aux exceptions de la livre sterling, du won coréen et du rand sud-africain. Le taux de change de l'euro contre le dollar a atteint un sommet à 1 euro pour 1,59 dollar le 22 juillet, inscrivant un nouveau record, puis retombant à 1,25 dollar fin octobre avant de se réapprécier quelque peu. Le Royaume-Uni a connu un effondrement historique de sa devise qui a perdu contre l'euro et le dollar respectivement 22 % et 27 % sur l'année. Au second semestre 2008, les dépréciations des devises des économies émergentes contre le dollar ont amplifié le désordre du système monétaire mondial. Le yuan a interrompu son mouvement de lente appréciation amorcé à l'été 2005. La chute du real brésilien a été forte (-31 %). Celle du rouble a été endiguée par les relèvements successifs des taux directeurs de la banque centrale russe. Cependant, le yen et le franc suisse ont bénéficié de leur statut de monnaie refuge, se réappréciant fin 2008.

Des chutes boursières et un dégonflement des bulles sur les places émergentes

En l'espace de quelques mois, la crise financière a précipité les marchés boursiers dans une chute brutale assortie d'une volatilité historique, illustrée par des krachs suivis d'envolées. En un an, les Bourses mondiales ont perdu 40 %, 60 % parfois 80 % de leur valeur, faisant fondre la capitalisation boursière mondiale de plus de 23 000 milliards de dollars. Paris a perdu 42,7 %, New York 33,8 %, Londres 31,3 %, Francfort 40,4 %, Tokyo 42,1 % ou Shanghai 69,7 %. La chute a été particulièrement prononcée sur les places des économies émergentes. Les baisses rapides et violentes de taux directeurs partout dans le monde, à l'exception de la Russie, ont été sans réel effet sur les marchés boursiers, ceux-ci restant déprimés par la peur d'une récession mondiale.

L'année 2009 ne pourra éviter la récession

En dépit d'une forte mobilisation, la crise économique ne pourra être évitée, les mécanismes de soutien de l'activité n'intervenant qu'en seconde partie de l'année. Aussi, s'ouvre une phase de recherche d'un nouveau modèle de croissance soutenable, mais aussi d'un nouveau dispositif général de régulation bancaire et financière. Le 2 avril 2009, les pays leaders de la planète (le G20) se retrouveront pour analyser les dérives de l'innovation financière et relancer la gouvernance économique mondiale. Certains changements toucheront directement au fonctionnement de l'Europe. La crise met sous pression les dogmes du traité de Maastricht : les efforts de relance contribuent à creuser les déficits publics bien au-delà du seuil des 3 % fixé par le Pacte de stabilité et de croissance.

Activité et résultats du groupe

Le groupe Crédit Mutuel n'étant pas coté, il n'a aucune obligation d'établir des comptes consolidés selon le référentiel des normes comptables internationales IFRS. Cependant, dans un souci d'une plus grande transparence et d'une meilleure comparabilité avec les établissements de la place, le Conseil d'Administration de la Confédération nationale du Crédit Mutuel, organe central du groupe au sens de l'article L.511-31 du Code monétaire et financier, a décidé d'établir des comptes consolidés au niveau national en référentiel IFRS, tel qu'adopté par la Commission européenne.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2008 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 18 mars 2009, et soumis avec le présent rapport à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Dans un contexte de développement du groupe...

L'exercice 2008 a connu des variations de périmètre significatives, et notamment :

- l'acquisition de Citibank Allemagne (goodwill 2 800 M€) et de Banco Popular France,
- la création de CM Arkea Covered Bonds et de Banque Transatlantique Londres,
- le passage de NRJ Mobile sous contrôle exclusif.

Le différentiel positif entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition de Citibank Allemagne, s'élève à 2 800 M€. Selon les dispositions de la norme IFRS 3, les impacts significatifs sur les comptes de l'intégration de cette entité sont indiqués dans cette note.

Avertissement : les éléments de bilan de cette entité sont pris en compte à 100 %. Par contre l'impact dans le compte de résultat est retenu seulement depuis la date d'acquisition (i.e. du 5 au 31 décembre 2008).

Et une activité soutenue,...

Les **crédits à la clientèle**¹ continuent leur progression (295 497 M€, hors Citibank 283 691 M€).

Hors Citibank qui constitue la plus importante modification de périmètre en matière de crédits (11,8 Md€), l'évolution est de + 9,7 % par rapport à 2007 ; le groupe Crédit Mutuel a gagné 0,3 point du marché des crédits distribués par les banques en France, soit une part de marché de 16,9 %.

La production de crédits amortissables, en recul plus marqué à partir du second semestre, a atteint 62,6 Md€ :

- dans un marché attentiste, les déblocages de crédits à l'habitat se sont élevés à 31,6 Md€ (- 24,6 %), l'encours atteignant en fin d'année 155,6 Md€ (+ 9,3 %),
- en crédits à la consommation, l'activité des réseaux et des filiales spécialisées n'a que faiblement fléchi (9 Md€, soit - 4,2 % en phase avec les statistiques marché de l'ASF) ; avec l'intégration de Citibank Allemagne, les encours de crédits consommation atteignent désormais 27,3 Md€. A périmètre constant (16,2 Md€), ils ont évolué de + 5 %,
- la production cumulée des crédits aux professionnels et entreprises, impactée par le gel de certains investissements diminue de 5,8 % à 22 Md€ ; les encours d'équipement et de fonctionnement progressent de 12,6 % à 80 Md€ et ceux du crédit bail/location simple de 9,3 %.

Les **provisions collectives globales** (643 M€) comprennent 366 M€ liés à l'intégration de Citibank (+ 34,8 % hors Citibank) et les créances dépréciées individuellement, nettes de provisions (3 413 M€), incluent 324 M€ de Citibank qui n'apparaissent pas en compte de résultat (soit + 31,3 % hors Citibank).

Hors Citibank, les créances douteuses brutes progressent de 15,2 %, représentant un taux de risques par rapport à l'encours total des crédits de 2,5 %.

Les **dépôts de la clientèle**¹ connaissent une forte croissance (197 219 M€) (+ 14,9 %) (hors SFEF et Citibank : 186 023 M€, soit + 8,4 %). Hors Citibank (9,3 Md€), la croissance est de 9,5 %, permettant d'atteindre une part de marché en France de 12,1 % (+ 0,6 point).

La crise financière a réorienté l'épargne de la clientèle vers les dépôts intermédiés, mieux rémunérés du fait de la hausse des taux en 2008 :

¹ - L'analyse de l'activité clientèle intègre des données de source bases de gestion.

- les dépôts sur livrets se sont accrus de 18,7 %, pour atteindre 62,8 Md€, notamment sur le livret bleu (+ 23,6 %) et les livrets ordinaires (+ 19,7 %),
- l'épargne logement poursuit sa décollecte (- 6,1 %),
- la hausse des dépôts non rémunérés (+ 13,8 %) est essentiellement due à l'apport des comptes ordinaires créditeurs par Citibank (4 191 M€),
- les comptes à terme (41,5 Md€) progressent fortement (+ 37,8 %), dont 4 360 M€ liés à Citibank et 1 861 M€ aux emprunts réalisés auprès de la Société de Financement de l'Economie Française (SFEF).

Face au développement des activités du groupe, les besoins de **refinancement** se sont accrus.

Les dettes envers les établissements de crédit augmentent de 11 180 M€, notamment à cause des comptes et emprunts à terme, cet effet étant compensé partiellement par la diminution des opérations de pension. Progressent également les dettes représentées par un titre (+ 1,6 %) et les dettes subordonnées (+ 31,4 %), qui incluent les titres super subordonnés souscrits par la Société de Prise de Participation de l'Etat (SPPE) dans le cadre du plan français de relance de l'économie (1 200 M€). Parmi les dettes représentées par un titre, soulignons l'impact de la crise de liquidité, avec une forte progression des encours des CDN, instrument attractif (inférieur ou égal à 1 an), au détriment des autres titres de créances négociables.

La **marge d'intérêts** (3 970 M€) progresse de 1 294 M€. Cette forte évolution résulte de tendances inverses :

- les produits nets d'intérêts sur la clientèle (y compris crédit-bail et location simple) s'établissent à 8 330 M€ en augmentation de 13,2 %, à mettre en rapport avec l'augmentation de l'activité (encours de crédits + 14,4 % ; et de dépôts + 15 %),
- les charges nettes d'intérêts sur les établissements de crédit, les dettes subordonnées et celles représentées par un titre (6 638 M€) augmentent de 8,5 %,
- un gain net sur les opérations de couverture de 524 M€,
- les produits nets sur les actifs « détenus jusqu'à l'échéance » (DJE) et « disponibles à la vente » s'élèvent à 1 754 M€ (+ 24,8 %), du fait de la progression des portefeuilles.

Les **produits nets sur les autres activités** (1 966 M€) diminuent également (de 16,8 %), notamment sur l'activité d'assurance vie, principalement en raison de la crise qui conduit les clients à réorienter leur épargne vers des supports perçus comme moins risqués tels que les livrets bancaires.

Les **commissions nettes** (2 615 M€) baissent également légèrement (- 2,9 %), notamment celles liées aux opérations sur titres.

Une crise des marchés...

Au bilan, le portefeuille **juste valeur par résultat** (JVPR), qui s'élève à l'actif à 69 257 M€ et au passif à 48 334 M€, contient les instruments dérivés (hors couverture), les autres actifs détenus à des fins de transaction et les actifs à la juste valeur sur option. La variation de ces comptes impacte directement le compte de résultat.

La raison principale de la baisse du PNB réside dans l'effondrement des gains nets sur portefeuille en juste valeur par résultat (12 M€, soit -2 484 M€). Les transferts de titres (18 792 M€), réalisés au 1^{er} juillet 2008 selon les dispositions de l'amendement IAS 39 d'octobre 2008, permettent de mieux refléter la gestion de ces opérations. Les conditions de marché peuvent conduire le groupe à revoir sa stratégie de placement et l'intention de gestion de ces titres. Ainsi, lorsqu'il apparaît inopportun de céder des titres initialement acquis dans un objectif de cession à court terme, ces titres peuvent faire l'objet d'un reclassement. Les actifs en juste valeur par résultat ont donc été transférés en portefeuille « disponibles à la vente » à hauteur de 16 118 M€, et en prêts et créances, à hauteur de 2 674 M€. L'impact des retraitements s'élève à 973 M€ en compte de résultat, avant effet impôts.

Le résultat sur le portefeuille **actifs disponibles à la vente** (- 139 M€) est également en recul notable (- 481 M€), imputable à la fois aux moins-values de cession sur les titres obligataires, aux dépréciations durables sur les titres (515 M€) et en raison de la non-récurrence des plus-values réalisées en 2007.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'amendement IAS 39, des titres ont été transférés du portefeuille « disponibles à la vente » en « prêts et créances » (6 091 M€), s'agissant de titres à revenu fixe non traités sur un marché actif, et qui sont détenus dans un avenir prévisible. Ce portefeuille augmente par ailleurs de 16 118 M€ à la suite du transfert de titres en provenance du portefeuille JVPR.

Au total, le portefeuille « actifs financiers disponibles à la vente » (96 135 M€) augmente au bilan de 11 214 M€. Outre les transferts susvisés, l'accroissement de ce poste provient d'achat de titres et de l'entrée dans le périmètre de Citibank (+ 730 M€). Les moins-values latentes liées à la crise s'élèvent à 2 171 M€².

Notons par ailleurs, les risques opérationnels liés au dossier Madoff enregistrés pour 104,6 M€, et uniquement liés à l'activité pour compte propre.

Les frais généraux sont globalement maîtrisés puisqu'ils augmentent de 2,5 %. Les charges de personnel sont stables, tandis que les autres charges générales d'exploitation progressent de 6,9 %. La progression

² - Hors effet impôts différés

des dépenses est réalisée au service du développement commercial du groupe qui dispose de 5 260 guichets accueillant la clientèle et a maintenu un niveau de recrutement stable (3 570) pour un effectif total de 65 550 collaborateurs (+1 % à périmètre constant).

Le **résultat brut d'exploitation** atteint 1 747 M€, en recul de 56,9 %.

La croissance du **coût du risque** (1 405 M€) est due aux dossiers exceptionnels de l'exercice 2008 et aux conséquences de la crise économique déjà perceptibles. En effet, la faillite de Lehman (654 M€) et des banques islandaises (66 M€) représente globalement 720 M€. Sans ces deux éléments, le coût du risque se serait élevé à 685 M€ et aurait progressé de 499 M€ (x 3,7), sous l'effet de la montée des encours douteux et des encours sensibles. Exprimé en équivalent taux sur l'encours moyen de crédits clientèle, il est limité à 0,19 % (hors provisions collectives). Le taux de couverture (hors provisions collectives) est de 62 %, contre 62,4 % au 31 décembre 2007.

Après prise en compte de la quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence, des gains sur autres actifs et des variations de valeur des écarts d'acquisition, le **résultat avant impôt** s'élève à 409 M€.

Après un produit fiscal de 33 M€, et hors la part revenant aux minoritaires (2 M€), le **résultat net part du groupe** atteint quant à lui 440 M€.

Les capitaux propres part du groupe diminuent, reflétant la situation des marchés en 2008, et le résultat du groupe ; et ce, malgré une augmentation des réserves (hors gains ou pertes latents) de 2 471 M€ (24 676 M€, - 6,7 %). L'impact des reclassements de titres s'élève à 255 M€ en gains ou pertes latents avant impôts.

Le groupe Crédit Mutuel reste placé parmi les établissements les mieux notés de la zone euro. Standard & Poor's attribue « A+/A-1 » à l'ensemble des banques du Crédit Mutuel comme du CIC, avec une perspective stable. La Banque Fédérative du Crédit Mutuel (holding du Groupe Centre Est Europe, actionnaire direct du CIC) est notée Aa3 par Moody's (perspective stable) et AA-par Fitch (perspective stable).

Analyse par secteur d'activité

Les secteurs d'activité retenus correspondent à l'organisation du groupe Crédit Mutuel et sont au nombre de cinq.

La banque de détail regroupe le réseau des Fédérations régionales du Crédit Mutuel et celui des banques régionales du CIC. Ce secteur inclut également une partie des activités spécialisées dont les produits et services sont commercialisés dans le réseau comme le crédit-bail, l'affacturage, les métiers de l'immobilier (investissement, aménagement, gestion, distribution, promotion) et la gestion collective des produits distribués dans le réseau.

L'assurance, compte tenu de son importance dans l'activité du groupe, premier bancassureur historique puisqu'il a démarré cette activité en 1970, fait l'objet d'un secteur d'activité propre qui regroupe l'assurance-vie et l'assurance-dommages.

La banque des grandes entreprises et la banque d'investissement comprend les activités de financement des grandes entreprises et des institutionnels, les financements à valeur ajoutée, le capital-développement, l'international ainsi que les activités de marché au sens large, qu'elles soient exercées pour compte propre ou pour celui de la clientèle, y compris l'intermédiation boursière.

La gestion d'actifs et la banque privée regroupe les filiales de banque privée dont c'est la vocation principale, tant en France qu'à l'étranger, ainsi que les activités de gestion d'actifs et d'épargne salariale.

Le secteur Autres rassemble les activités non affectables à un autre secteur ainsi que les filiales à vocation purement logistique dont, en principe, les charges sont refacturées aux autres entités, et notamment les holdings intermédiaires, l'immobilier d'exploitation et les sociétés informatiques du groupe.

Résultats par activité

Il est à noter que le poids des données par pôle d'activité est calculé avant élimination des opérations inter-secteurs.

Banque de détail

(en millions d'euros)	2008	2007	variation 2008/2007
Produit net bancaire	7 485	7 342	1,9 %
Résultat brut d'exploitation	2 081	2 101	- 1,0 %
Résultat avant impôt	1 565	1 969	- 20,5 %
Résultat net part du groupe	1 017	1 307	- 22,2 %

Les Caisses fédérales du Crédit Mutuel ainsi que certaines banques régionales du CIC, qui ont une activité pour compte propre (portefeuille titres et dérivés), donc affectée par les marchés, sont intégrées dans le secteur « banque de détail ». Malgré le fait que certaines opérations soient réalisées avec des entités du groupe du secteur « banques grandes entreprises / banque d'investissement », la norme impose de présenter ces informations avant élimination des opérations inter-secteurs.

Retraité de la crise financière sur la banque de détail (a minima : transfert JVPR et Lehman en « banques grandes entreprise / banque d'investissement »), le PNB de la banque de détail progresse de 1,9 %. Ainsi, ce secteur, principal métier du groupe, représente 83,4 % du produit net bancaire total et contribue très largement au résultat net du groupe.

Il faut ajouter à cela :

- la hausse du coût de refinancement liée au volume de l'activité clientèle et à la hausse des taux de marché, consécutivement à la crise de liquidité,
- l'augmentation du coût des dépôts en raison notamment de la hausse des taux réglementés conjuguée à la forte croissance des encours d'épargne réglementée, dont le livret bleu ; cette poussée du taux de rémunération des dépôts conduit à un recul de la marge d'intermédiation (différentiel entre les taux des crédits et des dépôts à la clientèle) de 27 points de base.

Par ailleurs, le groupe a conquis 350 000 nouveaux clients, dont 304 000 particuliers. Leur nombre atteint 15,3 millions, dont 13,7 millions de clients particuliers. Le nombre de comptes courants dépasse désormais les 10 millions, avec une progression de près de 250 000 comptes sur l'exercice.

En outre, les commissions reçues de la clientèle enregistrent une croissance positive sur ce secteur d'activité, provenant principalement des activités gestion de comptes et services, monétique et moyens de paiement.

Les frais généraux sont globalement maîtrisés (+ 3,1 %) dans un contexte de développement du groupe et de poursuite de l'investissement dans l'extension du réseau. Le nombre de points de vente atteint 5 260, représentant une progression de 56 guichets sur l'exercice.

Le coût du risque s'accroît significativement de 383 M€ pour atteindre 558 M€ sous l'effet de la dégradation de la situation économique et de la montée des risques.

Dans un contexte de crise exceptionnelle, la banque de détail dégage un PNB en légère progression et un résultat net part du groupe positif de 1 017 M€.

3 - Le transfert du portefeuille JVPR représente -138 M€ pour 2008 et +191 M€ pour 2007 ; celui du dossier Lehman, -139 M€ en 2008. L'effet d'impôt sur ces retraitements est de +95 M€ en 2008 et -66 M€ en 2007.

Assurance

(en millions d'euros)	2008	2007	variation 2008/2007
Produit net bancaire	995	1 144	- 31,1 %
Résultat brut d'exploitation	535	1 017	- 47,4 %
Résultat avant impôt	543	1 032	- 47,4 %
Résultat net part du groupe	420	701	- 40,1 %

L'assurance reste en 2008 le deuxième métier du groupe après la banque de détail. Ce secteur représente 11 % du produit net bancaire total.

Les filiales d'assurance gèrent 26,6 millions de contrats (dont 22,5 millions en lard), en hausse de 4,4 % sur l'exercice, au bénéfice de 10,7 millions d'assurés (+ 6,0 %).

Cette activité est elle aussi affectée par la crise, avec un produit net bancaire qui diminue de 31,1 % sur l'exercice. L'assurance-vie est plus particulièrement impactée, avec un chiffre d'affaires de 8 Md€, notamment en raison de la réorientation de l'épargne clientèle vers des supports perçus comme moins risqués tels que les livrets bancaires.

En assurances de risques, le chiffre d'affaires progresse de 6,5 % à 2,3 Md€, en raison de l'activité du réseau particulièrement soutenue dans les branches prévoyance santé et prévoyance décès.

La chute du PNB, conjuguée à une hausse des frais généraux (+ 7,7 %), a pour conséquence un résultat brut d'exploitation en diminution de 47,4 % à 535 M€.

Le coût du risque est lié quant à lui essentiellement au dossier Lehman (8 M€).

Par conséquent, le résultat avant impôt de l'activité assurance diminue de 47,4 % sur la période, et le résultat net part du groupe s'établit à 420 M€, en baisse de 40,1 % par rapport à 2007.

Banque grandes entreprises et Banque d'investissement

(en millions d'euros)	2008	2007	variation 2008/2007
Produit net bancaire	- 64	1 234	- 105,2 %
Résultat brut d'exploitation	- 440	813	- 154,1 %
Résultat avant impôt	- 1 163	811	NS
Résultat net part du groupe	- 736	621	NS

Il s'agit du secteur d'activité qui enregistre la plus forte diminution de son produit net bancaire (- 1 298 M€). Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette chute, et en premier lieu les opérations de marché, qui contribuent à près des trois quarts de la baisse, et qui, dans un contexte de crise, subissent de fortes diminutions liées à la valorisation des portefeuilles en valeur de marché.

Les opérations de capital-développement contribuent, quant à elles, à diminuer le produit net bancaire du secteur, mais le niveau de résultat en 2007 (perception de dividendes et plus-values de cessions) était particulièrement élevé. Enfin, l'affaire Madoff impacte le produit net bancaire de 86 M€.

Contrairement aux autres métiers, les frais généraux de ce secteur d'activité diminuent de 10,7 %, notamment au niveau des charges de personnel.

La très forte dégradation du coût du risque (719 M€) s'explique pour plus de 75 % par la faillite de Lehman (544 M€) et celle des banques islandaises (65 M€). La contribution de ce secteur au coût du risque total atteint 51,6 % alors qu'en 2007, elle n'était que de 3,2 %.

Enfin, malgré un impact fiscal positif, le résultat net part du groupe atteint un niveau déficitaire de 736 M€.

Gestion d'actifs et Banque privée

(en millions d'euros)	2008	2007	variation 2008/2007
Produit net bancaire	549	568	- 3,3 %
Résultat brut d'exploitation	211	257	- 17,9 %
Résultat avant impôt	103	252	- 59,1 %
Résultat net part du groupe	74	174	- 57,5 %

La gestion d'actifs et la banque privée accusent un léger recul de leur PNB de 19 M€, lié à la baisse des commissions expliquée par la situation très dégradée des marchés qui poussent la clientèle à un certain attentisme.

Les actifs gérés (hors assurance vie) sont en retrait à 191,7 Md€, principalement sous l'impact de la conservation titres. L'activité épargne salariale est restée dynamique avec des versements en hausse de + 14 %.

Les frais généraux sont en hausse de 8,7 %. La hausse du coût du risque est liée au dossier Lehman (102 M€). Compte tenu du contexte très défavorable, le résultat net est en recul de 57,5 %, mais est positif à 74 M€.

Autres

(en millions d'euros)	2008	2007	variation 2008/2007
Produit net bancaire	6	392	- 98,5 %
Résultat brut d'exploitation	- 640	- 131	x 5
Résultat avant impôt	- 639	- 135	x 5
Résultat net part du groupe	- 335	- 73	x 5

Le secteur Autres accuse une baisse significative du PNB, liée notamment aux moins-values de cessions et aux dépréciations durables constatées sur des participations cotées. Les frais généraux

sont en hausse de 123 M€ ; ce montant tient compte de la diversification de l'activité du groupe vers la téléphonie mobile et de la croissance du pôle informatique inclus dans ce secteur.

Fonds propres et exposition aux risques

Les données présentées dans les tableaux des pages suivantes sont exprimées en millions d'euros.

Les chiffres qui figurent dans ce chapitre sont audités sauf ceux expressément indiqués par un astérisque.

Fonds propres

En application des dispositions du règlement n°2000-03 du CRBF, les réseaux d'établissements dotés d'un organe central doivent respecter les ratios de gestion sur base individuelle (pour chacun des Groupes du Crédit Mutuel), mais aussi consolidée au niveau national (risques de marché et risque de crédit, grands risques, participations).

L'entité consolidante et le périmètre de la surveillance prudentielle du groupe Crédit Mutuel sont identiques à ceux retenus pour les comptes consolidés du groupe. Seule change la méthode de consolidation, notamment des entreprises d'assurance, consolidées comptablement par intégration globale et prudemment par mise en équivalence.

Le ratio de solvabilité définit le besoin en fonds propres nécessaire pour couvrir les risques de crédit et de marché. Les fonds propres globaux

correspondent à la somme des fonds propres de base (noyau dur comprenant les titres super subordonnés à durée indéterminée), des fonds propres complémentaires (comprenant les TSR et TSDI) et surcomplémentaires et des déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements financiers non consolidés ou mis en équivalence). Le groupe a modifié le traitement des titres de ses filiales d'assurance en 2008, en optant conformément à la réglementation, pour une déduction de la valeur des titres du total des fonds propres, au lieu de déduire la valeur de la différence de mise en équivalence des fonds propres de base.

Les fonds propres comptables font l'objet de retraitement pour prendre en compte l'effet des filtres prudentiels qui ont pour vocation de réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes internationales, via notamment l'introduction de la juste valeur.

Le groupe se conforme également aux obligations déclaratives résultant de la surveillance des conglomérats financiers. Cela se traduit, entre autres, par la surveillance complémentaire de la couverture par les fonds propres consolidés du cumul des exigences de fonds propres bancaires et de marge de solvabilité des compagnies d'assurance.

Le groupe Crédit Mutuel respecte l'ensemble des ratios réglementaires auxquels il est soumis. Les données reprises ci-dessous sont à méthode comparable, ainsi les chiffres indiqués au 31.12.2007 ont été retraités afin de répondre aux dispositions du ratio « Bâle II », et non plus de « Bâle I ».

Ratio de solvabilité*	31.12.2008 (IFRS)	31.12.2007 (IFRS)
Fonds propres de base (Tier One)	25 599	23 934
Fonds propres prudentiels globaux	24 761	28 104
Risques pondérés	201 966	173 875
Ratio global	9,5 %	11,30 %
Ratio Tier One	9,80 %	9,60 %

Politique de gestion des risques

Les risques sont gérés au niveau de chacun des Groupes du Crédit Mutuel. La Confédération nationale du Crédit Mutuel, organe central du groupe, procède dans le cadre de sa mission de contrôle à la mesure et au suivi des risques consolidés.

Risque de crédit

La mise en place d'une politique de gestion des risques crédit poursuit plusieurs objectifs :

- aider au pilotage du groupe par la maîtrise des engagements dans le respect des limites (unitaire, sectorielle et géographique) ;
- diminuer les pertes et provisions annuelles ;
- optimiser les fonds propres alloués au coût du risque ;
- pouvoir répondre efficacement à Bâle II et à la réglementation sur le contrôle interne.

Dans le cadre de la politique générale des risques du groupe adoptée par le Conseil d'Administration de la Confédération, les Groupes sont responsables de la politique de crédit et définissent leurs propres limites en cohérence avec la CNCM ; ils disposent d'un système de notation commun, établi dans le respect des exigences réglementaires de Bâle II. Pour la banque de masse, il est développé à partir d'algorithmes spécifiques aux différents marchés de rattachement de la clientèle. Pour les grandes entreprises, les contreparties bancaires et les marchés spécialisés, les notations sont établies à dire d'expert.

Toutes les contreparties sont en conséquence positionnées sur une échelle unique de douze niveaux, dont neuf sains (de A+ à E+) et trois réservés à la cotation du défaut (E- pour les douteux, E= pour les douteux compromis, et F pour les contentieux). Dans les réseaux, la fréquence de renouvellement est au minimum mensuelle pour la banque de masse.

Les processus décisionnels d'octroi et de gestion sont du ressort des Groupes régionaux.

Des outils de restitution et de pilotage ont été créés, avec reporting aux Directions des engagements, Directions régionales et Directions générales, afin d'obtenir une mesure du risque (données internes ou externes).

Des règles ont été définies au niveau du groupe Crédit Mutuel afin d'harmoniser la notion de défaut et de respecter les nouvelles normes résultant de l'adoption des dispositions Bâle II.

Les systèmes de déclassement et de provisionnement sont intégrés dans les systèmes d'information. Ils fonctionnent sur un rythme mensuel et déclassent les créances saines vers les créances douteuses. Les outils intègrent également la notion de contagion au niveau d'un tiers. La provision est calculée en fonction des encours et des garanties ; elle est ajustée par les gestionnaires en fonction de l'évaluation de la perte finale.

Description synthétique des limites d'engagement fixées en matière de risque de crédit

Les Groupes du Crédit Mutuel et leurs filiales bancaires ont arrêté des limites de financement adaptées au niveau de l'entité concernée ou des délégations accordées aux collaborateurs.

Exposition au risque de crédit sur les prêts et créances	31.12.2008	31.12.2007
Prêts et créances		
Etablissements de crédit	48 374	48 923
Clientèle	302 150	262 944
Exposition brute	350 524	311 867
Provisions pour dépréciation	- 6 549	- 4 117
Etablissements de crédit	- 344	- 9
Clientèle	- 6 205	- 4 108
Exposition nette	343 975	307 750

L'exposition nette au risque de crédit des éléments de bilan s'accroît de 11,8 %, dont + 14,3 % pour le portefeuille de crédits nets à la clientèle (+ 14,9 % en brut) et - 1,8 % pour l'exposition nette sur les établissements de crédit (- 1,1 % en brut).

Exposition au risque de crédit sur les engagements donnés	31.12.2008	31.12.2007
Engagements de financement donnés		
Etablissements de crédit	1 758	1 848
Clientèle	47 236	48 204
Engagements de garantie donnés		
Etablissements de crédit	3 282	1 396
Clientèle	16 090	16 288
Provision pour risques sur engagements donnés	151	105

L'exposition au risque de crédit des engagements augmente de 0,9 % avec un effet positif des engagements donnés aux établissements de crédit (+ 55,4 %) et un effet négatif du risque sur les engagements donnés à la clientèle (- 1,8 %).

Exposition au risque de crédit sur les titres de créance	31.12.2008	31.12.2007
Titres de créance (*)		
Effets publics	20 569	25 357
Obligations	111 936	120 332
Instruments dérivés	13 109	9 845
Pensions & prêts de titres	12 767	26 485
Exposition brute	158 381	182 019
Provisions pour dépréciation des titres	- 383	- 20
Exposition nette	157 998	181 999

* Hors titres classés en "prêts et créances"

L'exposition nette au risque de crédit sur les titres diminue de 13,2 %.

Structure des encours interbancaires et répartition géographique des prêts interbancaires

Les deux tableaux qui suivent portent sur le périmètre bancassurance du groupe *.

Structure des encours interbancaires par note	31.12.2008 en %	31.12.2007 en %
AAA et AA+	5,4 %	10,3 %
AA et AA-	20,6 %	59,4 %
A+ et A	50,5 %	22,3 %
A- et BBB+	11,2 %	6,9 %
BBB et en dessous	12,3 %	1,1 %

Suite à un nouveau mapping entre notes internes et ratings des agences, la catégorie BBB+ associée à A- en 2007 est dorénavant regroupée sur la dernière ligne. Les chiffres 2007 des deux dernières lignes du tableau ci-dessus ont donc été retraités, avec un impact faible (6,2 % et 1,8 % au lieu de 6,9 % et 1,1 %).

L'évolution importante de la structure des encours par note entre 2007 et 2008 reflète les conséquences de la crise financière sur le rating des banques. Néanmoins, près de 88 % des expositions du groupe sur des contreparties bancaires sont logées sur des contreparties ayant une qualité de signature comprise supérieur à A-.

Répartition géographique des prêts interbancaires	31.12.2008 en %	31.12.2007 en %
France	33,7 %	32,1 %
Europe hors France	50,6 %	50,6 %
Autres pays	15,7 %	17,3 %

La répartition géographique des expositions interbancaires évolue légèrement.

84 % des prêts interbancaires sont accordés à des établissements français et européens. Comme l'an passé l'augmentation de leur part par rapport à 2007 s'explique par la crise financière qui a réorienté les prêts interbancaires au détriment des Etats-Unis, zone plus risquée dans ce contexte.

Risques de crédit auprès de la clientèle

Répartition des crédits (exposition au défaut) par catégorie de crédits	31.12.2008 en %	31.12.2007 en %
A - Administrations et banques centrales	15,5 %	14,5 %
B - Etablissements (institutions)	11,8 %	11,0 %
C - Entreprises (corporate)	20,6 %	20,9 %
D - Clientèle de détail (retail)	52,1 %	53,5 %

La clientèle de détail représente plus de 50 % de l'exposition du groupe Crédit Mutuel.

Répartition géographique des risques clientèle	31.12.2008 en %	31.12.2007 en %
France	92,1 %	96,0 %
Allemagne	4,3 %	
Europe hors France et Allemagne	2,5 %	3,0 %
Autres pays	1,0 %	1,0 %

L'essentiel des risques clientèle est concentré en France (DOM inclus).

Concentration des risques clientèle*	31.12.2008	31.12.2007
Engagements dépassant 300 M€		
Nombre	74	49
Prêts en M€	16 634	13 262
Hors bilan en M€	13 949	13 133
Titres en M€	15 024	6 765
Engagements compris entre 200 M€ et 300 M€		
Nombre	34	13
Prêts en M€	2 765	1 581
Hors bilan en M€	2 037	1 433
Titres en M€	2 581	165

Tous engagements confondus (prêts, hors-bilan et titres), les 74 plus gros risques dépassant 300 millions d'euros représentent un montant unitaire moyen de 616 millions d'euros (677 en 2007), alors que les 34 plus gros risques entre 200 et 300 millions représentent un montant unitaire moyen de 217 millions d'euros (245 en 2007).

Qualité des risques	31.12.2008	31.12.2007
Créances dépréciées individuellement	8 975	6 250
Provisions pour dépréciation individuelle	- 5 562	- 3 898
Provision collective des créances	- 643	- 210
Taux de couverture global	69,1 %	65,7 %
Taux de couverture (provision individuelle seulement)	62,0 %	62,4 %

Le taux de créances dépréciées passe de 2,4 % en 2007 à 3,0 % (2,9 % en 2006) des prêts et créances sur la clientèle, avec un taux de provisionnement qui s'améliore avec un taux de couverture global de 69,1 %.

Arriérés de paiement

31.12.2008	< 3 mois	> 3 mois < 6 mois	> 6 mois < 1 an	> 1 an	Total
Instruments de dette	0	0	0	0	0
Administrations centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Institutions non établissements de crédit	0	0	0	0	0
Grandes entreprises	0	0	0	0	0
Clientèle de détail	0	0	0	0	0
Prêts et avances	3 000	75	22	15	3 112
Administrations centrales	12	0	0	0	12
Etablissements de crédit	14	0	0	0	14
Institutions non établissements de crédit	22	0	0	0	22
Grandes entreprises	442	14	10	6	472
Clientèle de détail	2 510	61	12	9	2 592
Autres actifs financiers	0	0	0	0	0
Total	3 000	75	22	15	3 112

31.12.2007	< 3 mois	> 3 mois < 6 mois	> 6 mois < 1 an	> 1 an	Total
Instruments de dette	0	0	0	0	0
Administrations centrales	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit	0	0	0	0	0
Institutions non établissements de crédit	0	0	0	0	0
Grandes entreprises	0	0	0	0	0
Clientèle de détail	0	0	0	0	0
Prêts et avances	3 051	41	4	4	3 100
Administrations centrales	12	0	0	0	12
Etablissements de crédit	14	0	0	0	14
Institutions non établissements de crédit	17	0	0	0	17
Grandes entreprises	379	5	1	0	385
Clientèle de détail	2 629	36	3	4	2 672
Autres actifs financiers	0	0	0	0	0
Total	3 051	41	4	4	3 100

L'essentiel des retards de paiement concerne la clientèle de détail (83 %) et les grandes entreprises (15 %).

Répartition sectorielle des risques	31.12.2008 en %	31.12.2007 en %
Finance, assurance	23,4 %	19,6 %
Immobilier	22,8 %	24,0 %
Industrie extractive et manufacturière	10,8 %	11,7 %
Commerce	10,8 %	10,9 %
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6,8 %	8,0 %
Construction	6,8 %	7,3 %
Administration, éducation, santé, social	5,7 %	5,9 %
Agriculture	3,6 %	3,7 %
Transport et entreposage	2,7 %	2,7 %
Hôtellerie restauration	2,2 %	2,3 %
Information et communication	1,7 %	1,6 %
Production et distribution d'eau et d'électricité ; Assainissement	1,4 %	1,2 %
Autres et non ventilé	1,3 %	1,2 %

Source : Centralisation des risques Banques de France hors administrations publiques

Quatre secteurs d'activité regroupent près de 68 % des crédits accordées aux entreprises, les deux principaux - la finance, assurance et l'immobilier - en représentant plus de 46 %.

Expositions liées à la crise financière

En réponse à la crise financière, le Forum de Stabilité Financière (FSF) a formulé des recommandations en matière de transparence qui visent à améliorer l'information financière relative à certaines expositions à risque. Le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB), la Fédération Bancaire Française (FBF) et l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ont décliné au niveau français les meilleures

pratiques liées à la transparence dans la communication financière, les établissements concernés étant fortement incités à les appliquer. Le groupe Crédit Mutuel a souhaité appliquer ces recommandations pour une meilleure communication financière.

Les encours présentés sont en millions d'euros.

Expositions RMBS (Residential Mortgage Backed Securities)

Expositions RMBS (Residential Mortgage Backed Securities)	Expositions après couvertures et pertes de valeur 31.12.2008	Pertes de valeur par résultat	Pertes de valeur par réserves AFS	Reclassements	Autres mouvements	Expositions après couvertures et pertes de valeur 31.12.2007
Trading	1 169	-390		-3 025	-260	4 844
AFS	2 864	-12	-252	61	-253	3 320
Loans (HTM/Prêts et créances)	3 147	-36		2 964	202	17
TOTAL	7 180	-438	-252	0	-311	8 181

Les titres RMBS sont dans leur très grande majorité valorisés sur la base d'indications fournies par des sources externes (contreparties, brokers, ...), après analyse des éléments obtenus.

Détail par zone géographique	Montants	Répartition %
France	20	0 %
USA	3 122	44 %
Royaume-Uni	1 311	18 %
Espagne	437	6 %
Autres pays de l'Union Européenne	1 662	23 %
Autres	628	9 %
TOTAL	7 180	100 %

La catégorie "Autres" comprend essentiellement l'Australie.

Expositions RMBS émis aux USA Détail par type de portefeuille	Exposition après couvertures et pertes de valeur	Exposition après couvertures et avant pertes de valeur	Pertes de valeur cumulées	Taux de perte de valeur cumulée
Agencies	1 227	1 223	4	0 %
Prime	409	451	-42	-9 %
Alt A	1 419	1 834	-415	-23 %
Subprime	64	100	-36	-35 %
Autres	3	3	-0	-12 %
TOTAL	3 122	3 611	-489	-14 %

Détail par origination	Exposition après couvertures et pertes de valeur	Exposition après couvertures et avant pertes de valeur	Pertes de valeur cumulées	Taux de perte de valeur cumulée
- Origination 2005 et avant	710	847	-137	-16 %
- Origination 2006	1 244	1 480	-236	-16 %
- Origination 2007	1 115	1 228	-113	-9 %
- Origination 2008	53	56	-3	-5 %
TOTAL	3 122	3 611	-489	-14 %

Détail par notation	Exposition après couvertures et pertes de valeur	Exposition après couvertures et avant pertes de valeur	Pertes de valeur cumulées	Taux de perte de valeur cumulée
- Agencies	1 227	1 223	4	0 %
- AAA	472	532	-61	-11 %
- AA	49	74	-25	-34 %
- A	69	87	-17	-20 %
- BBB	422	470	-48	-10 %
- BB	101	116	-15	-13 %
- Inférieur ou égal à BB+	782	1 109	-327	-30 %
TOTAL	3 122	3 611	-489	-14 %

Il s'agit principalement de CMO's (collateralized mortgage obligations).

Ces titres ont fait l'objet de reclassements de la catégorie trading vers la catégorie prêts (loans) et de la catégorie disponibles à la vente vers la catégorie prêts (loans).

Garanties reçues d'entreprises d'assurance "monoliners"

Engagements par type d'obligation	Expositions après couvertures et pertes de valeur 31.12.2008	Pertes de valeur par résultat	Pertes de valeur par réserves AFS	Reclassements	Autres mouvements	Expositions après couvertures et pertes de valeur 31.12.2007
Sur RMBS USA	64	-22	-1	0	-6	93
Sur obligations non couvertes	4				0	4
TOTAL	68	-22	-1	0	-6	97

Engagements sur assureur monoline	Expositions après couvertures et pertes de valeur 31.12.2008
FSA	4
MBIA	7
Ambac	34
FGIC	23
TOTAL	68

Expositions CMBS (Commercial Mortgage Backed Securities)

Expositions CMBS (Commercial Mortgage Backed Securities)	Expositions après couvertures et pertes de valeur 31.12.2008	Pertes de valeur par résultat	Pertes de valeur par réserves AFS	Reclassements	Autres mouvements	Expositions après couvertures et pertes de valeur 31.12.2007
Trading	54	-14		-68	68	68
AFS	380		-31	61	10	340
Loans (HTM/Prêts et créances)	139			7	-32	164
TOTAL	573	-14	-31	0	46	572

Détail par zone géographique	Montants	Répartition %
France	61	11 %
Europe hors France	311	54 %
USA	0	0 %
Autres	200	35 %
TOTAL	572	100 %

Ces expositions sont prises dans le cadre des activités de marché pour compte propre.

Expositions sur CDO (Collateralized Debt Obligations)

Expositions sur CDO non couverts par CDS (Credit Default Swaps)	Expositions après couvertures et pertes de valeur 31.12.2008	Pertes de valeur par résultat	Pertes de valeur par réserves AFS	Reclassements	Autres mouvements	Expositions après couvertures et pertes de valeur 31.12.2007
Trading	0	13	0	-1 359	1 319	27
AFS	58	30	-6	29	-50	56
Loans (HTM/Prêts et créances)	1 700	0	0	1 330	365	5
TOTAL	1 758	43	-6	0	1 634	88

Détail par zone géographique	Montants	Répartition %
France	9	0 %
Europe hors France	484	28 %
USA	354	20 %
Autres	911	52 %
TOTAL	1758	100 %

Détail par notation	Montants
- AAA	1 697
- AA	45
- Autres	16
TOTAL	1758

Expositions sur CDO et ABS couverts par CDS	Expositions après couvertures et pertes de valeur 31.12.2008	Pertes de valeur par résultat	Pertes de valeur par réserves AFS
Trading			
AFS	872	12	298
Loans (HTM/Prêts et créances)			
TOTAL	872	12	298

Expositions sur autres ABS non couverts	Expositions après couvertures et pertes de valeur 31.12.2008	Pertes de valeur par résultat	Pertes de valeur par réserves AFS	Reclassements	Autres mouvements	Expositions après couvertures et pertes de valeur 31.12.2007
Trading	1 084	-42		-489	-237	1 851
AFS	786		-40	394	157	275
Loans (HTM/Prêts et créances)	436			94	242	100
TOTAL	2 306	-42	-40	0	162	2 226

Détail par zone géographique	Montants	Répartition %
France	571	25 %
Europe hors France	1 622	70 %
USA	0	0 %
Autres	113	5 %
TOTAL	2 306	100 %

Détail par notation	Montants	Répartition %
- AAA	1 884	
- AA	181	
- A	89	
- Autres	152	
TOTAL	2 306	

L'exposition sur CDO sur le marché résidentiel US n'est pas significative.

Crédits dits LBO (Leverage Buy-Out)

Crédits dits LBO (Leverage Buy-Out)	Encours comptable	Variation de valeur par résultat	Variation de valeur par réserves	Reclassements	Autres mouvements	Encours comptable
Structures de financement dédiées	3 771	-38			627	3 182
Réseau bancaire français	3 012				1 359	1 653
TOTAL	6 783	-38	0	0	1 986	4 835

Détail par zone géographique des LBO des structures de financements dédiées	Montants	Répartition %
France	1556	41 %
Europe hors France	919	24 %
USA	1117	30 %
Autres	179	5 %
TOTAL	3771	100 %

Détail par nature des LBO des structures de financements dédiées	Montants	Répartition %
Construction	295	8 %
Télécommunications	349	9 %
Distribution	378	10 %
Services	956	25 %
Agroalimentaire	229	6 %
Industrie manufacturière	1 359	36 %
Autres	205	6 %
TOTAL	3771	100 %

Les encours LBO sont ceux au sens du ratio de solvabilité Bâle II. Les encours présentés sont ceux du bilan.

Opérations avec des véhicules ad hoc

Le groupe Crédit Mutuel n'est pas originateur de titrisation.

Il organise pour le compte de sa clientèle des opérations de titrisation.
Il peut accorder dans ce cadre des lignes de liquidité à des fonds communs de créances (FCC).

Au 31 décembre 2008, les lignes de liquidité accordées à trois FCC représentent 228 M€.

Le dispositif Bâle II - Risques de crédit

Afin de mieux prendre en compte la dimension de la qualité de l'emprunteur, un nouveau dispositif d'adéquation des fonds propres (« Bâle II »), incluant notamment la mise en place d'un système de notations internes propre à chaque établissement a été instauré par le Comité de Bâle et par la Commission européenne. La transposition française de ces nouvelles normes prudentielles a été publiée le 20 février 2007 via un arrêté du CCLRF, relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement.

L'arrêté décrit les trois piliers :

- le pilier I introduit de nouvelles exigences minimales de fonds propres, se matérialisant par le calcul d'un ratio de solvabilité incluant le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel ;
- le pilier II impose aux banques de conduire leur propre appréciation du « capital économique » et d'avoir recours à des scénarii de stress pour apprécier leurs besoins en fonds propres en cas de dégradation de la conjoncture économique ;
- le pilier III consiste à renforcer la discipline de marché par la publication d'un niveau élevé d'informations (transparence) sur le profil de risque de chaque établissement assujetti. Pour y répondre, le groupe Crédit Mutuel mettra à disposition du public dans le courant du premier semestre 2009 un rapport dédié sur son site internet institutionnel.

Concernant les exigences minimales de fonds propres (pilier I), les évolutions majeures par rapport au ratio Cooke portent sur les deux points suivants :

- le traitement du risque de crédit : modification du calcul des risques pondérés relatifs aux pertes inattendues (ou « unexpected loss » = UL) au dénominateur du ratio et correction éventuelle des fonds propres sur la base du différentiel entre pertes attendues (ou « expected loss » = EL) et provisions au numérateur du ratio ;
- l'introduction d'un traitement explicite du risque opérationnel.

La réglementation introduit par ailleurs quelques modifications sur la mesure des risques de marché au sein du portefeuille de négociation (« trading book »).

Pour la mesure du risque de crédit, trois approches d'une sensibilité croissante à l'égard du risque sont proposées aux banques sous autorisation et contrôle de leurs superviseurs : l'approche standard, l'approche notations internes fondation et l'approche notations internes avancée. Chaque établissement choisit le mécanisme qu'il estime le mieux convenir, en fonction du stade de développement des activités et de son organisation.

L'approche standard

La méthode dite standard est proche de l'accord « Bâle I » dans le sens où celle-ci repose sur l'application de coefficients de pondération fixes associés aux différentes catégories d'exposition réglementaires. Les principales modifications concernent la possibilité de différencier les pondérations applicables sur la base des notations fournies par des organismes externes reconnus, et l'élargissement de l'éventail des sûretés, garanties et dérivés de crédit pouvant être pris en compte par les banques.

Avec l'accord de la Commission bancaire, les expositions sur les souverains et les collectivités locales seront durablement traitées selon cette méthode.

Les approches notations internes (« IRB »)

Ces approches sont plus sophistiquées. Le risque de crédit est fonction des caractéristiques de chaque exposition (ou lot d'expositions) à partir des quatre paramètres suivants : la probabilité de défaut du débiteur à un an, la perte en cas de défaut, le facteur de conversion en équivalent crédit pour les engagements de hors-bilan et la durée.

Deux grandes approches existent :

- IRB Fondation : dans cette première approche, les établissements doivent fournir leurs estimations internes de probabilité de défaut. Les paramètres LGD, CCF et M sont définis réglementairement. La Confédération nationale du Crédit Mutuel a l'autorisation de la Commission bancaire pour utiliser ses modèles de notations internes sur les établissements de crédit au 31.12.2008 ;
- IRB Avancée : dans cette seconde approche, les établissements fournissent leurs propres estimations internes des paramètres PD, CCF, LGD et M, ce qui nécessite un historique long sur une base statistique suffisante. La Confédération nationale du Crédit Mutuel a l'autorisation de la Commission bancaire pour utiliser son système de notations internes sur le portefeuille Retail au 30.06.2008.

L'utilisation des approches notations internes est conditionnée au respect d'un certain nombre d'exigences quantitatives et qualitatives visant à assurer l'intégrité et la crédibilité du processus ainsi que l'estimation des paramètres utilisés pour le calcul des fonds propres réglementaires.

En tant que banque coopérative appartenant à ses sociétaires clients, le groupe Crédit Mutuel n'est pas motivé par la redistribution d'un gain éventuel de fonds propres à ses actionnaires. En optant pour l'approche notations internes pour la majeure partie de ses expositions, le groupe :

- a répondu aux exigences de la réglementation et de la Commission bancaire,
- s'est doté d'un projet national ayant un effet normatif des pratiques,

- a amélioré sa qualification de sa clientèle en matière de risque, permettant d'affiner la gestion et le pilotage,
- a mis à niveau ses systèmes d'information et ses méthodes de travail à tous les échelons de son organisation compte tenu de l'obligation d'utiliser les notes dans la gestion.

Au total, le Crédit Mutuel a structuré son dispositif de gestion et de mesure des risques de crédit en capitalisant sur le dispositif Bâle II qui repose sur :

- un système de notation des contreparties unique largement fondé sur des algorithmes statistiques,
- une définition harmonisée du défaut et calée sur la comptabilité,
- l'utilisation de paramètres nationaux intégrant des marges de prudence,
- et de lourds investissements informatiques.

Risque de taux

Le risque de taux est généré par l'activité commerciale ; il résulte des différences de taux et d'index de référence entre les emplois et les ressources de clientèle, dans une analyse prospective considérant l'évolution des encours et les options « cachées » (remboursements anticipés de crédits, prorogations, tirages de crédits confirmés, ...)

Les Groupes régionaux sont responsables de la gestion de leurs risques et des décisions de couverture. Conformément aux textes réglementaires (règlement CRBF 97-02 modifié et élargi aux organes centraux), la Direction des risques de la Confédération nationale assure une mesure consolidée et homogène de ce risque, en coordonnant les approches méthodologiques et en mesurant régulièrement le risque global du groupe.

Les conventions groupe de gestion et de limites de risques sont référencées dans un « référentiel de gestion de bilan groupe » harmonisé utilisé au sein du groupe Crédit Mutuel.

La mesure et la surveillance du risque de taux sont appréhendées au niveau régional par les Groupes de Crédit Mutuel et au niveau national par la Confédération.

Au niveau régional

Les Groupes de Crédit Mutuel disposent chacun d'une cellule ALM dédiée au suivi de l'exposition au risque de taux d'intérêt global.

Les entités du groupe Crédit Mutuel disposent d'un socle commun pour la mesure du risque de taux d'intérêt global (application de règles méthodologiques communes sur les conventions d'écoulement,

les scénarii, les remboursements anticipés). Celui-ci se mesure hors activité de trading book, le portefeuille de négociation faisant l'objet d'un suivi au niveau des salles de marché.

Les entités du groupe ont adopté des systèmes de limites cohérents avec le dispositif national. Les décisions de gestion et de couverture sont prises au sein de Comités régionaux.

La gestion du risque de taux est analysée et couverte globalement, le cas échéant, par des opérations dites de macro couverture. Elles sont comptabilisées conformément à la version « carved out » d'IAS 39 adoptée par la Commission européenne. Les opérations de clientèle de montant élevé ou de structure particulière peuvent par ailleurs faire l'objet de couvertures spécifiques.

Au niveau national

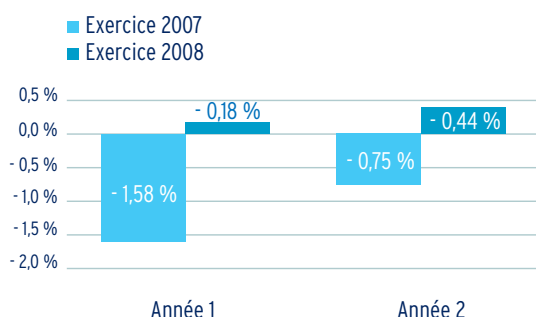
Le risque de taux est mesuré au travers de deux indicateurs :

- le risque portant sur les revenus futurs : il est appréhendé par la sensibilité de la marge, dans un horizon court-moyen terme (1 à 5 ans) ;
- le risque portant sur la valeur instantanée de l'établissement : il est évalué par la sensibilité de la valeur actuelle nette (VAN) dans un horizon long terme.

Au niveau national, une limite de sensibilité du PNB à un ou deux ans, incluant une production nouvelle, a été mise en place sur la base de scénarii d'évolution modérée des taux (+/- 1 % sur les taux variables, +/- 0,5 % sur les taux réglementés).

Sensibilité à une hausse différenciée des taux

Approche dynamique



La sensibilité du groupe Crédit Mutuel en cas de hausse des taux est modérée.

D'autres scénarii (y compris stress) sont calculés sous l'égide de la CNCM.

Risque de liquidité

Comme tous les établissements de crédit, le groupe Crédit Mutuel est exposé au risque de ne pas disposer, à l'échéance, des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements.

Les Fédérations sont dotées d'une cellule ou comité dédié à la gestion de bilan ayant notamment pour objectif de maintenir un niveau de liquidité leur permettant de faire face à leurs obligations. Elles ont établi des conventions avec la CCCM, la BFCM ou encore la Compagnie Financière du Crédit Mutuel, afin d'assurer leur refinancement.

Dans le cadre du suivi de la liquidité, les Groupes régionaux suivent notamment les indicateurs suivants :

- le coefficient réglementaire de liquidité qui rapproche les ressources d'une maturité inférieure à un mois des emplois de même maturité. Plusieurs Fédérations et Caisses fédérales du groupe adoptent des limites plus prudentes que la réglementation ;
- l'indicateur de liquidité à moyen - long terme défini au niveau national, dont le principe général consiste à écouler l'ensemble des actifs et des passifs et de mesurer un ratio de couverture des emplois par des ressources de durée équivalente à différentes échéances. Il fait l'objet d'un dispositif de limites ;
- la projection des besoins de refinancement à 5 ans.

Ventilation des actifs/passifs financiers (hors couverture)

31.12.2008	< 1 mois	> 1 mois < 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 2 ans	> 2 ans < 5 ans	> 5 ans	A durée indéterminée	Total
Actif								
Actifs fin. détenus à des fins de transaction	1 071	1 046	7 312	4 659	5 938	7 333	767	28 126
Actifs fin. désignés à la JV par le biais du compte de résultat	4 328	7 579	1 512	456	1 336	504	729	16 444
Actifs fin. disponibles à la vente	2 035	1 655	3 192	4 805	8 934	15 756	5 250	41 627
Prêts et créances (yc les contrats de location financement)	41 413	14 970	26 596	30 827	71 907	148 560	9 982	344 255
Placements détenus jusqu'à leur échéance	804	1 081	824	1 221	1 168	1 500	10	6 608
Passif								
Dépôts de banques centrales	1 963	306	50	0	0	0	0	2 319
Passifs fin. détenus à des fins de transaction	896	632	5 770	943	2 803	3 353	502	14 899
Passifs fin. désignés à la JV par le biais du compte de résultat	10 912	14 982	5 204	124	11	4	0	31 237
Passifs fin. évalués au coût amorti	193 901	67 176	38 656	16 699	36 031	29 862	14 270	396 595

31.12.2007	< 1 mois	> 1 mois < 3 mois	> 3 mois < 1 an	> 1 an < 2 ans	> 2 ans < 5 ans	> 5 ans	A durée indéterminée	Total
Actif								
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 798	1 298	5 491	3 914	15 910	22 071	5 027	55 509
Actifs financiers désignés à la JV par le biais du compte de résultat	13 462	11 420	2 739	613	1 898	601	849	31 583
Actifs financiers disponibles à la vente	728	908	3 829	4 342	8 690	7 487	4 630	30 614
Prêts et créances (yc les contrats de location financement)	45 175	14 675	23 194	25 138	55 964	130 187	13 991	308 324
Placements détenus jusqu'à leur échéance	116	186	473	906	1 323	877	41	3 921
Passif								
Dépôts de banques centrales	34	25	0	0	0	0	0	59
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1 042	21	1 886	1 028	3 128	7 002	5 379	19 486
Passifs financiers désignés à la JV par le biais du compte de résultat	18 161	18 219	7 735	63	51	9	32	44 269
Passifs financiers évalués au coût amorti	155 886	62 267	37 315	11 089	25 450	32 201	30 947	355 154

Commentaires :

Ce tableau est construit à partir de la matrice du FIN50 requis par l'instruction 2006-04, requis pour la première fois au 31.12.2007. Les entités déclarantes sont celles du périmètre prudentiel.

Les règles d'échéancement retenues sont les suivantes:

- Les encours à répartir sont les encours comptables IFRS du bilan.
- Les durées à retenir sont les durées contractuelles de remboursement du principal.
- Les actions ont une durée indéterminée, de même que les prêts et titres à durée indéterminée.
- Les dettes et créances rattachées sont ventilées selon leur durée contractuelle réelle et par défaut dans la colonne < 1 mois.
- Les provisions sont ventilées en cohérence avec les actifs concernés.
- Les créances douteuses sont ventilées en fonction de leur date contractuelle lorsqu'elle n'est pas dépassée et sont classées en colonne indéterminée dans le cas contraire. Les créances litigieuses et contentieuses sont également classées en colonne indéterminée.
- Les dérivés : leur valeur de marché est renseignée dans le flux correspondant à la date de fin de contrat.
- Lorsqu'il est impossible de fournir de façon fiable un échéancier, le montant comptable est porté dans la colonne « durée indéterminée ».

Risque de change

La couverture en devises des opérations avec la clientèle est assurée par chaque banque du groupe. Ce risque n'est pas significatif au niveau du groupe Crédit Mutuel.

Risque de marché

Les principaux intervenants sur les marchés du groupe Crédit Mutuel sont le Groupe Crédit Mutuel Centre Est Europe-CIC et le Groupe Crédit Mutuel Arkéa. Ils interviennent pour leur compte propre ou celui d'autres Fédérations. Ils assurent entre autres le refinancement de l'activité des Caisses locales, la gestion de portefeuilles titres et des activités commerciales à destination de la clientèle Entreprises (opérations de change, couverture du risque de taux ou de change).

Par ailleurs, les activités des salles de marché, les risques ainsi que les résultats économiques et comptables font l'objet d'un reporting régulier.

Les activités et les modalités d'intervention sur les marchés des capitaux sont intégrées dans le règlement interne des Groupes régionaux. Sur le plan opérationnel, elles sont analysées lors de différents Comités et présentées périodiquement aux Conseils d'administration respectifs.

Au niveau national, un tableau de bord des activités de marché permet de suivre les indicateurs les plus importants.

Risques opérationnels*

Dans le cadre de la réglementation prudentielle Bâle II, le groupe Crédit Mutuel a mis en place progressivement depuis 2002 un dispositif complet de gestion des risques opérationnels, sous la responsabilité des organes dirigeants, avec un référentiel de risques unique et des méthodes d'évaluation quantitatives communes.

Le système de mesure et de surveillance du risque opérationnel est basé sur une cartographie des risques comprenant une démarche d'identification et de modélisation des risques, ainsi que le calcul de l'exigence finale de fonds propres affectés au risque opérationnel. Ainsi, le groupe s'est doté d'un ensemble de gestion des risques opérationnels structuré et cohérent avec des synthèses selon les 8 lignes de métier et les 7 événements de risques de Bâle pour les sinistres (risques avérés) et les risques potentiels.

Le groupe Crédit Mutuel est en processus d'homologation à l'approche de mesure avancée (AMA) de ses risques opérationnels. Seules les

filiales bancaires localisées à l'étranger (Belgique, Luxembourg, Suisse ...), ainsi que les filiales d'affacturage resteront dans un premier temps en méthode standard.

Principaux objectifs

La mise en place de la politique de gestion des risques opérationnels poursuit les objectifs suivants :

- contribuer au pilotage du groupe par la maîtrise des risques et de leurs coûts ;
- du point de vue humain : protéger les personnes, développer responsabilité, autonomie et contrôles, capitaliser sur les compétences du groupe ;
- du point de vue économique : préserver les marges en gérant au plus près les risques opérationnels sur toutes les activités, assurer un retour sur investissement de la mise en conformité réglementaire, optimiser les fonds propres alloués au coût du risque et adapter les programmes d'assurance aux risques identifiés ;
- du point de vue réglementaire : répondre efficacement à la réglementation Bâle 2 et aux demandes des autorités de contrôle, s'appuyer sur le contrôle interne (CRBF 97.02), optimiser les plans de continuité d'activité (PCA) des activités essentielles, adapter la communication financière (pilier 3 de Bâle II).

Dispositif de mesure et de maîtrise des risques opérationnels

Les cartographies des risques homogènes par ligne de métier et par type de risque, sont déroulées pour toutes les activités avec des évaluations à dire d'expert, puis des modèles probabilistes. La validation des modèles est réalisée par le Comité technique des risques opérationnels. Les allocations de fonds propres sont calculées au niveau national puis réparties au niveau régional.

Les orientations générales de réduction des risques opérationnels comprennent :

- les actions de prévention efficaces identifiées lors des cartographies et mises en œuvre par les opérationnels ou le contrôle permanent ;
- les actions de protection prioritairement tournées vers la généralisation des plans de continuité d'activité métiers, logistique et informatique pour les activités essentielles afin de limiter la gravité d'un sinistre en cas de crise.

Une méthodologie d'élaboration d'un PCA a été élaborée et constitue le document de référence du groupe Crédit Mutuel.

Un dispositif de gestion de crise cohérent dans le groupe, et en lien avec celui de la place pour l'interbancaire, est généralisé. Il couvre la communication de crise et les trois phases des PCA : plan de secours, plan de continuité, plan de retour à la normale.

Le groupe travaille depuis 2008 sur l'adéquation des programmes d'assurance des entités du groupe Crédit Mutuel aux exigences Bâle II. Un dispositif est en cours d'élaboration pour permettre au groupe de déduire, via les programmes d'assurance, jusqu'à 20 % des fonds propres dédiés.

Reporting et pilotage général

L'application de la politique de gestion du risque opérationnel et le profil de risque sont suivis avec des indicateurs clés, seuils et alertes couvrant l'évaluation des risques potentiels, l'évolution de la sinistralité, l'efficacité des mesures de réduction et de financement décidées. Ils font l'objet d'une information régulière aux organes exécutifs et délibérants.

Documentation et procédure

Le groupe dispose de procédures en mode pérenne validées par les instances dirigeantes comportant :

la gouvernance : gouvernance générale traitant du rôle et de la composition des différentes instances de décision, contenu, périodicité et destinataires des reportings, périmètre de recensement des pertes et périodicité de mise à jour ;

La collecte des sinistres : procédure générale de collecte, traitement des risques frontières, revue de qualité de la base de données des pertes ;

Le système de mesure : procédure générale de mesure avancée, méthodologie des cartographies et des modèles probabilistes, processus de collecte des indicateurs de risque présents dans les systèmes d'information, calcul du PNB par ligne de métier, clé de répartition des fonds propres, déclarations Corep.

Evolution récente et perspectives

Les premiers mois de l'année 2009 se caractérisent par un développement de l'activité commerciale comparable à celui de la fin 2008.

Pour l'exercice 2009, dans un environnement qui restera difficile, le groupe continuera à développer ses activités au service du financement de l'économie réelle en s'appuyant, d'une part, sur le développement organique de son réseau de caisses et agences de proximité, et d'autre part, sur les diversifications engagées par les récentes opérations de croissance externe en France et à l'étranger en 2008 (Citibank) et début 2009 (Cofidis).

Les états financiers

au 31 décembre 2008

Bilan actif - IFRS

En millions d'euros	31.12.2008	31.12.2007	Notes
Caisse, Banques centrales, CCP	18 090	8 300	1a
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	69 257	115 646	2a, 2c, 4, 9
Instruments dérivés de couverture	4 984	3 377	3a, 4
Actifs financiers disponibles à la vente	96 135	84 921	5a, 5b, 9
Prêts et créances sur les établissements de crédits	48 734	49 853	1a, 9
Prêts et créances sur la clientèle	295 837	258 781	6a, 9
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	729	-67	3b
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	13 710	11 184	7, 9
Actifs d'impôts courants	1 785	1 277	10a
Actifs d'impôts différés	2 176	779	10b
Compte de régularisation et actifs divers	20 673	13 047	11a
Actifs non courants destinés à être cédés	3	0	
Participations dans les entreprises mises en équivalence	257	323	12
Immeubles de placement	1 328	1 408	13
Immobilisations corporelles	3 358	3 042	14a
Immobilisations incorporelles	801	479	14b
Ecart d'acquisition	3 852	952	15
Total de l'actif	581 709	553 302	

Bilan passif - IFRS

En millions d'euros	31.12.2008	31.12.2007	Notes
Banques centrales, CCP	2 319	59	1b
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	48 334	67 349	2b, 2c, 4
Instruments dérivés de couverture	8 617	3 093	3a, 4
Dettes envers les établissements de crédit	54 030	42 850	1b
Dettes envers la clientèle	196 507	170 894	6b
Dettes représentées par un titre	134 373	132 321	16
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-1 414	239	3b
Passifs d'impôts courants	504	558	10a
Passifs d'impôts différés	958	733	10b
Compte de régularisation et passifs divers	17 275	15 381	11b
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	
Provisions techniques des contrats d'assurance	85 274	85 315	17
Provisions pour risques et charges	1 345	1 140	18
Dettes subordonnées	8 551	6 506	19
Capitaux propres totaux	25 036	26 864	
Capitaux propres part du groupe	24 676	26 442	
Capital et réserves liées	6 826	6 666	20a
Réserves consolidées	18 920	16 449	20a
Gains ou pertes latents ou différés	-1 510	597	20b
Résultat de l'exercice	440	2 730	
Capitaux propres - Intérêts minoritaires	360	422	
Total du passif	581 709	553 302	

Compte de résultat - IFRS

En millions d'euros	31.12.2008	31.12.2007	Notes IFRS
Intérêts et produits assimilés	25 538	20 636	22
Intérêts et charges assimilées	-21 568	-17 960	22
Commissions (produits)	3 734	3 820	23
Commissions (charges)	-1 119	-1 128	23
Gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	12	2 496	24
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-139	342	25
Produits des autres activités	11 582	17 628	26
Charges des autres activités	-9 616	-15 266	26
Produit net bancaire IFRS	8 424	10 568	
Charges générales d'exploitation	-6 210	-6 074	27a,27b
Dotations/Reprises sur amortissements et provisions des immos corporelles et incorporelles	-467	-437	27c
Résultat brut d'exploitation IFRS	1 747	4 057	
Coût du risque	-1 405	-186	28
Résultat d'exploitation IFRS	342	3 871	
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	24	10	12
Gains ou pertes sur autres actifs	20	34	29
Variations de valeur des écarts d'acquisition	23	14	30
Résultat avant impôt IFRS	409	3 929	
Impôts sur les bénéfices	33	-1 144	31
Résultat net	442	2 785	
Intérêts minoritaires	2	55	
Résultat net (part du groupe)	440	2 730	

Tableau de variation des capitaux propres

en millions d'euros	Capital et réserves liées			Réserves consolidées Réserves consolidées
	Capital	Réserves liées au capital	Elimination des titres auto-détenus	
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2007	6 373	32	-	13 712
Augmentation de capital	256	5		
Elimination des titres auto-détenus				
Emission d'actions de préférence				
Composante capitaux propres des instruments hybrides				
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions				
Affectation du résultat 2006				2 946
Distribution 2007 au titre du résultat 2006				-169
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	256	5	-	2 777
Variations de valeur des instruments financiers et des immobilisations affectant les capitaux propres				
Variations de valeurs des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat				
Résultat 2007				
Sous-total	-	-	-	-
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires				-2
Changement de méthodes comptables				0
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence				0
Variation des taux de conversion	-	-	-	-44
Autres variations				6
Capitaux propres au 31 décembre 2007	6 629	37	-	16 449

Gains/pertes latents ou différés (nets d'IS)				Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
liés aux écarts de conversion	liés à la réévaluation hors instruments financiers	Variations de valeur des instruments financiers	Variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture				
-1	2	932	-12	2 946	23 983	339	24 322
					261		261
					-		-
					-		-
					-		-
				-2 946	-		-
					-169	-8	-177
-	-	-	-	-2 946	92	-8	83
-32		-193	8		-217	1	-216
		-107			-107	-3	-110
				2 730	2 730	55	2 786
-32	-	-300	8	2 730	2 406	53	2 460
					-2	10	8
							0
					0	0	0
-	-	-	-	-	-44	-1	-45
					6	29	35
-33	2	632	-4	2 730	26 442	422	26 864

Tableau de variation des capitaux propres

en millions d'euros	Capital et réserves liées			Réserves consolidées Réserves consolidées
	Capital	Réserves liées au capital	Elimination des titres auto-détenus	
Capitaux propres au 1er janvier 2008	6 629	37		16 449
Augmentation de capital	159	1		
Elimination des titres auto-détenus				
Emission d'actions de préférence				
Composante capitaux propres des instruments hybrides				
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions				
Affectation du résultat 2007				2 730
Distribution 2008 au titre du résultat 2007				-196
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	159	1		2 534
Variations de valeur des instruments financiers et des immobilisations affectant les capitaux propres				
Variations de valeurs des instruments financiers et des immobilisations rapportées au résultat				
Résultat 2008				
Sous-total				
Effet des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires				-67
Changement de méthodes comptables				-3
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence				-1
Variation des taux de conversion				18
Autres variations				-9
Capitaux propres au 31 décembre 2008	6 788	38		18 920

Gains/pertes latents ou différés (nets d'IS)				Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
liés aux écarts de conversion	liés à la réévaluation hors instruments financiers	Variations de valeur des instruments financiers	Variations de juste valeur des instruments dérivés de couverture				
-33	2	632	-4	2 730	26 442 160	422	26 864 160
				-2 730	-196	-11	-207
				-2 730	-36	-11	-47
33		-1 443	-69		-1 479	1	-1 478
		-628			-628	-12	-640
				440	440	2	442
33		-2 071	-69	440	-1 667	-9	-1 676
					-67 -3	-31 0	-97 -3
					-1 18 -9	-1 4 -14	-2 22 -23
	2	-1 439	-73	440	24 676	360	25 036

Tableau des flux de trésorerie

en millions d'euros	31.12.2008	31.12.2007
Résultat net	443	2 785
Impôt	-33	1 144
Résultat avant impôts	410	3 929
= +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	466	441
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	1	6
+/- Dotations nettes aux provisions	1 323	3 712
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-24	-10
+/- Perte nette/gain net des activités d'investissement	-56	-173
+/- Produits/charges des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-2 271	1 695
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	-561	5 671
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (a)	4 666	-8 588
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle (b)	-11 722	-23 920
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (c)	11 162	29 360
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-3 924	1 644
- Impôts versés	-1 051	-1 596
= Diminution/augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	-869	-3 100
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)	-1 020	6 500
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations (d)	-2 057	-753
+/- Flux liés aux immeubles de placement (e)	12	-4
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles (f)	-674	-579
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT (B)	-2 719	-1 336
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (g)	-48	79
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (h)	3 211	7 452
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	3 163	7 531
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE (D)	8	13
Augmentation/diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)	-568	12 708
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)	-1 020	6 500
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-2 719	-1 336
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	3 163	7 531
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)	8	13
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	16 884	4 176
Caisse, banques centrales, CCP (actif et passif)	8 239	5 855
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	8 645	-1 679
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	16 316	16 884
Caisse, banques centrales, CCP (actif et passif)	15 774	8 239
Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	542	8 645
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-568	12 708

en millions d'euros

31.12.2008

31.12.2007

(a) Les **flux liés aux opérations avec les établissements de crédit** se décomposent comme suit :

+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur les établissements de crédit

(sauf éléments inclus dans la Trésorerie), hors créances rattachées

-830

19 540

+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers les établissements de crédit, hors dettes rattachées

5 496

-28 128

(b) Les **flux liés aux opérations avec la clientèle** se décomposent comme suit :

+/- Encaissements et décaissements liés aux créances sur la clientèle, hors créances rattachées

-25 981

-38 145

+/- Encaissements et décaissements liés aux dettes envers la clientèle, hors dettes rattachées

14 259

14 225

(c) Les **flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers**

se décomposent comme suit :

+/- Encaissements et décaissements liés à des actifs financiers à la juste valeur par résultat

29 061

-37 702

+/- Encaissements et décaissements liés à des passifs financiers à la juste valeur par résultat

-19 262

41 348

- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente

-1 989

-2 144

+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RF disponibles à la vente

+/- Encaissements et décaissements liés à des instruments dérivés de couverture

+/- Encaissements et décaissements liés à des dettes représentées par un titre

3 352

27 858

(d) Les **flux liés aux actifs financiers et aux participations** se décomposent comme suit :

- Décaissements liés aux acquisitions de filiales, nettes de la trésorerie acquise

+ Encaissements liés aux cessions de filiales, nettes de la trésorerie cédée

- Décaissements liés aux acquisitions de titres de sociétés mises en équivalence

+ Encaissements liés aux cessions de titres de sociétés mises en équivalence

+ Encaissements liés aux dividendes reçus

- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

-3 304

-1 356

+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

1 550

1 163

- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente

-1 196

-953

+ Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers à RV disponibles à la vente

893

393

+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement

+ Encaissements liés aux intérêts reçus, hors intérêts courus non échus

(e) Les **flux liés aux immeubles de placement** se décomposent comme suit :

- Décaissements liés aux acquisitions d'immeubles de placement

-273

-101

+ Encaissements liés aux cessions d'immeubles de placement

285

97

(f) Les **flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles** se décomposent comme suit :

- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

-827

-775

+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles

153

196

(g) Les **flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires** se décomposent comme suit :

+ Encaissements liés aux émissions d'instruments de capital

159

256

+ Encaissements liés aux cessions d'instruments de capital

- Décaissements liés aux dividendes payés

-207

-177

- Décaissements liés aux autres rémunérations

(h) Les **autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement** se décomposent comme suit :

+ Encaissements liés aux produits des émissions d'emprunts et des dettes représentées par un titre

13 821

15 931

- Décaissements liés aux remboursements d'emprunts et des dettes représentées par un titre

-12 411

-8 408

+ Encaissements liés aux produits des émissions de dettes subordonnées

1 984

440

- Décaissements liés aux remboursements de dettes subordonnées

-183

-511

- Décaissements liés aux intérêts payés, hors intérêts courus non échus

Annexes

Le groupe Crédit Mutuel n'étant pas coté, il n'a aucune obligation d'établir des comptes consolidés selon le référentiel des normes comptables internationales IFRS. Cependant, dans un souci d'une plus grande transparence et d'une meilleure comparabilité avec les principaux établissements de la Place, le Conseil d'administration de la Confédération nationale du Crédit Mutuel, organe central du groupe au sens de l'article L.511-31 du Code monétaire et financier, a décidé d'établir des comptes consolidés annuels au niveau national en IFRS.

Les états financiers sont présentés suivant le format préconisé par la recommandation n°2004-R03 du Conseil National de la Comptabilité relative aux états de synthèse IFRS. Ils respectent les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Les informations relatives à la gestion des risques et à la crise financière figurent dans le rapport de gestion du groupe.

I/ Principes comptables

Note 1 : périmètre de consolidation

1.1 Détermination du périmètre

Le Crédit Mutuel est une banque coopérative régie par la loi du 10 septembre 1947. Il n'appartient qu'à ses sociétaires, détenteurs d'une part sociale A qui permet à chacun de s'exprimer selon le principe "une personne, une voix" et notamment d'élire les administrateurs.

Les trois degrés - local, régional et national - de cette organisation non centralisée fonctionnent selon le principe de la subsidiarité : au niveau le plus proche du sociétaire, la Caisse locale exerce les principales fonctions d'une agence bancaire, les autres échelons effectuant les tâches que la Caisse locale ne peut assumer seule.

Conformément à l'article L511-30 du Code monétaire et financier, la Confédération nationale est l'organe central du groupe. A ce titre, elle est chargée :

- d'organiser le mécanisme de liquidité et de solvabilité du réseau,
- de représenter le Crédit Mutuel auprès des pouvoirs publics, d'assurer la défense et la promotion de ses intérêts,
- et, plus généralement, de veiller à la cohésion du réseau, à son bon fonctionnement et à son développement tout en exerçant un contrôle administratif, technique et financier sur l'organisation et la gestion des Groupes régionaux ainsi que de leurs filiales.

La traduction en consolidation de l'originalité capitalistique du groupe est basée sur la détermination d'une entité consolidante qui traduit la communauté des sociétaires liée par des liens financiers de solidarité et de gouvernance communs.

L'analyse du contrôle de l'entité consolidante est conforme à la norme IAS 27 qui permet au groupe d'établir des comptes consolidés selon les normes IFRS.

• Entité consolidante

L'entité consolidante du groupe Crédit Mutuel est constituée de l'ensemble des Caisses locales, des Caisses fédérales, à vocation générale ou agricole et rurale, et des Fédérations régionales, de la Caisse centrale du Crédit Mutuel, de la Confédération nationale du Crédit Mutuel, et de la Fédération du Crédit Mutuel agricole et rural.

Le capital de l'entité consolidante est ainsi détenu exclusivement par l'ensemble des sociétaires des Caisses locales.

• Principes d'inclusion dans le périmètre

Les principes généraux d'inclusion d'une entité dans le périmètre sont définis par IAS 27, IAS 28 et IAS 31.

L'ensemble des entités incluses dans les périmètres de consolidation des groupes régionaux est repris dans le périmètre national. Les entités communes, non consolidées au niveau régional, sont exclues lorsque le total bilan ou le résultat d'une société n'a pas d'impact supérieur à 1 % sur l'équivalent consolidé. Une entité peut être incluse dans le périmètre de consolidation nonobstant ce seuil, lorsque son activité ou son développement escompté lui confère la qualité d'investissement stratégique.

Le périmètre de consolidation est composé :

- *Des entités contrôlées de manière exclusive* : il y a présomption de contrôle exclusif lorsque le groupe détient, directement ou indirectement, une participation majoritaire en capital et, soit la majorité des droits de vote, soit le pouvoir de nommer la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance, ou lorsque le groupe exerce une influence dominante. Les comptes des entités contrôlées de manière exclusive sont consolidés par intégration globale.

- *Des entités sous contrôle conjoint* : le contrôle conjoint est le partage, en vertu d'un accord contractuel, du contrôle d'une activité économique, quelles que soient les structures ou les formes selon lesquelles sont menées les activités. Les entités sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

- *Des entités sous influence notable* : il s'agit des entités qui ne sont pas contrôlées par l'entité consolidante mais sur lesquelles il existe un pouvoir de participation aux politiques financière et opérationnelle. Les titres des entités dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mis en équivalence.

Une entité ad hoc est consolidée si les conditions définies par SIC 12 (activités de l'entité menées pour le compte exclusif du groupe, pouvoir de décision ou de gestion pour obtenir la majorité des avantages liés aux activités courantes de l'entité, capacité de bénéficier des avantages de l'entité, conservation de la majorité des risques) sont remplies.

Les participations détenues par des sociétés de capital développement et sur lesquelles est exercé un contrôle conjoint ou une influence notable sont exclues du périmètre de consolidation et sont comptabilisées en juste valeur sur option.

1.2 Composition du périmètre

Le périmètre de consolidation du groupe Crédit Mutuel au 31.12.2008 est le suivant :

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IAS 14. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit	31.12.2008			31.12.2007			Commentaires
	Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode	
	Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt		
			+			+	
A. Banque de détail							
Acman	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Actéa Environnement	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Actimo	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Agence de l'hotel de ville	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Agerim	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
AMOFI (EX ERIF)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Amofi B	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Ataraxia Distribution	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Ataraxia Finance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Ataraxia Gestion	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Ataraxia Production	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Ataraxia Sud Aménagement	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Avis Developpement	-	-	NI	100,00	91,25	IG	Sortie
Avis Immobilier	-	-	NI	65,00	65,00	IG	Sortie
Bail Actea	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Bail Entreprises	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Bail Immo Nord	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Banco Popular France	100,00	100,00	IG	-	-	NI	Acquisition
Banque de Tunisie	20,00	20,00	MEE	20,00	19,40	MEE	
Banque Delubac	20,98	20,98	MEE	20,98	20,98	MEE	
Banque Privée Européenne	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Bâtiroc	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
BCME	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
BCMI	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Bcmne	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
BECM	100,00	100,00	IG	100,00	99,99	IG	
BECM Francfort	100,00	100,00	IG	100,00	99,99	IG	
BECM Saint Martin	100,00	100,00	IG	-	-	NI	Entrée
BEDE	99,99	99,99	IG	99,99	99,98	IG	
BKCP	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
BKCP Brabant	93,80	93,80	IG	93,80	93,80	IG	
BKCP NOORD	91,14	91,14	IG	91,12	91,12	IG	
BKCP Wallonie	98,36	98,36	IG	90,12	90,12	IG	
Bonnasse LB	-	-	NI	100,00	96,99	IG	Fusion avec Lyonnaise de Banque
BSD	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	
Caisse de Bretagne de C.M.A.	92,48	92,48	IG	92,35	92,35	IG	
Camefi Banque	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Centrale des Marchés de l'Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CIC Est	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	
CIC Luxembourg	-	-	NI	100,00	96,99	IG	Fusion avec la Banque de Luxembourg
CIO	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	
Citi Finanzberatung GmbH	100,00	100,00	IG	-	-	NI	Acquisition
Citibank Privatkunden AG & Co. KGaA	100,00	100,00	IG	-	-	NI	Acquisition
Citicorp Dienstleistung GmbH	100,00	100,00	IG	-	-	NI	Acquisition
CM Arkea Covered Bonds	100,00	100,00	IG	-	-	NI	Création

+ Méthode : IG = Intégration Globale, IP = Intégration Proportionnelle, MEE = Mise en Equivalence, NI = Non Consolidée, TUP = Transmission Universelle de Patrimoine

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IAS 14. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IAS 14. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit	31.12.2008			31.12.2007			Commentaires
	Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode	
	Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt		
			+			+	
CMCIC AM	99,98	99,35	IG	99,98	99,27	IG	Fusion avec BKCP Wallonie
CMCIC Bail	99,99	97,35	IG	99,99	97,02	IG	
CMCIC Bail Belgium	100,00	97,35	IG	100,00	97,02	IG	
CMCIC Covered Bonds	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CMCIC Epargne Salariale	100,00	97,33	IG	99,99	96,99	IG	
CMCIC Gestion	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	
CMCIC Lease	100,00	98,56	IG	100,00	98,38	IG	
CMN Environnement (SNC)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CMO Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CPI (Crédit Professionnel Interfédéral)	-	-	NI	99,52	99,52	IG	
Crefidis	50,00	50,00	IP	50,00	50,00	IP	
Eole	100,00	85,00	IG	100,00	85,00	IG	
Ermaxia	50,00	50,00	IP	50,00	50,00	IP	
Factocic	66,00	64,64	IG	66,00	64,47	IG	
FCP Haussmann Gestion	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
FCP Nord Europe Gestion	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
FCP Richebe Gestion	99,66	99,38	IG	99,62	99,30	IG	
Fédéral Equipements	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Fédéral Immo	-	-	NI	100,00	100,00	IG	
Fédéral Service	97,86	97,80	IG	97,87	97,81	IG	
Federale Kaas Voor Het Beroepskrediet	96,66	96,66	IG	94,44	94,44	IG	
Filaction	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Financo	85,00	85,00	IG	85,00	85,00	IG	
Fininmad sa	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Foncière d'Investissement	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
France Luxembourg Invest Holding	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Gesnov SA	-	-	NI	100,00	81,21	IG	
Gesteurop	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	
GICM	100,00	98,17	IG	100,00	98,15	IG	
GICMO	-	-	NI	100,00	100,00	IG	
GIE CMA	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
GIE CMO Relations	-	-	NI	100,00	100,00	IG	
GIE Sud Europe Méditerranée	-	-	NI	100,00	100,00	IG	
GIEMAT	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Golfimmo	25,00	25,00	MEE	25,00	25,00	MEE	
Habitat Gestion	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Immobilière des Marsauderies	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Immobilière du CMN	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Immoprix Gestion	90,00	90,00	IG	90,00	90,00	IG	
Investlaco	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Lacocim	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Laviolette Financement	100,00	97,32	IG	100,00	96,99	IG	
Lyonnaise de Banque	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	
Mobilease	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Nord Europe Private Bank	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Oostvlaamse Invest Company	99,96	91,10	IG	99,96	91,08	IG	
SA Ataraxia	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SA Sofimpar	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Saint-Pierre SNC	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	
SBCIC	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	
SCI Astrée	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Cafimmo Gap	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Cafimmo Marseille	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Centre Gare	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI CMDV	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
							TUP dans la CFCM
							TUP dans UFG Property Management
							Inférieure aux seuils
							Inférieure aux seuils
							Cessation d'activité

+ Méthode : IG = Intégration Globale, IP = Intégration Proportionnelle, MEE = Mise en Equivalence, NI = Non Consolidée, TUP = Transmission Universelle de Patrimoine

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IAS 14. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit	31.12.2008			31.12.2007			Commentaires
	Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode	
	Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt		
			+			+	
SCI CMN	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	Entrée
SCI CMN 1	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI CMN 2	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI CMN 3	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI CMN location	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI CMN location 2	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI CMN Richebé Inkerman	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI des Antons	100,00	100,00	IG	-	-	NI	
SCI DVPT CMM	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Familia	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Fontainebleau	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Gambetta Immob	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Gueydan	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Interfédéral	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Jeanne d'Arc	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI les Trois Rues	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Maurice Faure	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Mende	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Merlet Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Nice Avenue	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Nice Joffre	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Nice République	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Palais de la Mer	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Plantagenets	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Provence Languedoc	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Puget	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI SCMDV	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Sud-Est Gestion Immobilière	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SCI Vercoulor	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Selaco	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SI du Vivier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SL2A SARL	-	-	NI	65,00	52,79	IG	
SNC Credit Mutuel Anjou Immobilier	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
SNVB Financements	-	-	NI	100,00	96,99	IG	
Société Générale d'Etudes de Transactions et d'Expertises	-	-	NI	99,90	81,13	IG	
Sodelem	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Sofemo	100,00	99,11	IG	100,00	99,00	IG	
Sofim	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	
Sofimmo3	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Sud-Est Transactions Immobilières	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Transactimmo	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Trefliere SCI	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
UFG Partenaires (ex ICO)	100,00	100,00	IG	97,78	97,78	IG	
UFG Property Management	78,79	78,79	IG	82,55	81,21	IG	
UFG Transaction	100,00	100,00	IG	100,00	97,78	IG	
Union Immobiliere Ocean SCI	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
West-Vlaamse Bank SCRL	95,52	95,52	IG	-	-	NI	
B. Banque grandes entreprises / banque d'investissement							
Actimut	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Banque de Vizille	97,69	95,18	IG	97,66	94,84	IG	
BFCM Francfort	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
BKCP Securities	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
BMA	-	-	NI	33,73	33,73	MEE	
Brit Alliance Finance	-	-	NI	20,00	99,62	IG	

+ Méthode : IG = Intégration Globale, IP = Intégration Proportionnelle, MEE = Mise en Equivalence, NI = Non Consolidée, TUP = Transmission Universelle de Patrimoine

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IAS 14. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IAS 14. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit	31.12.2008			31.12.2007			Commentaires
	Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode	
	Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt		
C.E.O.I	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CIC Finance	99,94	97,27	IG	99,95	96,94	IG	
CIC Investissement	100,00	97,27	IG	100,00	96,94	IG	
CIC Investissement Alsace	100,00	97,27	IG	100,00	96,94	IG	
CIC Investissement Est	100,00	97,27	IG	100,00	96,94	IG	
CIC Investissement Nord	100,00	97,27	IG	100,00	96,94	IG	
CIC Vizille Participation	100,00	96,23	IG	100,00	95,90	IG	
Cigogne Management	100,00	98,54	IG	100,00	98,37	IG	
Cloe	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CMCIC Mezzanine	-	-	NI	100,00	97,53	IG	Sortie
CMCIC Securities	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	
Compagnie Financière du Crédit Mutuel	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Fin Voltaire	80,05	70,95	IG	99,98	96,97	IG	
Financière Armen	-	-	NI	100,00	96,99	IG	Fusion avec IPO
Fortunéo (ex Symphonis)	100,00	99,98	IG	100,00	99,97	IG	
Groupe Victor Hugo	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
IPO	90,63	88,63	IG	89,20	86,86	IG	
IPO Ingenierie	80,05	70,95	IG	-	-	NI	Entrée
Normandie Partenariat	99,65	99,63	IG	99,65	99,64	IG	
Ocean Participations	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Procapital	99,98	99,98	IG	99,95	99,95	IG	
SDR de Normandie	99,79	99,79	IG	99,86	99,86	IG	
Sobrepas	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Sudinnova	50,32	47,89	IG	49,69	47,13	IG	
Synergie Finance	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
UFG private Equity (ex NEPE)	100,00	100,00	IG	75,00	75,00	IG	
Vizille Capital Finance	100,00	95,17	IG	100,00	94,84	IG	
Vizille Capital Innovation	100,00	95,18	IG	100,00	94,84	IG	
Volney Développement	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
C. Gestion d'actifs et banque privée							
Agefor SA Genève	70,00	68,13	IG	-	-	NI	Entrée
Alternative Gestion SA Genève	45,00	60,34	MEE	-	-	NI	Entrée
Banque Pasche (Liechtenstein) AG	52,50	51,10	IG	53,00	51,41	IG	
Banque Pasche Monaco SAM	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	
Banque de Luxembourg	100,00	98,07	IG	100,00	97,86	IG	
CIC Private Banking - Banque Pasche	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	
Banque Transatlantique	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	
Banque Transatlantique Belgique	100,00	95,49	IG	100,00	95,15	IG	
Banque Transatlantique Jersey	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	
Banque Transatlantique Londres	100,00	97,33	IG	-	-	NI	
Banque Transatlantique Luxembourg	100,00	98,40	IG	100,00	98,20	IG	
BLC Gestion	99,99	97,32	IG	99,94	96,94	IG	
Calypso Management Company	70,00	68,13	IG	-	-	NI	
CIC Suisse	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	
CM Habitat Gestion	99,98	99,98	IG	99,98	99,58	IG	
CMO Gestion	-	-	NI	100,00	100,00	IG	
Dubly-Douilhet	62,19	60,53	IG	61,88	60,02	IG	
Elite Opportunities (Liechtenstein) AG	100,00	97,33	IG	-	-	NI	Entrée
Eurogérance	-	-	NI	100,00	98,38	IG	TUP dans UFG REM
Fédéral Finance Banque	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Fédéral Finance Gestion	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Financiere Malesherbes	-	-	NI	100,00	100,00	IG	
Fusion avec Nord Europe Participations et Investissements (NEPI)							

+ Méthode : IG = Intégration Globale, IP = Intégration Proportionnelle, MEE = Mise en Equivalence, NI = Non Consolidée, TUP = Transmission Universelle de Patrimoine

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IAS 14. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit	31.12.2008			31.12.2007			Commentaires
	Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode	
	Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt		
Financière Nord Europe	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	Entrée
Franklin Gérance	100,00	100,00	IG	100,00	98,38	IG	
GPk Finance SA	87,83	85,48	IG	87,28	84,66	IG	
LRM Advisory SA	70,00	68,13	IG	-	-	NI	
Multi Financière de l'Anjou SA	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	Entrée
Nord Europe Gestion SA (NEGE)	100,00	100,00	IG	-	-	NI	
Pasche (International) Services Ltd Gibraltar	-	-	NI	100,00	96,99	IG	
Pasche Bank & Trust Ltd Nassau	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	
Pasche Finance SA Fribourg	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	Liquidation
Pasche Fund Management Ltd	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	
Pasche International Holding Ltd	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	
Pasche SA Montevideo	100,00	97,33	IG	-	-	NI	
Serficom Family Office Inc	100,00	97,33	IG	-	-	NI	Entrée
Serficom Family Office Ltda Rio	51,00	49,64	IG	-	-	NI	Entrée
Serficom Family Office SA	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	Entrée
Serficom Investment Consulting (Shanghai) Ltd	100,00	97,33	IG	-	-	NI	
Serficom Maroc Sarl	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	
Synergie Finance Gestion	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Transatlantique Finance	100,00	97,32	IG	100,00	96,99	IG	
UFG Alteram	100,00	100,00	IG	73,06	73,06	IG	
UFG Courtage	100,00	100,00	IG	100,00	97,78	IG	
UFG REM (ex Immobilier)	100,00	100,00	IG	98,38	98,38	IG	
UFGIM (ex Multifonds)	99,99	99,99	IG	98,24	98,24	IG	Entrée
Valeroso Management Ltd	45,00	60,34	MEE	-	-	NI	
D. Multisecteurs							
BFCM	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CIC IDF	97,33	97,33	IG	96,37	97,00	IG	
CIC Londres	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
CIC New York	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
CIC Singapour	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
E. Sociétés d'assurance							
ACM IARD	100,00	99,47	IG	100,00	99,41	IG	Fusion absorption par le GACM
ACM Services	100,00	99,45	IG	100,00	99,38	IG	
ACM VIE SAM	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
ACM VIE	100,00	99,45	IG	100,00	99,38	IG	
ACMN iard	100,00	99,73	IG	100,00	99,70	IG	
ACMN Vie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Adepi	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
Alverzele	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
astrée	30,00	29,84	MEE	30,00	29,82	MEE	
Atlanccourtage Anjou	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Atlanccourtage Entreprise	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Atlanccourtage Ouest Atlantique	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Courtage CMN	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Courtage Ocean	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CP-BK reinsurance (lux)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
EPS	100,00	99,45	IG	100,00	99,38	IG	
FONCIERE ACM	-	-	NI	100,00	99,45	IG	
GIE ACM	100,00	99,45	IG	100,00	99,38	IG	
GACM	100,00	99,45	IG	100,00	99,38	IG	
ICM LIFE	100,00	99,45	IG	100,00	99,38	IG	
ICM RE	100,00	99,47	IG	100,00	99,41	IG	

+ Méthode : IG = Intégration Globale, IP = Intégration Proportionnelle, MEE = Mise en Equivalence, NI = Non Consolidée, TUP = Transmission Universelle de Patrimoine

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IAS 14. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IAS 14. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit	31.12.2008			31.12.2007			Commentaires
	Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode	
	Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt		
			+			+	
IMMOBILIERE ACM	100,00	99,45	IG	100,00	99,38	IG	Sortie
Infolis	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
La Pérennité	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
La Pérennité Entreprises	90,00	90,00	IG	90,00	90,00	IG	
Lebrun	-	-	NI	100,00	100,00	IG	
SIIC Foncière Massena	98,88	98,42	IG	98,86	98,30	IG	
MASSIMOB	100,00	99,47	IG	100,00	99,41	IG	
MTRL	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Nord Europe Assurances	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Nord Europe Life Luxembourg	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Nord Europe Retraite	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Novelia	99,99	99,99	IG	99,99	99,99	IG	
PARTNERS	100,00	99,45	IG	100,00	99,38	IG	
Pro Courtage	100,00	99,45	IG	100,00	99,38	IG	
Massena Property	100,00	99,45	IG	100,00	99,38	IG	
RMA Watanya	20,00	20,00	MEE	20,00	20,00	MEE	
SA SAINT GERMAIN	-	-	NI	100,00	99,38	IG	
SAS TOULON LIBERTE	-	-	NI	100,00	100,00	IG	Fusion absorption par le GACM
SCI ACTIFIMO	-	-	NI	100,00	100,00	IG	Inférieure aux seuils
SCI ADS	100,00	99,04	IG	100,00	98,68	IG	Fusion avec Suravenir
SCI ATALANTE BEAULIEU	-	-	NI	100,00	100,00	IG	Fusion avec Suravenir
SCI BLATIN	-	-	NI	100,00	100,00	IG	Fusion avec Suravenir
SCI CARNOT LILLE	-	-	NI	100,00	100,00	IG	Fusion avec Suravenir
SCI KLEBER	-	-	NI	100,00	100,00	IG	Fusion avec Suravenir
SCI LA BOETIE	-	-	NI	100,00	100,00	IG	Fusion avec Suravenir
SCI LE TRIANGLE	-	-	NI	100,00	100,00	IG	Fusion avec Suravenir
SCI METROPOLIS	-	-	NI	100,00	100,00	IG	Fusion avec Suravenir
SCI MIRABEAU	-	-	NI	100,00	100,00	IG	Fusion avec Suravenir
SCI MONTBONNOT	-	-	NI	100,00	100,00	IG	Fusion avec Suravenir
SCI OPERA ANTIN	-	-	NI	100,00	100,00	IG	Fusion avec Suravenir
SCI RD1	-	-	NI	100,00	100,00	IG	Fusion avec Suravenir
SCI RD2	-	-	NI	100,00	100,00	IG	Inférieure aux seuils
SCI RUE ROYALE	-	-	NI	100,00	100,00	IG	Fusion avec Suravenir
SCI SOCAPIERRE	-	-	NI	100,00	99,38	IG	Fusion absorption par le GACM
SCI Suravenir	-	-	NI	100,00	100,00	IG	Fusion avec Suravenir
SCI VITON	-	-	NI	100,00	100,00	IG	Fusion avec Suravenir
SERENIS ASS	99,59	99,04	IG	99,29	98,68	IG	Inférieure aux seuils
SERENIS VIE	100,00	99,45	IG	100,00	99,38	IG	
SNC LINE	-	-	NI	100,00	100,00	IG	
Société de Réassurance Lavalloise	99,99	99,99	IG	99,99	99,99	IG	
Suravenir	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Suravenir Assurances	100,00	100,00	IG	100,00	99,79	IG	
Suravenir Assurances Holding	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Vie Services	77,50	77,50	IG	77,50	77,50	IG	
F. Autres							
ACTA Voyages	40,00	40,00	MEE	40,00	40,00	MEE	Acquisition
BKCP it	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CIC migrations	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
CIC participations	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	
Cicor	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	
Cicoval	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
Citicorp Akademie GmbH	100,00	100,00	IG	-	-	NI	

+ Méthode : IG = Intégration Globale, IP = Intégration Proportionnelle, MEE = Mise en Equivalence, NI = Non Consolidée, TUP = Transmission Universelle de Patrimoine

Les entités du périmètre sont présentées selon les secteurs retenus pour l'établissement de l'information sectorielle conformément à IAS 14. Ainsi, par exemple, les entités figurant en "banque de détail" n'ont pas nécessairement la forme juridique d'un établissement de crédit	31.12.2008			31.12.2007			Commentaires
	Pourcentage		Méthode	Pourcentage		Méthode	
	Contrôle	Intérêt		Contrôle	Intérêt		
			+			+	
Citicorp Deutschland GmbH	100,00	100,00	IG	-	-	NI	Acquisition
Citicorp Management AG	100,00	100,00	IG	-	-	NI	
Citigroup IT Consulting GmbH	100,00	100,00	IG	-	-	NI	
Citigroup Reality Services GmbH	100,00	100,00	IG	-	-	NI	
CM Akquisition	100,00	100,00	IG	-	-	NI	
CMCIC Services	100,00	100,00	IG	-	-	NI	
CMCP	100,00	99,98	IG	100,00	99,98	IG	
CMN Tel	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CMNE Belgium	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
CNCP - NKBK Pool sa	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
EFSa	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	Acquisition
EI Developpements	100,00	99,65	IG	100,00	99,61	IG	
EIP (ex GTOCM)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Euro Information	100,00	99,65	IG	100,00	99,61	IG	
GEIE CMNE Assets Management	-	-	NI	100,00	100,00	IG	
Gestunion 2	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
Gestunion 3	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
Gestunion 4	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
GIE BCMNE Gestion	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
GIE CMN Gestion	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
GIE CMN Prestations	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	Inférieurs aux seuils
GIE UFG Trésorerie	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Groupe UFG (ex NEAM)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Immo W16	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Impex Finance	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
Marsovalor	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
Nord Europe Participations et Investissements (NEPI)	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
NRJ Mobile	90,00	89,69	IG	50,00	49,81	MEE	
Pargestion 2	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
Pargestion 3	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
Pargestion 4	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
Pargestion 5	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
Placinvest	99,96	97,26	IG	99,96	96,93	IG	
Poujoulat Belgique	34,53	34,53	MEE	34,53	34,53	MEE	
Services et Crédits aux Professions Independantes et PME	56,22	55,30	IG	56,22	50,68	IG	
Sicorfe Maintenance	90,00	87,19	IG	90,00	87,16	IG	
SNP Sicorfe	92,29	92,29	IG	92,29	92,29	IG	
Société de Développement et Participations (CLS)	-	-	NI	100,00	81,21	IG	
							TUP dans UFG Property Management
Sodelem Services	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	Inférieure aux seuils
Sofiholding 2	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
Sofiholding 3	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
Sofiholding 4	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
Sofinaction	100,00	97,33	IG	100,00	96,99	IG	
UFG Hotel	-	-	NI	100,00	98,38	IG	
UFG Services	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
Ufigestion 2	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
Ufigestion 3	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
Ugépar Service	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
Valimar 2	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
Valimar 4	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	
Ventadour investissement	100,00	100,00	IG	100,00	100,00	IG	
VTP1	99,97	97,29	IG	99,97	96,96	IG	
VTP5	100,00	97,33	IG	100,00	97,00	IG	

+ Méthode : IG = Intégration Globale, IP = Intégration Proportionnelle, MEE = Mise en équivalence, NI = Non Intégrée, TUP = Transmission Universelle de Patrimoine

A noter que plusieurs GIE, filiales de moyens communes à plusieurs Groupes, ne sont pas consolidés pour des raisons de non significativité.

Note 2 : principes et méthodes de consolidation

2.1 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont les suivantes :

- **Intégration globale**

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale et à isoler la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle exclusif, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

- **Intégration proportionnelle**

Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entité consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entité consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté. Elle s'applique pour toutes les entités sous contrôle conjoint, y compris celles à structure de comptes différente, que l'activité se situe ou non dans le prolongement de celle de l'entité consolidante.

- **Mise en équivalence**

Il s'agit de substituer à la valeur des titres la quote-part du groupe dans les capitaux propres et le résultat des entités concernées. Elle s'applique pour toutes les entités sous influence notable.

2.2 Date de clôture

Toutes les sociétés du groupe incluses dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes sociaux au 31 décembre.

2.3 Elimination des opérations réciproques

Les comptes réciproques ainsi que les profits résultant de cessions entre les entités du groupe et ayant une incidence significative au niveau des comptes consolidés sont éliminés.

Les créances, dettes, engagements réciproques, charges et produits internes sont éliminés pour les entités consolidées par intégration globale et proportionnelle.

2.4 Conversion des comptes en devises étrangères

Concernant les comptes des entités étrangères exprimés en devises, le bilan est converti sur la base du cours de change officiel à la date de clôture. La différence sur le capital, les réserves et le report à nouveau est inscrite dans les capitaux propres dans le compte « Réserves de conversion ». Le compte de résultat est converti sur la base du cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans le compte « Réserves de conversion ». Cet écart est réintégré en résultat en cas de cession ou de liquidation de tout ou partie de la participation détenue dans l'entité étrangère.

2.5 Ecart d'acquisition

- **Ecart d'évaluation**

A la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs, les passifs, ainsi que les passifs éventuels d'exploitation sont évalués à leur juste valeur. Les écarts d'évaluation correspondant à la différence entre la valeur comptable et la juste valeur sont comptabilisés.

- **Ecart d'acquisition**

Conformément à IFRS 3, à la date de prise de contrôle d'une nouvelle entité, les actifs et les passifs ainsi que les passifs éventuels sont évalués à leur juste valeur. La différence entre le prix d'acquisition des titres et l'évaluation totale de l'actif, du passif et des passifs éventuels constitue l'écart d'acquisition. S'il est positif, il est inscrit à l'actif et s'il est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat, en « Variations de valeur des écarts d'acquisition ».

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du groupe dans une entité déjà contrôlée, l'écart entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur acquisition est comptabilisé en capitaux propres.

Le groupe procède régulièrement et au moins une fois par an à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition. Ils ont pour objectif de s'assurer que les écarts d'acquisition ne subissent pas une dépréciation. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle est affecté l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée à hauteur de la différence. Cette dépréciation, constatée en résultat, est irréversible. En pratique, les UGT sont définies par rapport aux lignes métiers selon lesquelles le groupe suit son activité.

Note 3 : principes et méthodes comptables

Les normes IFRS offrent des choix de méthodes de comptabilisation sur certains sujets. Les principales options retenues par le groupe concernent :

- l'utilisation de la juste valeur ou d'une réévaluation comme coût présumé des immobilisations au moment de la conversion : cette option peut s'appliquer à toute immobilisation corporelle, tout actif incorporel qui satisfait les critères de réévaluation, ou tout immeuble de placement évalué sur la base du coût. Le groupe a choisi de ne pas retenir cette option ;
- la constatation immédiate en capitaux propres des écarts actuariels liés aux avantages du personnel n'a pas été appliquée par le groupe ;
- Le groupe a opté pour la mise à zéro des réserves de conversion dans le bilan d'ouverture du 1er janvier 2005 comme le permettait IFRS 1.
- la valorisation au prix de marché de certains passifs émis par l'entreprise n'appartenant pas au portefeuille de négociation. L'IASB a publié en 2005 un amendement à la norme IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation", précisant les conditions d'utilisation de l'option de juste valeur par résultat pour les actifs et passifs financiers, qui a été adopté par l'Union Européenne et que le groupe applique depuis 2005 ;
- l'éligibilité aux relations de couverture de juste valeur des opérations de macrocouverture réalisées dans le cadre de la gestion actif-passif des positions à taux fixe (incluant notamment les dépôts à vue de la clientèle) autorisée par le règlement n° 2086/2004 de la Commission européenne, a été appliquée par le groupe.
- Le groupe a utilisé l'amendement d'IAS39 d'octobre 2008 permettant de reclasser certains instruments financiers comptabilisés à la juste valeur en prêt et créances ou en actifs détenus jusqu'à l'échéance (cf. §3.4).

3.1 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à revenu fixe ou déterminable non cotés sur un marché actif, qui ne sont pas destinés à la vente dès leur acquisition ou leur octroi. Ils comprennent les prêts consentis directement ou la quote-part dans le cadre de prêts syndiqués, les prêts acquis et les titres de dettes non cotés. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur lors de leur entrée dans le bilan qui est généralement le montant net décaissé. Les taux appliqués aux crédits octroyés sont présumés être des taux de marché dans la mesure où les barèmes sont ajustés en permanence en fonction notamment des taux de la grande majorité des établissements concurrents. Ces encours sont ensuite valorisés lors des arrêts suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (sauf pour ceux qui ont été comptabilisés selon la méthode de la juste valeur par option).

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt, reçues ou versées, ayant une nature d'intérêt sont étalées sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inscrites au compte de résultat parmi les rubriques d'intérêts.

La juste valeur des prêts et créances est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêt : elle correspond à l'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux zéro coupon qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur.

3.2 Provisions pour dépréciation des prêts et créances, engagement de financement et de garantie

• Provision individuelle pour dépréciation de prêts et créances

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une preuve objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la mise en place du prêt - ou d'un groupe de prêts - susceptible de générer une perte. Une analyse est faite à chaque arrêt par contrat. La dépréciation est égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine du prêt des flux futurs estimés tenant compte de l'effet des garanties. En cas de taux variable, c'est le dernier taux contractuel connu qui est retenu.

L'existence d'échéances dues et impayées depuis plus de 3 mois ou 6 mois pour l'immobilier, les collectivités locales ou de comptes courants irréguliers depuis plus de 3 mois représente une preuve objective d'un événement de perte. De même lorsqu'il est probable que le débiteur ne pourra pas rembourser la totalité des sommes dues ou lorsqu'il y a déchéance du terme ou encore en cas de liquidation judiciaire une indication objective de perte est identifiée. La dépréciation est comptabilisée sous la forme de provision dont les dotations sont comprises dans le coût du risque. Les reprises de provision sont enregistrées en coût du risque pour la partie relative à la variation du risque et en marge d'intérêts pour la partie relative au passage du temps. La provision vient en moins de l'actif pour la dépréciation des prêts et au passif parmi les provisions pour risques pour les engagements de financement et de garantie.

Les créances irrécouvrables sont inscrites en pertes et les provisions correspondantes font l'objet d'une reprise.

• Provision collective sur les prêts et créances

Les prêts à la clientèle non dépréciés sur une base individuelle font l'objet d'une provision par portefeuilles homogènes de prêts en cas de dégradation de notes internes ou externes, sur la base des pertes en cas de défaut et de la probabilité de défaut jusqu'à maturité observées en interne ou en externe appliquées aux encours.

Elle est comptabilisée en déduction des encours correspondants à l'actif et les variations de l'exercice sont enregistrées dans la rubrique "coût du risque" du compte de résultat.

3.3 Contrats de location

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur, pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Un contrat de location financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Le transfert de propriété peut intervenir ou non, in fine.

Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location financement.

• Opérations de location financement bailleur

Conformément à IAS 17, les opérations de location financement réalisées avec des sociétés extérieures au groupe figurent au bilan consolidé pour leurs encours déterminés d'après la comptabilité financière.

Dans les comptes du bailleur, l'analyse de la substance économique des opérations conduit à :

- constater une créance financière sur le client, amortie par les loyers perçus ;
- décomposer les loyers entre, d'une part les intérêts et, d'autre part l'amortissement du capital, appelé amortissement financier ;
- constater une réserve latente nette, égale à la différence entre :
 - l'encours financier net : dette du locataire constituée du capital restant dû et des intérêts courus à la clôture de l'exercice ;
 - la valeur nette comptable des immobilisations louées ;
 - la provision pour impôts différés.

• Opérations de location financement preneur

Conformément à IAS 17, les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan en contrepartie d'un emprunt auprès d'établissements de crédit au passif. Les loyers versés sont ventilés entre charges d'intérêt et remboursement du principal de la dette.

3.4 Titres

• Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant auquel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre des parties bien informées, et consentantes agissant dans des conditions de concurrence normales.

Lors de la comptabilisation initiale d'un instrument, la juste valeur est généralement le prix de transaction.

Lors des évaluations ultérieures, cette juste valeur doit être déterminée. La méthode de détermination à appliquer varie selon que l'instrument est négocié sur un marché considéré comme actif ou pas.

• Instruments négociés sur un marché actif

Lorsque les instruments sont négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée en fonction des prix cotés car ils représentent alors la meilleure estimation possible de la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles (auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un intermédiaire ou encore sur un système de cotation) et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

• Instruments négociés sur un marché non actif

Lorsqu'un marché est illiquide, les prix de marché peuvent être utilisés comme un élément afin de déterminer la juste valeur, mais peuvent ne pas être déterminants.

Lorsqu'il n'y a pas de données observables ou lorsque les ajustements des prix de marché nécessitent de se baser sur des données non observables, l'entité peut utiliser des hypothèses internes relatives aux flux de trésorerie futurs et de taux d'actualisation, intégrant les ajustements liés aux risques que le marché intégrerait (crédit, liquidité). Les données observables sur un marché sont à retenir tant qu'elle reflète la réalité d'une transaction dans des conditions normales, et qu'il n'est pas nécessaire d'ajuster cette valeur de manière trop importante. Dans les autres cas, le groupe utilise des données non observables, "mark-to-model".

Dans tous les cas, les ajustements sont pratiqués par le groupe de manière raisonnable et appropriée, en ayant recours au jugement.

• Classification des titres

Les titres peuvent être classés dans l'une des catégories suivantes :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat,
- actifs financiers disponibles à la vente,
- actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance,
- prêts et créances.

La classification dans l'une ou l'autre de ces catégories traduit l'intention de gestion du groupe et détermine les règles de comptabilisation des instruments.

• Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Critères de classement et règles de transfert

Le classement de titres dans cette catégorie résulte soit d'une réelle intention de transaction, soit du recours à l'option de juste valeur.

a) Instruments détenus à des fins de transaction :

Les titres détenus à des fins de transaction regroupent les titres acquis dès l'origine avec l'intention de les revendre à brève échéance ainsi que les titres faisant partie d'un portefeuille de titres gérés globalement pour lequel il existe un calendrier effectif récent de prise de bénéfice à court terme.

Les conditions de marché peuvent conduire le groupe Crédit Mutuel à revoir sa stratégie de placement et l'intention de gestion de ces titres. Ainsi, lorsqu'il apparaît inopportun de céder des titres initialement acquis dans un objectif de cession à court terme, ces titres peuvent faire l'objet d'un reclassement, dans le respect des dispositions spécifiques prévues par l'amendement IAS 39 d'octobre 2008. Les transferts vers les catégories "Actifs financiers disponibles à la vente" ou "Actifs financiers détenus jusqu'à échéance" sont autorisés en cas de situation exceptionnelle. Les transferts vers la catégorie "Prêts et créances" sont conditionnés à l'intention et la capacité du groupe de détenir ces titres dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance. Ces transferts de portefeuille ont pour objectif de traduire au mieux la nouvelle intention de gestion de ces instruments et de refléter de manière plus fidèle, leur impact sur le résultat du groupe.

b) Instruments en juste valeur sur option

Les instruments financiers peuvent être classés par choix, dès l'origine et de façon irrévocable, à la juste valeur par résultat dans les cas suivants :

- instruments financiers composés d'un ou plusieurs dérivés incorporés séparables,
- instrument présentant une incohérence de traitement comptable par rapport à un autre instrument lié,
- instruments appartenant à un groupe d'actifs financiers évalués et gérés en juste valeur.

Le groupe a utilisé cette option notamment dans le cadre de contrats en unité de comptes des activités d'assurance par cohérence avec le traitement s'appliquant aux passifs ainsi que pour les titres de l'activité de capital développement et certaines dettes émises recelant des dérivés incorporés.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Les titres classés en "Actifs à la juste valeur par résultat" sont comptabilisés lors de leur entrée au bilan à leur juste valeur, ainsi

que lors des arrêts ultérieurs, et ce jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur et les revenus perçus ou courus sur les titres à revenus fixe classés dans cette catégorie sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat".

Les achats et ventes de titres évalués en juste valeur par résultat sont comptabilisés en date de règlement. Les variations de juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées en résultat.

En cas de transfert, vers l'une des trois autres catégories, la juste valeur de l'actif financier à sa date de reclassement devient son nouveau coût ou coût amorti. Aucun gain ou perte comptabilisé avant la date du transfert ne peut être repris.

• Actifs et passifs financiers disponibles à la vente

Critères de classement et règles de transfert

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les actifs financiers non classés en "prêts et créances", ni en "actifs financiers détenus jusqu'à maturité" ni en "juste valeur par résultat".

Les titres à revenu fixe peuvent être reclassés :

- en "Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance", en cas de modification de l'intention de gestion, et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie ;
- en "Prêts et créances" : en cas de modification de l'intention de gestion, de capacité de détention du titre dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance et sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'éligibilité de cette catégorie ;

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur au moment de leur acquisition et lors des arrêts ultérieurs, jusqu'à leur cession. Les variations de juste valeur sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres "Gains ou pertes latents ou différés", hors revenus courus. Ces gains ou pertes latents comptabilisés en capitaux propres ne sont constatés en compte de résultat, qu'en cas de cession ou de dépréciation durable. Lors de la cession, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique "Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente", ainsi que les plus et moins-values de cession. Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

En cas de transfert de titre de la catégorie "Actifs financiers disponibles à la vente" vers les catégories "Actifs financiers détenus jusqu'à échéance" ou "Prêts et créances" d'instruments ayant une échéance fixe, les gains ou pertes latents antérieurement différés

en capitaux propres sont amortis sur la durée de vie résiduelle de l'actif. En cas de transfert d'instruments n'ayant pas une échéance fixe vers la catégorie "Prêts et créances", les gains et pertes latents antérieurement différés sont maintenus en capitaux propres jusqu'à la cession des titres.

Les revenus courus ou acquis des titres à revenu fixe sont comptabilisés en résultat dans la rubrique "Intérêts et produits assimilés". Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente".

Dépréciation et risque de crédit

a) Dépréciation durable, spécifique aux actions et autres instruments de capitaux propres

Une dépréciation est constatée sur les actifs financiers disponibles à la vente à revenu variable en cas de baisse prolongée et significative de la juste valeur par rapport au coût.

S'agissant de titres à revenus variables, le groupe Crédit Mutuel considère qu'en cas d'absence de volatilité accrue du marché, une dévalorisation du titre d'au moins 20 % par rapport à son coût d'acquisition sur une période de plus de six mois consécutifs, constitue un indicateur de dépréciation suffisamment fort pour déclencher une analyse. L'analyse est effectuée ligne à ligne. Si elle conclut à une perte probable, celle-ci est constatée en résultat, dans la rubrique "gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente".

Toute baisse ultérieure est également comptabilisée en compte de résultat.

Les dépréciations durables des actions ou autres instruments de capitaux propres, passées en résultat sont irréversibles tant que l'instrument est porté au bilan. En cas d'appréciation ultérieure, celle-ci sera constatée en capitaux propres dans la rubrique "gains ou pertes latents ou différés".

b) Dépréciation au titre du risque de crédit

Les dépréciations sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe (obligations notamment) sont comptabilisées dans le poste "Coût du risque". En effet, seule l'existence d'un risque de crédit permet de déprécier ces instruments à revenu fixe, la dépréciation en cas de perte due à une simple hausse des taux n'étant pas admise. En cas de dépréciation, l'intégralité des moins values latentes cumulées en capitaux propres doit être constatée en résultat.

Celles-ci sont réversibles ; toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique "coût du risque" en cas d'amélioration de la situation de crédit de l'émetteur.

• Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Critères de classement et règles de transfert

Cette catégorie comprend les titres à revenu fixe ou déterminable ayant une date d'échéance fixe que le Groupe Crédit Mutuel a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Les éventuelles opérations de couverture du risque de taux d'intérêt mises en place sur cette catégorie de titres ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture définie par la norme IAS 39.

Par ailleurs, les possibilités de cessions ou de transfert de titres de ce portefeuille sont très limitées compte tenu des dispositions prévues par la norme IAS 39, sous peine d'entraîner le déclassement de l'ensemble du portefeuille au niveau groupe et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant deux ans.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes ainsi que les frais d'acquisition s'ils sont significatifs.

Les achats et ventes de titres sont comptabilisés en date de règlement.

Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique "Intérêts et produits assimilés" du compte de résultat.

Risque de Crédit

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif, résultant d'événements survenus postérieurement à la comptabilisation initiale, et susceptible de générer une perte (risque de crédit avéré). Une analyse est effectuée à chaque arrêté, titre par titre. La dépréciation est évaluée par comparaison entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt d'origine des flux futurs intégrant les garanties. Elle est constatée dans le compte de résultat à la rubrique "coût du risque". Toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique "coût du risque".

• Prêts et créances

Critères de classement et règles de transfert

La norme IAS 39 admet le classement de certains titres dans la catégorie "Prêts et créances", dès lors qu'il s'agit de titres à revenu fixe ou déterminable qui ne sont pas traités sur un marché actif.

Le classement dans cette catégorie peut être effectué soit au moment de l'acquisition du titre, soit par transfert en provenance des catégories "Actifs financiers à la juste valeur par résultat" ou "Actifs financiers disponibles à la vente", selon l'amendement IAS 39.

Base d'évaluation et comptabilisation des charges et produits

Les titres classés dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à leur juste valeur. Ils suivent dès lors les règles de comptabilisation et d'évaluation des prêts et créances décrites dans la partie 3.1 "Prêts et Créances".

Risque de crédit

Une dépréciation est constatée dès lors qu'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif, résultant d'événements survenus postérieurement à la comptabilisation initiale, et susceptible de générer une perte (risque de crédit avéré). La dépréciation est évaluée par comparaison entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des flux futurs intégrant les garanties. Elle est constatée dans le compte de résultat à la rubrique "coût du risque". Toute appréciation postérieure, liée à un événement survenu après la constatation de la dépréciation, est également constatée en compte de résultat dans la rubrique "coût du risque".

3.5 Dérivés et comptabilité de couverture

• Détermination de la juste valeur des dérivés

La majorité des dérivés de gré à gré, swaps, accords de taux futurs, caps, floors et options simples est valorisée selon des modèles standards, communément admis (méthode d'actualisation des flux futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation), fondés sur données observables dans le marché (par exemple des courbes de taux). La valorisation de ces modèles est ajustée afin de tenir compte des risques de liquidité et de crédit.

Les dérivés sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

• Classification des dérivés et comptabilité de couverture

• Dérivés classés en actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Par défaut, tous les dérivés non qualifiés d'instruments de couverture selon les normes IFRS sont classés dans les catégories "actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat", même si économiquement, ils ont été souscrits en vue de couvrir un ou plusieurs risques.

Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un instrument hybride qui, séparé de son contrat hôte, répond à la définition d'un dérivé. Il a notamment pour effet de faire varier certains flux de trésorerie de manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Ce dérivé est détaché du contrat hôte qui l'abrite pour être comptabilisé séparément en tant qu'instrument dérivé en juste valeur par résultat lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- l'instrument hybride abritant ce dérivé incorporé n'est pas évalué en juste valeur par résultat,
- les caractéristiques économiques du dérivé et ses risques associés ne sont pas considérés comme étroitement liés à ceux du contrat hôte,
- l'évaluation distincte du dérivé incorporé à séparer est suffisamment fiable pour fournir une information pertinente.

Comptabilisation :

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat".

• Comptabilités de couverture

La norme IAS 39 permet trois formes de relation de couverture. Le choix de la relation de couverture est effectué en fonction de la nature du risque couvert.

La couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des actifs ou passifs financiers.

La couverture de flux de trésorerie sert à couvrir l'exposition aux variations des flux de trésorerie d'actifs ou passifs financiers, d'engagements fermes ou de transactions futures.

La couverture d'investissements nets en devises est comptabilisée comme la couverture de flux de trésorerie, elle n'a pas été utilisée par le groupe.

Les dérivés de couverture doivent satisfaire aux différents critères requis par la norme IAS 39 pour être comptablement qualifiés d'instruments de couverture. L'instrument de couverture et l'élément couvert doivent tous deux être éligibles à la comptabilité de couverture.

La relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture est formellement documentée, dès la mise en place de la relation de couverture. Cette documentation spécifie les objectifs de gestion du risque de la direction, la nature du risque couvert, la stratégie sous-jacente, l'identification de l'instrument de couverture et de l'élément couvert, ainsi que les modalités de mesure de l'efficacité de couverture.

L'efficacité de cette couverture doit être démontrée lors de la mise en place de la relation de couverture puis tout au long de sa durée de vie, au moins à chaque date d'arrêt. Le rapport entre la variation de valeur ou de résultat de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert doit se situer dans un intervalle de 80 % à 125 %. Le cas échéant, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée et ce, sur base prospective.

Couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs identifiés

Dans le cas d'une relation de couverture de juste valeur, les dérivés sont réévalués à leur juste valeur par contrepartie du compte de résultat dans la rubrique "gains ou pertes nets sur instruments financiers en juste valeur par résultat" symétriquement à la réévaluation des éléments couverts en résultat, liée au risque couvert. Cette règle s'applique également si l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti ou s'il s'agit d'un actif financier classé en "Actifs financiers disponibles à la vente". Les variations de juste valeur de l'instrument de couverture et de l'élément couvert se compensent partiellement ou totalement, il ne reste en résultat que l'éventuelle inefficacité de la couverture.

La partie correspondante au réescompte de l'instrument financier dérivé est portée au compte de résultat dans la rubrique "Produits et charges d'intérêts" symétriquement aux produits ou charges d'intérêts relatifs à l'élément couvert.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée sur une base prospective. Les dérivés de couverture sont transférés en "actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat" et sont comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. La valeur au bilan de l'élément couvert n'est postérieurement plus ajustée pour refléter les variations de juste valeur. Dans le cas d'instruments de taux identifiés initialement couverts, la réévaluation

est amortie sur sa durée de vie résiduelle. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan du fait notamment de remboursements anticipés, les ajustements cumulés sont immédiatement portés en compte de résultat.

Le groupe utilise les possibilités offertes par la Commission européenne pour gérer ces opérations de macro-couverture. En effet, les modifications apportées par l'Union Européenne à la norme IAS 39 (« carve-out ») permettent d'inclure les dépôts à vue de la clientèle dans les portefeuilles de passifs à taux fixes couverts et de ne mesurer aucune inefficacité en cas de sous-couverture. Les dépôts à vue sont intégrés en fonction des lois d'écoulement définies par la gestion de bilan.

Pour chaque portefeuille d'actifs ou de passifs, l'échéancier des dérivés de couverture est mis face à celui des éléments couverts pour vérifier qu'il n'y a pas de sur-couverture.

Le traitement comptable des instruments dérivés de macro-couverture de juste valeur est similaire à celui des dérivés de couverture de juste valeur.

Les variations de juste valeur des portefeuilles couverts sont enregistrées au bilan dans la rubrique "Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux" par la contrepartie du compte de résultat.

Couverture de flux de trésorerie

Dans le cas d'une relation de couverture de flux de trésorerie, les dérivés sont réévalués au bilan en juste valeur par contrepartie des capitaux propres pour la partie efficace. La partie considérée comme inefficace est enregistrée au compte de résultat dans la rubrique "Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat".

Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat dans la rubrique "Produits et charges d'intérêts" au même rythme que les flux de l'élément couvert affectent le résultat.

Les éléments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable. En cas d'interruption de la relation de couverture ou de non respect des critères d'efficacité, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée. Les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas. Ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement transférés en résultat.

3.6 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire, emprunt obligataire...), non classées en juste valeur par résultat sur option, sont comptabilisées à leur valeur d'émission, généralement diminuée des coûts de transaction. Ces dettes sont ensuite valorisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.7 Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées, à terme ou à durée indéterminée, sont séparées des autres dettes représentées par un titre, car leur remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Ces dettes sont valorisées au coût amorti.

3.8 Distinction Dettes et Capitaux propres

Selon l'interprétation IFRIC 2, les parts de sociétaires sont des capitaux propres si l'entité dispose d'un droit incondicional de refuser le remboursement ou s'il existe des dispositions légales ou statutaires interdisant ou limitant fortement le remboursement. En raison des dispositions statutaires et légales existantes, les parts sociales, émises par les structures composant l'entité consolidante du groupe Crédit Mutuel, sont comptabilisées en capitaux propres.

Les autres instruments financiers émis par le groupe sont comptablement qualifiés d'instruments de dettes dès lors qu'il existe une obligation contractuelle pour le groupe de délivrer de la trésorerie aux détenteurs de titres. C'est notamment le cas pour tous les titres subordonnés émis par le groupe.

3.9 Provisions pour risques et charges

Les dotations et reprises de provisions pour risques et charges sont classées par nature dans les postes de charges et produits correspondants. Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Le montant de cette obligation est actualisé le cas échéant pour déterminer le montant de la provision. Les provisions constituées par le groupe couvrent notamment :

- les risques opérationnels ;
- les engagements sociaux (cf. 3.12) ;
- les risques d'exécution des engagements par signature ;
- les litiges et garanties de passif ;
- les risques fiscaux ;
- les risques liés à l'épargne logement (cf. 3.10).

3.10 Dettes envers la clientèle et envers les établissements de crédit

Les dettes sont des passifs financiers à revenu fixe ou déterminable. Elles sont comptabilisées à leur juste valeur lors de leur entrée dans le bilan, puis sont valorisées lors des arrêts suivants au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour celles qui ont été comptabilisées à la juste valeur sur option.

• Contrats d'épargne réglementée

Les comptes épargne logement (Cel) et les plans épargne logement (Pel) sont des produits réglementés français accessibles à la clientèle (personnes physiques). Ces produits associent une phase d'épargne rémunérée ouvrant des droits à un prêt immobilier dans une seconde phase. Ils génèrent des engagements de deux ordres pour l'établissement distributeur :

- un engagement de rémunération future de l'épargne à un taux fixe (uniquement sur les Pel, le taux de rémunération des Cel étant assimilable à un taux variable, périodiquement révisé en fonction d'une formule d'indexation) ;
- un engagement d'accord de prêt aux clients qui le demandent, à des conditions prédéterminées (Pel et Cel).

Ces engagements ont été estimés sur la base de statistiques comportementales des clients et de données de marché. Une provision est constituée au passif du bilan afin de couvrir les charges futures liées aux conditions potentiellement défavorables de ces produits, par rapport aux taux d'intérêt offerts à la clientèle des particuliers pour des produits similaires, mais non réglementés en terme de rémunération. Cette approche est menée par génération homogène en terme de conditions réglementées de Pel et de Cel. Les impacts sur le résultat sont inscrits parmi les intérêts versés à la clientèle.

3.11 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

Dans le cadre du tableau des flux de trésorerie, les Opvcm sont classés en activité "opérationnelle" et ne font donc pas l'objet d'un reclassement en trésorerie.

3.12 Avantages au personnel

Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19. Les engagements sociaux font l'objet, le cas échéant, d'une provision comptabilisée dans le poste "Provisions pour risques et charges". Sa variation est comptabilisée dans le compte de résultat dans le poste "Charges de personnel".

• Avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Il s'agit des régimes de retraite, pré-retraite et retraite complémentaires dans lesquels le groupe conserve une obligation formelle ou implicite d'assurer les prestations promises au personnel.

Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, qui consiste à affecter les droits à prestations aux périodes de services en application de la formule contractuelle de calcul des prestations du régime, puis actualisés à partir d'hypothèses démographiques et financières telles que :

- le taux d'actualisation, déterminé par référence au taux long terme des emprunts du secteur privé en fonction de la durée des engagements,
- le taux d'augmentation des salaires, évalué en fonction des tranches d'âges, des catégories Cadre/Non cadre et des caractéristiques régionales
- les taux d'inflation, estimés par comparaison entre les taux de l'OAT et de l'OAT inflaté pour les différentes maturités
- les taux de mobilité des salariés, déterminés par tranches d'âge, sur la base du ratio moyen sur 3 ans du nombre de démissions et licenciements rapporté au nombre de salariés présents à la clôture de l'exercice en CDI
- l'âge de départ en retraite : l'estimation est établie par individu sur la base de la date d'entrée réelle ou estimée dans la vie active et des hypothèses liées à la loi Fillon, avec un plafonnement maximum à 65 ans
- la mortalité selon la table INSEE TH/TF 00-02.

Les différences générées par les changements de ces hypothèses et par les différences entre les hypothèses antérieures et les réalisations constituent des écarts actuariels. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à la juste valeur et impactent le résultat pour leur rendement attendu. L'écart entre le rendement réel et le rendement attendu constitue également un écart actuariel.

Le groupe a opté pour la constatation immédiate des écarts actuariels excédant le corridor (au-delà de 10 % de la valeur la plus élevée entre la valeur actualisée de l'engagement brut au titre des prestations à la date de clôture et la juste valeur des actifs du régime) en compte de résultat de l'exercice sous forme de provisions, sans étalement sur la durée d'activité résiduelle des salariés. Les réductions et liquidations de régime génèrent une variation de l'engagement qui est comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

• Avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Les entités du groupe cotisent à divers régimes de retraite gérés par des organismes indépendants du groupe, pour lesquels elles ne conservent aucune obligation de paiement supplémentaire formelle

ou implicite, notamment s'il s'avère que les actifs du fonds ne sont pas suffisants pour faire face aux engagements.

Ces régimes n'étant pas représentatifs d'engagement pour le groupe, ils ne font donc pas l'objet d'une provision. Les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel la cotisation doit être payée.

• Autres avantages à long terme

Il s'agit des avantages à verser, autres que ceux postérieurs à l'emploi et indemnités de fin de contrat, payables à plus de douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel le personnel a rendu les services correspondants, comme par exemple les médailles du travail, le compte épargne temps...

L'engagement du groupe au titre des autres avantages à long terme est chiffré selon la méthode des unités de crédits projetés. Cependant, les écarts actuariels sont immédiatement constatés en résultat de la période, la méthode du corridor n'étant pas autorisée. Les engagements au titre des médailles du travail sont parfois couverts par des contrats d'assurances. Seule la partie non couverte de cet engagement fait l'objet d'une provision.

• Indemnités de fin de contrat de travail

Ces indemnités résultent de l'avantage accordé par le groupe lors de la résiliation du contrat avant l'âge normal de départ en retraite ou suite à la décision du salarié de partir volontairement en échange d'une indemnité.

Ces provisions font l'objet d'une actualisation dès lors que leur paiement est prévu dans un délai supérieur à douze mois après la date de clôture.

• Les avantages à court terme

Il s'agit des avantages payables dans les douze mois de la clôture de l'exercice autres que les indemnités de fin de contrat, tels que les salaires, cotisations de sécurité sociale, certaines primes.

Une charge est comptabilisée au titre de ces avantages à court terme sur l'exercice au cours duquel les services ayant donné droit à ces avantages ont été rendus à l'entreprise.

3.13 Activités d'assurance

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par l'émission des contrats d'assurance, y compris des contrats de réassurance émis ou souscrits, et des contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices (qui octroie aux souscripteurs des contrats le droit de recevoir, en plus de la rémunération garantie, une quote-part des résultats financiers réalisés) sont établis conformément à la norme IFRS 4.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance consolidées par intégration globale suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du groupe. Les actifs financiers représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte sont ainsi présentés en "Actifs financiers à la juste valeur par résultat" et l'actif et passif correspondant évalués en date d'arrêté à la valeur de réalisation des supports de référence.

Par ailleurs, les contrats soumis à IFRS 4 restent comptabilisés et consolidés comme en normes françaises et sont valorisés et comptabilisés selon les mêmes règles à l'exception de quelques retraitements limités notamment ceux liés : à l'élimination des provisions d'égalisation réglementaires et à la comptabilisation de participations différées conformément aux principes de la réglementation française appliquée aux différences de l'évaluation des actifs. Il s'agit principalement de provisions pour participation aux bénéfices différée afférente aux plus et moins-values latentes comptabilisées sur les actifs selon IAS 39 (ce qui correspond, d'après IFRS 4, à l'application de la "comptabilité reflet" : afin de refléter la quote-part de ces plus et moins-values latentes, "l'élément de participation discrétionnaire", entièrement dans les provisions et non pas en capitaux propres). Ces provisions pour participation aux bénéfices différée sont présentées au passif ou à l'actif, par entité juridique et sans compensation entre entités du périmètre.

Outre les diverses provisions dotées et reprises au passif, les autres transactions générées par ces contrats sont valorisées et comptabilisées selon les mêmes règles. Il s'agit notamment des coûts d'acquisition des contrats, des créances et dettes nées des contrats, d'avances sur polices et des recours et subrogations résultant des contrats d'assurance et de réassurance.

A la date de clôture, un test de suffisance du passif comptabilisé sur ces contrats (nets des autres éléments d'actifs ou de passifs liés tels que les frais d'acquisition reportés et les valeurs de portefeuille acquises) est réalisé : il est vérifié que le passif comptabilisé est suffisant pour couvrir les flux de trésorerie futurs estimés à cette date. Une insuffisance éventuelle des provisions techniques est constatée en résultat de la période (et serait reprise ultérieurement le cas échéant).

La réserve de capitalisation dotée en franchise d'impôt dans les comptes individuels des sociétés françaises du fait de la vente de valeurs mobilières amortissables, avec pour objet de différer une partie des plus-values nettes dégagées afin de maintenir le rendement actuariel du portefeuille constitué en représentation des engagements contractuels, est annulée dans les comptes consolidés. Les mouvements de l'exercice affectant cette réserve, constatés par

le résultat dans les comptes individuels, sont annulés dans le compte de résultat consolidé. En application de la norme IAS 12 un impôt différé passif a été constaté relatif au reclassement effectif en capitaux propres de la réserve de capitalisation. En revanche, lorsqu'il existe une forte probabilité d'attribution aux assurés, notamment pour tenir compte des droits des assurés dans le cadre de certains portefeuilles d'assurance des entités du groupe, une participation différée est comptabilisée suite au retraitement de la réserve de capitalisation.

3.14 Immobilisations

Les immobilisations inscrites au bilan comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services ou administrative. Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital investi. Ils sont enregistrés de la même façon que les immeubles d'exploitation, selon la méthode du coût historique.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables et nécessaires à leur mise en état de marche en vue de leur utilisation. Les coûts d'emprunt encourus lors de la construction ou l'adaptation des biens immobiliers ne sont pas activés.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées selon la méthode du coût historique amorti, c'est à dire à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément dès l'origine et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle nette des coûts de sortie. La durée d'utilité des immobilisations étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien, il n'est pas constaté de valeur résiduelle.

Les immobilisations sont amorties sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise selon son propre rythme de consommation estimée des avantages économiques. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie ne sont pas amorties.

Les dotations aux amortissements concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation" du compte de résultat.

Les dotations aux amortissements concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique "Charges des autres activités" du compte de résultat.

Les fourchettes de durées d'amortissement retenues sont :

Immobilisations corporelles :

- Terrain aménagements réseaux :	15-30 ans
- Constructions - gros œuvre structure :	20-80 ans
(en fonction du type d'immeuble concerné)	
- Constructions - équipements :	10-40 ans
- Agencements et installations :	5-15 ans
- Mobilier et matériel de bureau :	5-10 ans
- Matériel de sécurité :	3-10 ans
- Matériel roulant :	3-5 ans
- Matériel informatique :	3-5 ans

Immobilisations incorporelles :

- Logiciels acquis ou créés en interne :	1-10 ans
- Fonds de commerce acquis :	9-10 ans
(si acquisition de portefeuille de contrats clientèle)	

Les immobilisations amortissables font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'à la date de clôture des indices de pertes de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables (comme les droits au bail) font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur nette comptable. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat ; elle modifie la base amortissable de l'actif de manière prospective. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. La valeur nette comptable après reprise de perte de valeur ne peut pas être supérieure à la valeur nette comptable qui aurait été calculée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Les dépréciations concernant les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées sous la rubrique "Dotations / reprises sur amortissements et provisions des immobilisations d'exploitation" du compte de résultat.

Les dépréciations concernant les immeubles de placement sont comptabilisées sous la rubrique "Charges des autres activités" (pour les dotations) et "Produits des autres activités" (pour les reprises) du compte de résultat.

Les plus et moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne "Gains ou pertes nets sur autres actifs".

Les plus et moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne "Produits des autres activités" ou "Charges des autres activités".

La juste valeur des immeubles de placement est communiquée dans l'annexe à chaque date d'arrêté : elle repose sur une évaluation de ces immeubles par référence au marché, effectuée par des experts indépendants.

3.15 Commissions

Le groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions directement liées à la mise en place du prêt sont étalées (cf §3.1).

Les commissions rémunérant un service continu sont prises en compte sur la durée de la prestation rendue.

Les commissions rémunérant l'exécution d'un acte important sont comptabilisées au compte de résultat intégralement lors de l'exécution de cet acte.

3.16 Impôts sur les résultats

Les impôts sur les résultats comprennent l'ensemble des impôts assis sur le résultat, exigibles ou différés.

Les impôts exigibles sur les résultats sont calculés selon les règles fiscales en vigueur.

• Impôts différés

En application d'IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments du bilan consolidé, à l'exception des écarts d'acquisition.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable par référence au taux de l'impôt sur les sociétés connu à la clôture de l'exercice, et applicable au cours des exercices suivants.

Des actifs nets des passifs d'impôts différés sont constatés lorsque leur probabilité d'utilisation est élevée. Les impôts exigibles ou différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge, à l'exception de ceux afférents aux gains ou pertes latents ou différés comptabilisés en capitaux propres, pour lesquels l'impôt différé est imputé directement sur cette rubrique.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'une même entité ou groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsque existe un droit légal de compensation.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

3.17 Intérêts pris en charge par l'Etat de certains prêts

Dans le cadre de mesures d'aides au secteur agricole et rural, ainsi qu'à l'acquisition de logement, certaines entités du groupe accordent des prêts à taux réduits, fixés par l'Etat. Par conséquent, ces entités perçoivent de l'Etat une bonification égale au différentiel de taux qui existe entre le taux accordé à la clientèle et un taux de référence prédéfini. De ce fait, il n'est pas constaté de décote sur les prêts bénéficiant de ces bonifications.

Les modalités de ce mécanisme de compensation sont réexaminées périodiquement par l'Etat.

Les bonifications perçues de l'Etat sont enregistrées sous la rubrique "Intérêts et produits assimilés" et réparties sur la durée de vie des prêts correspondants, conformément à l'IAS 20.

3.18 Garanties financières et engagements de financement

Les garanties financières sont assimilées à un contrat d'assurance lorsqu'elles prévoient des paiements spécifiques à effectuer pour rembourser son titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu d'un instrument de dette.

Conformément à IFRS 4, ces garanties financières restent évaluées selon les normes françaises, soit en hors-bilan, dans l'attente d'un complément normatif qui devrait parfaire le dispositif actuel. Par conséquent, ces garanties font l'objet d'une provision au passif en cas de sortie de ressource probable.

En revanche, les contrats de garanties financières qui prévoient des paiements en réponse aux variations d'une variable financière (prix, notation ou indice de crédit,...) ou d'une variable non financière, à condition que dans ce cas la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat, entrent dans le champ d'application d'IAS 39. Ces garanties sont alors traitées comme des instruments dérivés.

Les engagements de financement qui ne sont pas considérés comme des instruments dérivés au sens de la norme IAS 39 ne figurent pas au bilan. Ils font toutefois l'objet de provisions conformément aux dispositions de la norme IAS 37.

3.19 Opérations en devises

Les actifs et passifs libellés dans une devise autre que la devise locale sont convertis au taux de change à la date d'arrêt.

• Actifs ou passifs financiers monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique "gains ou pertes nets sur portefeuille à la JV par résultat".

• Actifs ou passifs financiers non monétaires

Les gains ou pertes de change provenant de ces conversions sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique "gains ou pertes nets sur portefeuille à la juste valeur par résultat" si l'élément est classé en juste valeur par résultat ou parmi les plus ou moins values latentes ou différées lorsqu'il s'agit d'actifs financiers disponibles à la vente.

Lorsque des titres en devises consolidés sont financés par un emprunt dans la même devise, celui-ci fait l'objet d'une couverture de flux futurs de trésorerie.

3.20 Actifs non courants destinés à être cédés et activités abandonnées

Un actif non courant (ou groupe d'actifs) satisfait aux critères de définition des actifs destinés à être cédés s'il est disponible en vue d'être vendu et si sa vente est hautement probable et interviendra dans les douze mois.

Les actifs et passifs liés sont présentés sur deux lignes distinctes du bilan dans les rubriques "actifs non courants destinés à être cédés" et "dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés". Ils sont comptabilisés au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession et ne sont plus amortis.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée sur ce type d'actifs et de passifs, une dépréciation est enregistrée en résultat.

Des activités sont considérées comme abandonnées lorsqu'il s'agit d'activités destinées à être cédées, d'activités arrêtées, et de filiales qui ont été acquises uniquement dans la perspective d'être vendues. Elles sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat dans la rubrique "gains et pertes nets d'impôts sur activités abandonnées".

3.21 Jugements et estimations utilisés dans l'élaboration des états financiers

L'élaboration des états financiers du groupe exige la formulation d'hypothèses afin d'effectuer les évaluations nécessaires et comportent des risques et des incertitudes concernant leur réalisation dans le futur.

Les réalisations futures peuvent être influencées par plusieurs facteurs, notamment :

- les activités des marchés nationaux et internationaux
- les fluctuations des taux d'intérêt et de change
- la conjoncture économique et politique dans certains secteurs d'activité ou pays
- les modifications de la réglementation ou de la législation.

Les estimations comptables nécessitant la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif (la distinction entre marché actif / marché non actif, la définition d'une transaction forcée ainsi que la définition de ce qu'est un paramètre observable, sont des notions qui requièrent le jugement). Cf. point 3.4 "Titres"
- régimes de retraites et autres avantages futurs sociaux
- dépréciations durables
- provisions sur créances dépréciées
- provisions pour risques et charges
- dépréciations sur actifs incorporels et écarts d'acquisition
- impôts différés actifs

Note 4 : information sectorielle (IAS 14)

En matière d'information sectorielle, le groupe communique sur deux niveaux. L'information par secteur d'activité constitue le premier niveau, et celle par secteur géographique le second niveau.

• Information sectorielle par métier (1^{er} niveau)

L'information sectorielle du groupe Crédit Mutuel est organisée selon cinq branches d'activité :

- Banque de détail
- Banque grandes entreprises et banque d'investissement
- Assurances
- Gestion d'actifs et banque privée
- Autres

Le secteur *banque de détail* regroupe le réseau des caisses de Crédit Mutuel, les banques régionales du CIC ainsi que toutes les activités spécialisées dont la commercialisation des produits est assurée par le réseau (Tpe, Pme-Pmi, entreprises (autres que les grandes entreprises), crédit-bail mobilier et immobilier, affacturage, immobiliers, autres).

Le secteur *banque grandes entreprises/banque d'investissement* est composé des activités suivantes :

- banque grandes entreprises : regroupe les activités bancaires et connexes à l'activité bancaire fournies à des grandes entreprises suivies par une direction commerciale ou filialisées
- banque d'investissement : banque de marché, banque d'affaires, capital risque, capital développement, intermédiation financière, prise de participations.

Le secteur *assurances* comprend les activités d'assurance vie et non vie (vie, lard, courtage d'assurances)

Le secteur *gestion d'actifs / banque privée* regroupe les deux activités suivantes :

- gestion d'actifs : gestion collective (Opcvm, Scpi), épargne salariale, conservation, dépositaire dès lors qu'elle s'adresse à une clientèle propre, distincte de celle du réseau ;
- banque privée : gestion de fortune et de patrimoine.

Le secteur *autres* regroupe les filiales de moyens non rattachables à la banque de détail (technologies, monétique, formation, communication, tourisme).

Les transactions entre secteurs d'activité sont conclues à des conditions de marché.

• Information sectorielle par zone géographique (2nd niveau)

Pour cette information sectorielle de second niveau, trois zones géographiques ont été définies au sein du groupe Crédit Mutuel :

- France ;
- Allemagne ;
- Autres pays d'Europe ;
- Reste du monde.

L'analyse géographique des actifs et des résultats sectoriels repose sur le lieu d'enregistrement comptable des activités.

Note 5 : informations relatives aux parties liées

Les parties liées au groupe Crédit Mutuel sont les sociétés consolidées, y compris les sociétés mises en équivalence et les administrateurs du 3^e degré (Caisse centrale du Crédit Mutuel et Confédération nationale du Crédit Mutuel).

Les transactions réalisées entre le groupe Crédit Mutuel et ses parties liées sont effectuées aux conditions normales de marché au moment de la réalisation de ces transactions.

La liste des sociétés consolidées du groupe est présentée dans la note 1.2. Les transactions réalisées et les encours existants en fin de période entre les sociétés du groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules sont reprises dans les tableaux d'annexes les données relatives à ces opérations réciproques lorsqu'elles concernent les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint (consolidation par intégration proportionnelle) pour la part non éliminée en consolidation, et celles sur lesquelles le groupe exerce une influence notable, mises en équivalence.

Note 6 : normes et interprétations adoptées par l'union européenne et non encore appliquées du fait de la date de survenance

Normes IAS / IFRS	Nom de la norme	Date d'application	Conséquences de l'application
IFRS			
IAS 1	Présentation des états financiers (amendements à la norme actuellement en vigueur)	Application obligatoire à compter du 01/01/2009	Impact significatif de présentation
IAS 23	Coûts d'emprunt (amendements à la norme actuellement en vigueur)	Application obligatoire à compter du 01/01/2009	Non concerné
IFRS 2	Paieement fondé sur des actions (amendements à la norme actuellement en vigueur)	Application obligatoire à compter du 01/01/2009	Non concerné
IFRS 8	Secteurs opérationnels (remplacement d'IAS 14 - Information sectorielle)	Application obligatoire à compter du 01/01/2009	Impact non significatif
IFRIC 11	IFRS 2 - Traitement comptable de certains accords particuliers de paiements fondés sur des actions : actions propres et transactions intra-groupe	Application obligatoire à compter du 01/01/2009	Non concerné
IFRIC 13	Programmes de fidélisation de la clientèle	Application obligatoire à compter du 01/01/2009	Non concerné
IFRIC 14	IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction	Application obligatoire à compter du 01/01/2009	Non concerné

II/ Données chiffrées

Les notes de l'annexe sont présentées en millions d'euros.

1. Notes relatives au bilan

Note 1:
caisse, Banques centrales, CCP

1.a. Prêts et créances sur les établissements de crédit

	31.12.2008	31.12.2007
Caisse, Banques centrales, CCP		
Banques centrales	16 939	7 378
dont réserves obligatoires	1 869	1 101
Caisse, CCP	1 151	922
Total	18 090	8 300
Prêts et créances sur les établissements de crédit		
Comptes réseau Crédit Mutuel (1)	28 865	24 917
Autres comptes ordinaires	2 575	2 609
Prêts	5 877	19 092
Autres créances	1 223	1 266
Titres non cotés sur un marché actif (2)	9 024	618
Pensions	739	983
Créances dépréciées sur base individuelle	376	13
Créances rattachées	399	364
Provisions pour dépréciation	-344	-9
Total	48 734	49 853

(1) concerne principalement les encours de reversement CDC (LEP, Codevi, Livret bleu)

(2) variation due principalement aux effets des reclassements de titres - cf. note 9

1.b Dettes envers les établissements de crédit

	31.12.2008	31.12.2007
Banques centrales, CCP		
Banques centrales	2 319	59
CCP	0	0
Total	2 319	59
Dettes envers les établissements de crédit		
Comptes réseau Crédit Mutuel	0	1
Autres comptes ordinaires	1 688	2 040
Emprunts	49 190	22 657
Autres dettes	711	1 234
Pensions	2 182	16 572
Dettes rattachées	259	346
Total	54 030	42 850

Note 2:
actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

2.a Actifs financiers à la juste valeur par résultat

	31.12.2008			31.12.2007		
	Transaction	Juste valeur sur option	Total	Transaction	Juste valeur sur option	Total
Titres (1)	20 013	28 951	48 964	49 064	34 511	83 575
- Effets publics	4 273	167	4 440	20 355	405	20 760
- Obligations et autres titres à revenu fixe	15 200	11 985	27 185	26 476	14 813	41 289
. Cotés	15 194	11 051	26 245	26 463	13 443	39 906
. Non cotés	6	934	940	13	1 370	1 383
- Actions et autres titres à revenu variable	540	16 799	17 339	2 233	19 293	21 526
. Cotés	540	15 060	15 600	2 233	17 737	19 970
. Non cotés	0	1 739	1 739	0	1 556	1 556
Instruments dérivés de transaction	8 124	0	8 124	6 469	0	6 469
Autres actifs financiers (2)		12 169	12 169		25 602	25 602
<i>dont pensions</i>		<i>12 028</i>	<i>12 028</i>		<i>25 502</i>	<i>25 502</i>
Total	28 137	41 120	69 257	55 533	60 113	115 646

(1) dont reclassements du portefeuille de transaction vers les prêts et créances et/ou les actifs disponibles à la vente cf. note 9

(2) Les autres actifs financiers à la juste valeur sur option sont constitués de prêts et créances sur la clientèle et les établissements de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit sur prêts ou créances classés en juste valeur par résultat sur option s'élève 41 737 Meuros sur l'exercice.

2.b - Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	31.12.2008	31.12.2007
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	14 907	19 495
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat	33 427	47 854
Total	48 334	67 349

• Passifs financiers détenus à des fins de transaction

	31.12.2008	31.12.2007
Vente à découvert de titres	3 568	11 998
- Effets publics	0	0
- Obligations et autres titres à revenu fixe	3 316	11 101
- Actions et autres titres à revenu variable	252	897
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments dérivés de transaction	8 150	6 869
Autres passifs financiers détenus à des fins de transaction	3 189	628
Total	14 907	19 495

• Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat

	31.12.2008			31.12.2007		
	Valeur Comptable	Montant dû à l'échéance	Ecart	Valeur Comptable	Montant dû à l'échéance	Ecart
Titres émis	3 777	3 763	14	1 809	1 809	0
Dettes subordonnées	0	0	0	0	0	0
Dettes interbancaires	28 576	28 499	77	43 619	43 637	(18)
Dettes envers la clientèle	1 074	1 073	1	2 426	2 426	0
Total	33 427	33 335	92	47 854	47 872	-18

2.c - Hiérarchie de la Juste Valeur

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Transaction / JVO				
- Effets publics et valeurs assimilées - Transaction	4 273	0	0	4 273
- Effets publics et valeurs assimilées - Juste valeur sur option	167	0	0	167
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Transaction	15 149	51	0	15 200
- Obligations et autres titres à revenu fixe - Juste valeur sur option	8 099	3 886	0	11 985
- Actions et autres titres à revenu variable - Transaction	540	0	0	540
- Actions et autres titres à revenu variable - Juste valeur sur option	15 226	0	1 573	16 799
- Prêts et créances sur établissements de crédit - Juste valeur sur option	0	6 126	0	6 126
- Prêts et créances sur la clientèle - Juste valeur sur option	0	6 043	0	6 043
- Dérivés et autres actifs financiers - Transaction	268	7 856	0	8 124
Instruments dérivés de couverture	43	4 941	0	4 984
Total	43 765	28 903	1 573	74 241
Passifs financiers				
- Dettes envers les établissements de crédit - Juste valeur sur option	0	28 576	0	28 576
- Dettes envers la clientèle - Juste valeur sur option	0	1 074	0	1 074
- Dettes représentées par un titre - Juste valeur sur option	0	3 777	0	3 777
- Dettes subordonnées - Juste valeur sur option	0	0	0	0
- Dérivés et autres passifs financiers - Transaction	3 715	11 192	0	14 907
Instruments dérivés de couverture	70	8 547	0	8 617
Total	3 785	53 166	0	56 951

- niveau 1 : cours coté sur un marché actif.

- niveau 2 : cours de marchés actifs pour des instruments semblables et techniques de valorisation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables.

- niveau 3 : valorisation sur la base de modèles internes contenant des données non observables significatives.

Le niveau 3 au 31.12.2008 concerne principalement les portefeuilles des entités de capital risque ou capital développement.

Note 3 :
couverture

3a - Instruments dérivés de couverture

	31.12.2008		31.12.2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif
couverture de flux de trésorerie (Cash flow Hedge)	3	134	17	23
couverture de juste valeur (variation enregistrée en résultat)	4 981	8 483	3 360	3 070
Total	4 984	8 617	3 377	3 093

- Le montant de l'inefficacité constaté en résultat est non significatif
- Le montant de variation de flux de trésorerie recyclé en résultat est nul

3b - Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux

	Juste valeur		Variation de juste valeur
	31.12.2008	31.12.2007	
Juste valeur du risque de taux d'intérêt par portefeuilles			
. d'actifs financiers	729	-67	796
. de passifs financiers	-1 414	239	-1 653

Note 4 :
analyse des instruments dérivés

	31.12.2008			31.12.2007		
	Notionnel	Actif	Passif	Notionnel	Actif	Passif
Instruments dérivés de transaction						
Instrument de taux						
Swaps	433 746	6 447	6 892	421 408	4 614	5 668
Autres contrats fermes	27 502	120	19	43 542	11	8
Options et instruments conditionnels	55 085	735	343	41 971	830	185
Instrument de change						
Swaps	0	76	100	0	45	51
Autres contrats fermes	205	365	334	183	233	209
Options et instruments conditionnels	11 603	182	180	6 762	83	80
Autres que taux et change						
Swaps	29 744	27	24	37 908	125	40
Autres contrats fermes	4 506	0	11	2 977	0	61
Options et instruments conditionnels	4 569	172	247	14 116	528	567
Sous-total	566 960	8 124	8 150	568 867	6 469	6 869
Instruments dérivés de couverture						
Couverture de Fair Value Hedge						
Swaps	63 369	4 920	8 483	25 027	3 244	3 070
Autres contrats fermes	0	0	0	0	0	0
Options et instruments conditionnels	90	61	0	326	117	0
Couverture de Cash Flow Hedge						
Swaps	86	3	134	377	14	23
Autres contrats fermes	0	0	0	0	0	0
Options et instruments conditionnels	0	0	0	0	2	0
Sous-total	63 545	4 984	8 617	25 730	3 377	3 093
Total	630 505	13 108	16 767	594 597	9 846	9 962

Note 5 :
actifs financiers disponibles à la vente

5a - Actifs financiers disponibles à la vente

	31.12.2008	31.12.2007
Effets publics	14 600	2 972
Obligations et autres titres à revenu fixe	71 692	68 847
- Cotés	68 697	66 090
- Non cotés	2 995	2 757
Actions et autres titres à revenu variable	6 616	9 735
- Cotés	6 075	8 892
- Non cotés	541	843
Titres immobilisés	2 483	2 722
- Titres de participations	1 366	1 347
- Autres titres détenus à long terme	658	1 058
- Parts dans les entreprises liées	459	317
- Titres prêtés	0	0
- Avances CC SCI douteuses	0	0
Créances rattachées	744	645
Total⁽¹⁾	96 135	84 921
Dont plus ou moins values latentes constatées en capitaux propres	-1 439	599
Dont actifs dépréciés	6	4
Dont obligations dépréciées	259	14
Dont provision pour dépréciation	-990	-279
Dont titres de participation cotés.	888	825

(1) Variation due principalement aux effets des reclassements de titres - cf. note 9

5 b - Liste des principales participations non consolidées

		% détenu	Capitaux propres	Total bilan	PNB ou CA	Résultat
Républicain Lorrain	Non coté	100 %	20	69	ND	ND
Est Républicain	Non coté	80 %	9	9	ND	ND
CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat)	Non coté	< 34 %	160	34 646	6	3
Banca di Legnano	Non coté	< 10 %	1 232	4 151	ND	90
Crédit Logement	Non coté	< 10 %	1 416	11 437	155	80
Véolia	Coté	< 5 %	10 191	46 307	32 628	1 255
Nyse Euronext ⁽¹⁾	Coté	< 5 %	6 556	13 948	4 474	-738
Foncière des Régions	Coté	< 5 %	7 163	18 974	901	1 233
Banca Popolare di Milano	Coté	< 5 %	3 598	43 627	ND	335
BMCE Bank	Coté	< 5 %	750	9 439	394	123

Les différents chiffres (hors pourcentage de détention) se rapportent à l'exercice 2007.

(1) Montants en USD (concernant l'exercice 2008)

Note 6 :
clientèle

6a - Prêts et créances sur la clientèle

	31.12.2008	31.12.2007
Créances saines	283 824	248 145
. Créances commerciales	5 313	5 226
. Autres concours à la clientèle	277 283	241 970
- crédits à l'habitat	155 205	141 966
- autres concours et créances diverses dont pensions	122 078	100 004
. Créances rattachées	888	787
. Titres non cotés sur un marché actif	340	162
Créances d'assurance et réassurance	270	283
Créances dépréciées sur base individuelle	8 810	6 107
Créances brutes	292 904	254 535
Provisions individuelles	-5 449	-3 794
Provisions collectives	-643	-210
SOUS TOTAL I (1)	286 812	250 531
Location financement (investissement net)	9 138	8 354
. Mobilier	6 293	5 687
. Immobilier	2 680	2 524
. Créances dépréciées sur base individuelle	165	143
Provisions pour dépréciation	-113	-104
SOUS TOTAL II	9 025	8 250
Total	295 837	258 781
dont prêts participatifs	21	20
dont prêts subordonnés	155	24

Les prêts à la clientèle en 2008 concernant CITIBANK s'élèvent à 11 806 Millions d'euros (dont 10 554 Millions d'euros concernant des prêts personnels classés en "autres concours et créances diverses").

• Opérations de location financement avec la clientèle

	31.12.2007	Acquisition	Cession	Autres variations	31.12.2008
Valeur brute comptable	8 354	1 624	-837	-3	9 138
Dépréciations des loyers non recouvrables	-104	-38	30	-1	-113
Valeur nette comptable	8 250	1 586	-807	-4	9 025

6b - Dettes envers la clientèle

	31.12.2008	31.12.2007
. Comptes d'épargne à régime spécial	97 529	89 584
- à vue	67 586	57 520
- à terme	29 943	32 064
. Dettes rattachées sur comptes d'épargne	96	107
Sous-total	97 625	89 691
. Comptes à vue	57 200	50 344
. Comptes et emprunts à terme	40 382	29 035
. Pensions	326	1 022
. Dettes rattachées	860	562
. Dettes d'assurance et de réassurance	114	240
Sous-total	98 882	81 203
Total	196 507	170 894

Les dettes envers la clientèle en 2008 concernant CITIBANK s'élèvent à 9336 Millions d'euros (dont 8552 Millions d'euros concernant des comptes à vue)

Note 7 : actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

	31.12.2008	31.12.2007
. Titres	13 706	11 122
- Effets publics	1 332	1 532
- Obligations et autres titres à revenu fixe	12 374	9 590
. Cotés	10 341	8 785
. Non cotés	2 033	805
. Conversion	0	0
. Créances rattachées	155	65
TOTAL BRUT	13 861	11 187
dont actifs dépréciés	158	3
Provisions pour dépréciation	-151	-3
Total net	13 710	11 184

Variation due principalement aux effets des reclassements de titres - cf. note 9

Note 8 :
cadrage des provisions pour dépréciation

	31.12.2007	Dotation	Reprise	Impact Citibank	Autres	31.12.2008
Prêts et créances Etablissements de crédit	-9	-336	2		-1	-344
Prêts et créances sur la clientèle	-4 108	-1 384	1 119	-1 814	-18	-6 205
Titres en AFS "disponibles à la vente"	-279	-729	34		-16	-990
Titres en HTM "détenus jusqu'à l'échéance"	-3	-156	8		0	-151
Total	-4 399	-2 605	1 163	-1 814	-35	-7 690

Note 9 :
instruments financiers - Reclassements

	31.12.2008	31.12.2007
. Reclassement du portefeuille de trading vers les prêts et créances	2 674	
. Reclassement du portefeuille de trading vers les actifs disponibles à la vente	16 118	
. Reclassement du portefeuille de trading vers les actifs détenus jusqu'à maturité	0	
. Reclassement du portefeuille actifs disponibles à la vente vers les prêts et créances	6 091	
. Reclassement du portefeuille actifs disponibles à la vente vers les actifs détenus jusqu'à maturité	938	
. Reclassement du portefeuille actifs détenus jusqu'à maturité vers les actifs disponibles à la vente	0	
Pour la période au cours de laquelle l'actif a été reclassé		
. Profits/pertes passés en résultat liés aux actifs reclassés en N*	-33	
. Gains/pertes latents constatés en capitaux propres liés aux actifs reclassés en N*	-543	
. A la date de reclassement, montants estimés de flux de trésorerie, non actualisés, sur les actifs financiers reclassés	26 309	
. Les taux d'intérêt effectifs des titres transférés sont positifs. Le plus élevé atteint 10,97 %.		
<i>* Le §12 (IFRS 7) requiert de fournir l'information pour la période de reporting précédente (N-1) : nous n'avons pas la possibilité d'obtenir cette information.</i>		
Pour la période suivant le reclassement (et celle durant laquelle il a eu lieu) et jusqu'à décomptabilisation de l'actif		
. Valeur comptable des actifs reclassés	24 166	
. Juste valeur des actifs reclassés	23 422	
. Profits/pertes qui auraient été comptabilisés en résultat à la JV si les actifs n'avaient pas été reclassés	-973	
. Gains/pertes latents qui auraient été constatés en capitaux propres si les actifs n'avaient pas été reclassés	-255	
. Profits/pertes passés en résultat liés aux actifs reclassés	-35	

Note 10 :
impôts

10 a - Impôts courants

	31.12.2008	31.12.2007
Actif (par résultat)	1 785	1 277
Passif (par résultat)	504	558

10 b - Impôts différés

	31.12.2008	31.12.2007
Actif (par résultat)	1 402	677
Actif (par capitaux propres)	774	102
Passif (par résultat)	937	628
Passif (par capitaux propres)	21	105

Le passif par résultat concernant CITIBANK s'élève à 390 millions d'euros pour 2008

• Répartition des impôts différés par grandes catégories

	31.12.2008		31.12.2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif
. Reports fiscaux déficitaires	658	-	189	-
. Différences temporaires sur	1 830	1 272	859	1 002
- PV/MV différées sur titres disponibles à la vente	780	21	106	112
- provisions	347	210	269	3
- réserve latente de location financement	-	34	1	127
- résultats des sociétés transparentes	6	12	2	29
- autres décalages temporaires	697	995	366	309
. Compensation	-313	-313	-269	-269
Total	2 175	959	779	733

Les impôts différés sont calculés selon le principe du report variable.
Pour les entités françaises, le taux de l'impôt différé est de 34,43 %.

Les ID nets sur activité Assurance inclus dans le tableau ci-dessus
représentent :

ID sur Résultat		240	
ID sur Réserves	20		
Total	20	240	307

Note 11 :
compte de régularisation et actifs et passifs divers

11a - Compte de régularisation et actifs divers

	31.12.2008	31.12.2007
Comptes de régularisation actif		
Valeurs reçues à l'encaissement	1 036	1 251
Comptes d'ajustement sur devises	96	19
Produits à recevoir	620	730
Comptes de régularisation divers	3 646	3 912
Sous-total	5 398	5 912
Autres actifs		
Comptes de règlement sur opérations sur titres	296	215
Débiteurs divers (1)	12 488	6 489
Stocks et assimilés	28	17
Autres emplois divers	2	3
Sous-total	12 814	6 724
Autres actifs d'assurance		
Autres	2 461	411
Sous-total	2 461	411
Total	20 673	13 047

Les comptes de régularisation et actifs divers en 2008 concernant CITIBANK s'élèvent à 457 millions d'euros dont 448 millions d'euros concernent les débiteurs divers

(1) Variation due notamment à 4,9 milliards d'euros de collatéraux versés (conventions cadres sur produits dérivés).

11b - Compte de régularisation et passifs divers

	31.12.2008	31.12.2007
Comptes de régularisation passif		
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement	606	859
Comptes d'ajustement sur devises	1 698	1 700
Charges à payer	959	1 097
Comptes de régularisation divers	9 542	7 435
Sous-total	12 805	11 091
Autres passifs		
Comptes de règlement sur opérations sur titres	428	835
Versements restant à effectuer sur titres	134	63
Créditeurs divers	3 772	3 282
Sous-total	4 334	4 180
Autres passifs d'assurance		
Dépôts et cautionnements reçus	136	110
Autres	0	0
Sous-total	136	110
Total	17 275	15 381

Les comptes de régularisation et passifs divers en 2008 concernant CITIBANK s'élèvent à 558 millions d'euros dont 542 millions d'euros concernent les créditeurs divers

Note 12 :
participation dans les entreprises mises en équivalence

• Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE

	31.12.2008		31.12.2007	
	Valeur de MEE	QP de résultat	Valeur de MEE	QP de résultat
RMA Watanya	194	14	179	14
NRJ Mobile	0	0	80	-12
Banque de Tunisie	42	7	38	5
Astrée	13	2	11	2
Banque de Marché et d'Arbitrage	0	0	7	0
Autres	8	1	8	1
Total	257	24	323	10

Note 13 :
immeubles de placement

	31.12.2007	Augmentation	Diminution	Autres variations	31.12.2008
Coût historique	1 605	273	-327	-9	1 542
Amortissement et dépréciation	-197	-30	5	8	-214
Montant net	1 408	243	-322	-1	1 328

La juste valeur des immeubles comptabilisés au coût est de 1 829 millions d'euros au 31.12.2007 et de 1 750 millions d'euros au 31.12.2008.

Note 14 :
immobilisations corporelles et incorporelles

14a - Immobilisations corporelles

	31.12.2007	Acquisition	Cession	Impact Citibank	Autres variations	31.12.2008
Coût historique						
Terrains d'exploitation	446	8	-2	2	8	462
Constructions d'exploitation	3 876	321	-87	124	76	4 310
Autres immobilisations corporelles	2 065	326	-233	230	-38	2 350
Total	6 387	655	-322	356	46	7 122
Amortissement et dépréciation						
Terrains d'exploitation	-2	0	0	0	1	-1
Constructions d'exploitation	-1 902	-203	65	-37	-40	-2 117
Autres immobilisations corporelles	-1 443	-202	157	-173	15	-1 646
Total	-3 345	-405	222	-210	-26	-3 764
Montant net	3 042	250	-100	146	20	3 358

• Dont immeubles loués en location financement

	31.12.2007	Acquisition	Cession	Autres	31.12.2008
Valeur comptable brute	178	0	0	-1	177
Amortissements et dépréciations	-56	-1	0	1	-56
Total	122	-1	0	0	121

14b - Immobilisations incorporelles

	31.12.2007	Acquisition	Cession	Impact Citibank	Autres variations	31.12.2008
Coût historique						
. Immobilisations générées en interne	7	12	0	8	0	27
. Immobilisations acquises	938	159	-40	238	72	1 367
- logiciels	256	21	-2	61	36	372
- autres	682	138	-38	177	36	995
Total	945	171	-40	246	72	1 394
Amortissement et dépréciation						
. Immobilisations générées en interne						
. Immobilisations acquises	-466	-61	8	-43	-31	-593
- logiciels	-218	-31	1	-43	-29	-320
- autres	-248	-30	7	0	-2	-273
Total	-466	-61	8	-43	-31	-593
Montant net	479	110	-32	203	41	801

Note 15 :
écart d'acquisition

Filiales	Valeur de l'EA au 31/12/2007	Augmentation	Diminution	Variation dépréciation	Valeur de l'EA au 31/12/2008
CitiBank	0	2 800			2 800
Groupe CIC	515				515
Procapital	122				122
Fortuneo	107				107
NRJ Mobile	0	78			78
S.F.B	32				32
SCI foncière Masséna	26				26
IPO	21				21
Massena property	16				16
Banco Popular France	0	15			15
Parteners	14				14
Banque de Luxembourg	13				13
Pérennité	12				12
C.L.S	7	7		-2	12
Autres	67	2			69
Total	952	2 902	0	-2	3 852

• Acquisition de Citibank Allemagne

Le groupe a pris le contrôle des activités de banque de détail de Citibank Allemagne en décembre 2008. L'écart d'acquisition comptabilisé dans les comptes 2008 repose sur des valeurs provisoires, susceptibles d'être révisées en fonction des travaux en cours :

(en millions d'euros)

Prix et frais d'acquisition	4 874
Juste valeur des actifs et des passifs acquis	<u>2 074</u>
Ecart d'acquisition	2 800

L'écart d'acquisition n'a pas encore été affecté aux différentes unités génératrices de trésorerie du groupe, compte tenu de la date de prise de contrôle en fin d'exercice et des travaux à mener sur l'intégration des activités. Un test de dépréciation a été mené afin de vérifier s'il existait un indice de perte de valeur. La juste valeur de l'acquisition a été estimée en fin d'exercice sur la base de l'actualisation des flux prévisionnels de cash-flows de la société, avec des hypothèses de prime par rapport au taux sans risque et de croissance à long terme de l'économie allemande dégradés (respectivement 8 % et 1 %). Ce test n'a pas fait apparaître de nécessité de dépréciation de l'écart.

• Résultat consolidé 2008 pro format avec acquisition de Citibank Allemagne au 1^{er} janvier

	31.12.2008	31.12.2007
	Total Crédit Mutuel publié	Total Crédit Mutuel avec acquisition année pleine
Produit net bancaire	8 424	9 637
Résultat net	442	424
Total	440	422

Ce tableau reprend l'impact théorique en résultat de l'acquisition de Citibank Allemagne, comme si elle avait été réalisée sur l'année pleine 2008 (avec effet au 1^{er} janvier). Cet impact est calculé en reprenant le montage d'acquisition tel qu'effectivement réalisé et comprend la charge d'un endettement notionnel correspondant au montant payé, fixé par hypothèse au taux de 5 %. L'écart d'évaluation a été maintenu au niveau constaté à la date d'acquisition réelle.

Note 16 :
dettes représentées par un titre

	31.12.2008	31.12.2007
Bons de caisse	696	691
TMI et TCN	93 540	92 992
Emprunts obligataires	38 817	37 437
Dettes rattachées	1 320	1 201
Total	134 373	132 321

Note 17 :
provisions techniques des contrats d'assurance

	31.12.2008	31.12.2007
Vie	73 258	70 254
Non vie	2 389	2 231
Unités de compte	9 347	12 526
Autres	280	304
Total	85 274	85 315

Note 18 :
provisions pour risques et charges et passifs éventuels

18a - Provisions pour risques et charges

	31.12.2007	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	31.12.2008
Provisions pour engagements de retraite	249	12	-12	-9	9	249
Provisions pour risques	346	182	-20	-68	15	455
Autres	545	221	-25	-109	9	641
Total	1 140	415	-57	-186	33	1 345

	31.12.2006	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provision utilisée)	Reprises de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations	31.12.2007
Provisions pour engagements de retraite	279	12	-9	-41	8	249
Provisions pour risques	413	106	-39	-100	-34	346
Autres	500	136	-61	-66	36	545
Total	1 192	254	-109	-207	10	1 140

• Tableau des provisions Pel/Cel

	0-4 ans	4-10 ans	+10 ans	Total
Montant des encours collectés au titre des Pel sur la phase épargne	2 492	8 958	7 141	18 591
Montant des provisions sur Pel	114	6	9	129
Montant des encours collectés au titre des Cel sur la phase épargne				4 263
Montant des provisions sur Cel				92
Dotations Provisions épargne logement				(13)
Reprises Provisions épargne logement				15
Montant des encours de crédits en vie octroyés au titre des Pel/Cel				1 684
Montant des provisions sur prêts Pel/Cel				49

Dépôts Pel hors gamme Capital.

• Engagements de retraite et avantages similaires

	31.12.2007	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres variations	31.12.2008
Engagements de retraite à prestations définies et assimilés hors caisses de retraite					
Indemnités de fin de carrière	88	6	-5	-2	87
Compléments de retraite	95	8	-3	-2	98
Primes liées aux médailles du travail (autres avantages à long terme)	60	-1	-2	-1	56
Total comptabilisé	243	13	-10	-5	241
Retraites complémentaires à prestations définies assurées par les caisses de retraite du groupe					
Engagements envers les salariés et retraités	4	0	-2	6	8
Juste valeur des actifs					
Total comptabilisé	4	0	-2	6	8
(Les actifs des caisses comprennent 35 000 actions CIC)					
Engagements au titre des accords sur la cessation anticipée d'activité des salariés					
Engagements	2	0	-1	-1	0
Total comptabilisé	2	0	-1	-1	0
Total	249	13	-13	0	249

18b - Passifs éventuels

Un groupe régional de Crédit Mutuel a fait appel d'un jugement concernant un litige de 186,5 M€. Le jugement de première instance ayant force exécutoire, les fonds ont été versés à la Banque de France.

Cependant, les éléments juridiques du dossier et les autres actions juridiques entreprises permettent de considérer que ce litige relève des passifs éventuels et ne justifie donc pas, en l'état actuel du dossier, une provision au titre de l'exercice 2008.

Note 19 :
dettes subordonnées

	31.12.2008	31.12.2007
Dettes subordonnées	4 972	4 152
Emprunts participatifs	161	161
Dettes subordonnées à durée indéterminée	3 294	2 098
Autres dettes	0	0
Dettes rattachées	124	95
Total	8 551	6 506

• Principales dettes subordonnées

(montants en milliers d'euros)

Emetteur	Type	Date Emission	Montant Emission	Montant fin d'exercice	Echéance
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR	décembre-06	957 000	957 000	décembre-16
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR	décembre-08	500 000	500 000	décembre-16
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR	septembre-03	500 000	500 000	septembre-15
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR	juillet-01	400 000	400 000	juillet-13
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR	juin-08	300 000	300 000	juin-16
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	TSR	décembre-07	300 000	300 000	décembre-15
Compagnie Financière du Crédit Mutuel	TSR	mai-07	300 000	300 000	mai-17
Compagnie Financière du Crédit Mutuel	TSR	mai-06	300 000	300 000	février-16
Compagnie Financière du Crédit Mutuel	TSR	septembre-08	270 800	270 200	septembre-18
Compagnie Financière du Crédit Mutuel	TSSDI	juillet-04	250 000	250 000	Indéterminée
Compagnie Financière du Crédit Mutuel	TSSDI	décembre-08	164 000	164 000	Indéterminée

Note 20 :
réserves liées au capital et réserves

20a - Capitaux propres part du groupe

(hors résultat et gains et pertes latents)

	31.12.2008	31.12.2007
. Capital et réserves liées au capital	6 826	6 666
- Capital	6 788	6 629
. Réserves consolidées	18 920	16 449
- Réserves réglementées	12	12
- Réserves de conversion	-47	-42
- Autres réserves (dont effets liés à la première application)	18 882	16 440
- Report à nouveau	73	39
Total	25 746	23 115

20b - Gains ou pertes latents ou différés

	31.12.2008	31.12.2007
Gains ou pertes latents ou différés* liés aux :		
- actifs disponibles à la vente	-1 439	599
- dérivés de couverture (CFH)	-73	-4
- Autres	2	2
Total	-1 510	597

* soldes net d'IS et après traitement de la comptabilité reflet

Note 21 : engagements donnés et reçus

Engagements donnés	31.12.2008	31.12.2007
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissements de crédit	1 758	1 848
Engagements en faveur de la clientèle	47 236	48 204
Engagements de garantie		
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	3 282	1 396
Engagements d'ordre de la clientèle	16 090	16 288
Engagements sur titres		
Titres acquis avec faculté de reprise	0	0
Autres engagements donnés	2 321	2 924

Engagements reçus	31.12.2008	31.12.2007
Engagements de financement		
Engagements reçus d'établissements de crédit	8 146	102
Engagements reçus de la clientèle	14	14
Engagements de garantie		
Engagements reçus d'établissements de crédit	25 594	23 642
Engagements reçus de la clientèle	11 077	8 215
Engagements sur titres		
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise	0	0
Autres engagements reçus	2 273	2 097

2. Notes relatives au compte de résultat

Note 22 :
intérêts et produits/charges assimilés

	31.12.2008		31.12.2007	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit & banques centrales	4 534	-4 826	3 982	-4 787
Clientèle	15 978	-7 648	13 820	-6 460
- dont location financement et location simple	3 028	-2 560	2 813	-2 418
Instruments dérivés de couverture	3 272	-2 748	1 428	-1 402
Actifs financiers disponibles à la vente	1 503		1 251	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	251		155	
Dettes représentées par un titre		-6 191		-5 169
Dettes subordonnées		-155		-142
Total	25 538	-21 568	20 636	-17 960
Dont produits et charges d'intérêt calculés au TIE	22 266	-18 820	19 208	-16 558
Dont intérêts sur passifs au coût amorti		-18 820		-16 558

Note 23 :
commissions

	31.12.2008		31.12.2007	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Etablissements de crédit	30	-6	30	-9
Clientèle	1 087	-28	1 026	-34
Titres	860	-62	1 036	-55
<i>dont activités gérées pour compte de tiers</i>	575		629	
Instruments dérivés	14	-23	5	-11
Change	30	-17	23	-7
Engagements de financement et de garantie	19	-5	17	-5
Prestations de services	1 694	-978	1 683	-1 007
Total	3 734	-1 119	3 820	-1 128

Note 24 :
gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

	31.12.2008	31.12.2007
Instruments de transaction	503	2 488
Instruments à la juste valeur sur option	-626	-7
Inefficacité des couvertures	78	-13
. Sur couverture de flux de trésorerie (CFH)	0	0
. Sur couverture de juste valeur (FVH)	78	-13
. Variations de juste valeur des éléments couverts	854	-35
. Variations de juste valeur des éléments de couverture	-776	22
Résultat de change	57	28
Total des variations de juste valeur	12	2 496
dont dérivés de transaction	-150	-76
dont estimées à partir d'un modèle de valorisation comprenant des données non observables sur le marché : 0		

Note 25 :
gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

	31.12.2008			
	Dividendes	Plus ou moins values réalisées	Dépréciation	Total
. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		-46	-1	-47
. Actions et autres titres à revenu variable	52	105	-171	-14
. Titres immobilisés	236	32	-343	-75
. Autres	0	-3	0	-3
Total	288	88	-515	-139

	31.12.2007			
	Dividendes	Plus ou moins values réalisées	Dépréciation	Total
. Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe		17	-2	15
. Actions et autres titres à revenu variable	16	100	-2	114
. Titres immobilisés	106	129	-24	211
. Autres	0	2	0	2
Total	122	248	-28	342

Note 26 :
produits et charges des autres activités

	31.12.2008	31.12.2007
Produits des autres activités		
. Contrats d'assurance :	10 833	17 035
- primes acquises	10 090	11 825
- produits nets des placements	103	3 458
- produits techniques et non techniques	640	1 752
. Immeubles de placement :	7	12
- reprises de provisions/amortissements	2	0
- plus values de cession	5	12
. Charges refacturées	4	10
. Autres produits	738	571
Sous-total	11 582	17 628
. Contrats d'assurance :	-9 249	-15 050
- charges de prestations	-5 200	-4 885
- variation des provisions	-968	-5 195
- charges techniques et non techniques	-3 081	-4 970
. Immeubles de placement :	-30	-31
- dotations aux provisions/amortissements (selon traitement retenu)	-30	-29
- moins values de cession	0	-2
. Autres charges	-337	-185
Sous-total	-9 616	-15 266
Total net des autres produits et charges	1 966	2 362

Pour une meilleure pertinence de l'information présentée, un compte des "autres charges" structurellement positif a été reclassé en "autres produits". L'impact de présentation pour 2007 aurait donc été de 42 millions d'euros.

Note 27 :
frais généraux

	31.12.2008	31.12.2007
Charges de personnel	-3 871	-3 885
Autres charges	-2 806	-2 626
Total	-6 677	-6 511

27 a - Charges de personnel

	31.12.2008	31.12.2007
Salaires et traitements	-2 431	-2 332
Charges sociales	-1 011	-1 007
Avantages du personnel à court terme	-9	-10
Intéressement et participation des salariés	-124	-280
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	-303	-268
Autres	7	12
Total	-3 871	-3 885

Effectifs moyens	31.12.2008	31.12.2007
Techniciens de la banque	41 861	37 309
Cadres	23 684	22 146
Total	65 545	59 455

27 b - Autres charges d'exploitation

	31.12.2008	31.12.2007
Impôts et taxes	-322	-319
Services extérieurs	-1 921	-1 838
Autres charges diverses (transports, déplacements, ...)	-96	-32
Total	-2 339	-2 189

27 c - Dotations et reprises sur amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles

	31.12.2008	31.12.2007
Amortissements :	-467	-438
- immobilisations corporelles	-407	-392
- immobilisations incorporelles	-60	-46
Dépréciations :	0	1
- immobilisations corporelles	0	1
- immobilisations incorporelles	0	0
Total	-467	-437

Note 28 :
coût du risque

31.12.2008	Dotations	Reprises	Créances irrecouvrables couvertes	Créances irrecouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Etablissements de crédit	-323	2	-2	-2	0	-325
Clientèle	-1 295	1 036	-317	-58	25	-609
. Location financement	-9	9	-5	-3	0	-8
. Autres - clientèle	-1 286	1 027	-312	-55	25	-601
Sous total	-1 618	1 038	-319	-60	25	-934
HTM - DJM	-154	8	0	0	0	-146
AFS - DALV	-215	7	-8	-4	0	-220
Autres	-170	64	0	-1	2	-105
Total	-2 157	1 117	-327	-65	27	-1 405

31.12.2007	Dotations	Reprises	Créances irrecouvrables couvertes	Créances irrecouvrables non couvertes	Recouvrement sur créances apurées	TOTAL
Etablissements de crédit	-2	3	0	-3	0	-2
Clientèle	-1 029	1 234	-407	-49	32	-219
. Location financement	-6	17	-11	-4	0	-4
. Autres-clients	-1 023	1 217	-396	-45	32	-215
Sous total	-1 031	1 237	-407	-52	32	-221
Titres détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0	0
Titres disponibles à la vente	0	3	-3	0	0	0
Autres	-86	115	0	0	6	35
Total	-1 117	1 355	-410	-52	38	-186

Note 29 :
gains ou pertes sur autres actifs

	31.12.2008	31.12.2007
Immobilisations corporelles et incorporelles	20	34
. MV de cession	-22	-26
. PV de cession	42	60
PV/MV sur titres consolidés cédés	0	0
Total	20	34

Note 30 :
variations de valeur des écarts d'acquisition

	31.12.2008	31.12.2007
Dépréciation des écarts d'acquisition	-2	0
Ecart d'acquisition négatif passé en résultat	25	14
Total	23	14

Note 31 :
impôts sur les bénéfices

• Décomposition de la charge d'impôt

	31.12.2008	31.12.2007
Charge d'impôt exigible	-534	-1 190
Charge d'impôt différé	565	38
Ajustements au titre des exercices antérieurs	2	8
Total	33	-1 144

• Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

	31.12.2008	31.12.2007
Taux d'impôt théorique	34,43 %	34,43 %
Impact des régimes spécifiques des SCR et SICOMI	-5,36 %	-1,86 %
Impact du taux réduit sur les plus values à long terme	-34,82 %	-0,88 %
Impact des taux d'imposition spécifiques des entités étrangères	-5,85 %	-0,43 %
Décalsages permanents	23,24 %	-0,82 %
Différentiel de taux	-1,73 %	-0,12 %
Crédits d'impôt	-9,46 %	-0,12 %
Autres	-8,50 %	-1,08 %
Taux d'impôt effectif	-8,05 %	29,12 %
Résultat taxable	410	3 929
Charge d'impôt	33	-1 144

3. Informations sectorielles

• Répartition du résultat par secteur d'activités

31.12.2008	Banque de détail	Assurance	Banque Grandes entreprises/ Banque d'investissement	Gestion d'actifs/ Banque privée	Autres	Total	Elimination réciproques	Consolidé
PNB	7 347	995	74	549	6	8 971	-547	8 424
Frais généraux	-5 404	-460	-376	-338	-646	-7 224	547	-6 677
RBE	1 943	535	-302	211	-640	1 747	-	1 747
Coût du risque	-697	-9	-586	-108	-5	-1 405	-	-1 405
Résultats sur actifs immo.	10	-	2	-	8	20	-	20
QP de résultat des MEE	7	17	-	-	-	24	-	24
Variations de valeur des écarts d'acquisition	25	-	-	-	-2	23	-	23
Résultat avant impôt	1 288	543	-886	103	-639	409	-	409
Impôt sur les sociétés	-435	-121	323	-24	290	33	-	33
Résultat net	853	422	-563	79	-349	442	-	442
<Intérêts minoritaires>	18	2	-9	5	-14	2	-	2
Résultat net - groupe	835	420	-554	74	-335	440	-	440

31.12.2007	Banque de détail	Assurance	Banque Grandes entreprises/ Banque d'investissement	Gestion d'actifs/ Banque privée	Autres	Total	Elimination réciproques	Consolidé
PNB	7 533	1 444	1 043	568	392	10 980	-412	10 568
Frais généraux	-5 241	-427	-421	-311	-523	-6 923	412	-6 511
RBE	2 292	1 017	622	257	-131	4 057	-	4 057
Coût du risque	-175	-	-6	-5	-	-186	-	-186
Résultats sur actifs immo.	23	-	4	-	7	34	-	34
QP de résultat des MEE	6	15	-	-	-11	10	-	10
Variations de valeur des écarts d'acquisition	14	-	-	-	-	14	-	14
Résultat avant impôt	2 160	1 032	620	252	-135	3 929	-	3 929
Impôt sur les sociétés	-711	-328	-97	-69	61	-1 144	-	-1 144
Résultat net	1 449	704	523	183	-74	2 785	-	2 785
<Intérêts minoritaires>	17	3	27	9	-1	55	-	55
Résultat net - groupe	1 432	701	496	174	-73	2 730	-	2 730

• Répartition du total bilan par secteur d'activités

31.12.2008	Banque de détail	Assurance	Banque Grandes entreprises/ Banque d'investissement	Gestion d'actifs/ Banque privée	Autres	Total	Elimination réciproques	Consolidé
2008								
Total bilan	737 630 68,0 %	95 118 8,8 %	187 803 17,3 %	28 213 2,6 %	35 433 3,3 %	1 084 196 100 %	-502 487	581 709
2007								
Total bilan	549 243 58,5 %	96 304 10,3 %	242 553 25,9 %	19 414 2,1 %	30 759 3,3 %	938 273 100,0 %	-384 971	553 302

• Répartition du bilan par zone géographique
- Actif

	31.12.2008					31.12.2007			
	France	Allemagne	Europe hors France et Allemagne	Autres pays*	Total	France	Europe hors France et Allemagne	Autres pays*	Total
Caisses, Banques centrales, CCP - Actif	16 362	851	809	68	18 090	7 886	409	5	8 300
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	68 107	1	592	557	69 257	112 960	394	2 293	115 647
Instruments dérivés de couverture - Actif	4 903	0	81	0	4 984	3 184	192	1	3 377
Actifs financiers disponibles à la vente	87 349	730	6 501	1 555	96 135	71 064	11 280	2 577	84 921
Prêts et créances sur les établissements de crédit	39 860	34	6 598	2 242	48 734	46 229	2 239	1 385	49 853
Prêts et créances sur la clientèle	272 589	12 772	7 379	3 097	295 837	248 448	7 854	2 479	258 781
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	13 358	0	352	0	13 710	10 638	546	0	11 184
Participations dans les entreprises MEE	20	0	2	235	257	106	0	217	323

* USA, Singapour, Maroc et Tunisie

- Passif

	31.12.2008					31.12.2007			
	France	Allemagne	Europe hors France et Allemagne	Autres pays*	Total	France	Europe hors France et Allemagne	Autres pays*	Total
Banques centrales, CCP - Passif	0	0	2 319	0	2 319	0	59	0	59
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	43 581	0	4 394	359	48 334	63 289	3 901	159	67 349
Instruments dérivés de couverture - Passif	8 218	0	389	10	8 617	2 929	164	0	3 093
Dettes envers les établissements de crédit	53 459	7 309	-11 044	4 306	54 030	51 699	-12 890	4 041	42 850
Dettes envers la clientèle	170 935	9 411	15 607	554	196 507	154 507	15 806	581	170 894
Dettes représentées par un titre	122 692	0	9 006	2 675	134 373	114 287	14 154	3 880	132 321

* USA, Singapour, Maroc et Tunisie

• Répartition du compte de résultat par zones géographiques

	31.12.2008					31.12.2007			
	France	Allemagne	Europe hors France et Allemagne	Autres pays*	Total	France	Europe hors France et Allemagne	Autres pays*	Total
Produit net bancaire	8 006	121	474	-177	8 424	10 189	482	-103	10 568
Frais généraux	-6 196	-85	-347	-49	-6 677	-6 172	-292	-47	-6 511
Résultat brut d'exploitation	1 810	36	127	-226	1 747	4 019	189	-149	4 057
Coût du risque	-1 138	-29	-187	-51	-1 405	-178	-12	4	-186
Gains sur autres actifs **	18	0	6	20	44	24	1	19	44
Variations de valeur des écarts d'acquisition	0	0	23	0	23	0	14	0	13
Résultat avant impôts	690	7	-31	-257	409	3 863	193	-127	3 929
Résultat net global	605	5	-22	-146	442	2 699	141	-55	2 785
Résultat net part du groupe	599	5	-24	-140	440	2 646	137	-53	2 730

* USA, Singapour, Maroc et Tunisie

**y compris résultat net des entités mises en équivalence et les pertes de valeur sur écarts d'acquisition

4. Autres informations

Note I1 : juste valeur

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les justes valeurs présentées sont une estimation à partir des paramètres observables au 31 décembre 2008. Elles sont issues d'un calcul d'actualisation des flux futurs estimés à partir d'une courbe de taux qui comprend le coût de signature inhérent au débiteur. Les instruments financiers présentés dans cette information sont les prêts et emprunts. Ils ne reprennent pas les éléments non monétaires (actions), les comptes de fournisseurs et les comptes d'autres actifs, des autres passifs et les comptes de régularisation. Les instruments non financiers ne sont pas concernés par cette information.

La juste valeur des instruments financiers exigibles à vue et les contrats d'épargne réglementée de la clientèle est la valeur exigible par le client, c'est à dire sa valeur comptable.

Certaines entités du groupe peuvent également appliquer des hypothèses : la valeur de marché est la valeur comptable pour les contrats dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an.

Nous attirons l'attention sur le fait que hormis les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti ne sont pas cessibles ou ne font pas dans la pratique l'objet de cession avant leur échéance. De ce fait, les plus values ou les moins values ne seront pas constatées.

Si toutefois, les instruments financiers comptabilisés au coût amorti devaient faire l'objet d'une cession, le prix de cette cession pourrait différer significativement de la juste valeur calculée au 31 décembre.

	31.12.2008			31.12.2007		
	valeur de marché	valeur au bilan	Plus ou moins values latentes	valeur de marché	valeur au bilan	Plus ou moins values latentes
Actifs						
Prêts et créances sur établissements de crédit	46 746	48 734	-1 988	49 791	49 853	-62
Prêts et créances à la clientèle (*)	292 226	295 837	-3 611	264 792	258 781	6 011
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	13 722	13 710	12	11 168	11 184	-16
Passifs						
Dettes envers les établissements de crédit	53 773	54 030	257	43 887	42 850	-1 037
Dettes envers la clientèle	190 599	196 507	5 908	168 457	170 894	2 437
Dettes représentées par un titre	133 149	134 373	1 224	132 351	132 321	-30
Dettes subordonnées	8 572	8 551	-21	6 520	6 506	-14

* La valeur de marché des Prêts et créances à la clientèle est retraitée au 31.12.2007 pour prendre en compte les montants relatifs aux éléments de crédit bail et de location simple

Note I2 : dividendes

L'entité consolidante a prévu de verser hors groupe Crédit Mutuel : 214 millions d'euros.

Note I3 : informations sur les parties liées

	31.12.2008		31.12.2007	
	Entités consolidées par intégration proportionnelle	Entités consolidées par mise en équivalence	Entités consolidées par intégration proportionnelle	Entités consolidées par mise en équivalence
Actifs				
Prêts et créances sur établissements de crédit	16	0	12	0
. dont comptes ordinaires	0	0	0	0
Prêts et créances à la clientèle	0	0	0	0
Passifs				
Dettes envers les établissements de crédit	5	0	4	0
Dettes envers la clientèle	0	0	0	0
Dettes représentées par un titre	0	0	0	0
Dettes subordonnées	0	0	0	0

La faiblesse des montants mentionnés ci-dessus résulte du nombre extrêmement limité d'entités consolidées par intégration proportionnelle et mise en équivalence au niveau national. Les montants relatifs aux parties liées consolidées par intégration globale au niveau national sont totalement éliminés en consolidation et ne figurent donc pas dans la tableau ci-dessus

Note I4 : rémunérations des dirigeants

en milliers d'euros	Salaire Part fixe	Salaire Part variable	Avantages en nature	Total
Principaux dirigeants	1 844	500	9	2 353

Il s'agit des rémunérations versées globalement aux principaux dirigeants de la CNCM au titre de leurs fonctions dans les différentes entités du groupe. Ils bénéficient en outre des dispositifs de prévoyance collective et de retraite complémentaire. Toutefois, ceux dont le mandat social est rémunéré mais qui, en raison de leur statut, ne peuvent bénéficier des mécanismes de droit commun relatifs à l'intéressement, à la participation des salariés et aux indemnités de fin de carrière, pourront se voir attribuer une indemnité compensatrice à leur départ.

Les dirigeants du groupe ne bénéficient d'aucun autre avantage spécifique. Aucun titre de capital ou donnant accès au capital ou donnant le droit d'acquérir des titres du capital du CIC ne leur a été attribué. Les stocks options n'existent pas dans le cadre mutualiste. De plus, ils ne perçoivent pas de jetons de présence en raison des mandats qu'ils exercent, que ce soit dans les sociétés du groupe ou dans des sociétés autres mais en raison de leurs fonctions dans le groupe.

Par ailleurs, les dirigeants du groupe peuvent détenir des avoirs ou des emprunts dans les livres des banques du groupe, aux conditions offertes à l'ensemble du personnel.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008

MAZARS

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Aux Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes du groupe Crédit Mutuel, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la Partie I « Principes comptables » de l'annexe, qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'amendement de la norme IAS 39 du 15 octobre 2008 qui autorise, dans certaines conditions, le reclassement de certains actifs financiers.

II - Justification des appréciations

La crise financière et économique a de multiples impacts sur les établissements de crédit, notamment sur leurs activités, leurs résultats, leurs risques et leur refinancement (cf. tel qu'exposé en début de son annexe sous la forme d'un renvoi au rapport de gestion). Cette situation crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables. C'est dans ce contexte, qu'en application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la correcte application du changement de méthode comptable relatif à l'amendement de la norme IAS 39 du 15 octobre 2008 tel que mentionné ci-dessus et du caractère approprié de l'information donnée à ce titre dans la note 9 de l'annexe aux états financiers.

- Estimations comptables

Votre groupe expose en début de son annexe en la forme d'un renvoi au rapport de gestion ainsi qu'en note 9 des états financiers les expositions du groupe Crédit Mutuel aux effets de la crise ainsi que les ajustements de valeur et les dépréciations sur ces expositions au 31 décembre 2008. Nous avons examiné le dispositif mis en place par la direction pour recenser et évaluer ces risques et nous avons vérifié que les estimations comptables qui en résultent s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans les notes mentionnées ci avant et la Partie I « Principes comptables » de l'annexe aux états financiers.

Votre groupe utilise des modèles internes et des méthodologies pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, ainsi que pour la constitution de certaines provisions, tel que décrit dans la Partie I « Principes comptables » de l'annexe. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à la détermination du caractère inactif du marché, à la vérification des modèles et à la détermination des paramètres utilisés.

Votre groupe comptabilise des dépréciations sur des actifs disponibles à la vente lorsqu'il existe une indication objective de baisse prolongée ou significative de la valeur de ces actifs (Partie I « Principes comptables » et note 5 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à l'identification d'indices de perte de valeur, la valorisation des lignes les plus significatives, ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations.

Votre groupe constitue des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités (Partie I « Principes comptables » et notes 6, 18 et 28 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des provisions individuelles et collectives.

Votre groupe a comptabilisé des impôts différés actif notamment au titre des déficits fiscaux reportables (Partie I « Principes comptables » et 10 de l'annexe). Nous avons examiné les principales estimations et hypothèses ayant conduit à la reconnaissance de ces impôts différés.

Votre groupe constitue des provisions pour couvrir les engagements sociaux (Partie I « Principes comptables » et note 18 a de l'annexe). Nos travaux ont consisté à revoir les hypothèses et les modalités de calcul retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Courbevoie et Neuilly-sur-Seine, le 6 mai 2009

Les commissaires aux comptes

MAZARS

Pierre Masieri

ERNST & YOUNG ET AUTRES

Olivier Durand



Confédération nationale du Crédit Mutuel
88-90, rue Cardinet - 75847 Paris Cedex 17
Tél. : 01 44 01 10 10 - Fax : 01 44 01 12 30
www.creditmutuel.com
Communication institutionnelle
Conception / Réalisation : BDC
Photos : Crédit Mutuel - Jupiter Images